HISTOIRE
NATURELLE,
GÉNÉRALE
ET PARTICULIERE,

PAR M. LE COMTE DE BUFFON, INTENDANT DU JARDIN DU ROI, DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE ET DE CELLE DES SCIENCES, &c.

Oiseaux, *Tome II.*



AUX DEUX-PONTS,
CHEZ SANSON & COMPAGNIE.

M. DCC. LXXXV.



1 Le faucon Sors. 2 Le faucon Hagard.



HISTOIRE NATURELLE DES OISEAUX.



LE FAUCON (a).

Voyez planche I de ce Volume.

LORSQU'ON jette les yeux sur les listes de nos Nomenclateurs d'Histoire Natu-

(a) En Grec moderne, Φαλκω ; en Latin moderne, *Falco* ; en Italien, *Falcone* ; en Espagnol, *Halkon* ; en Allemand, *Falck* ; en Polonois, *Sokol* ; en Anglois, *Falcon. Falco apud Firmicum, Suidam & recentiores.* Gesner. *Icon. Avi. pag. 110.* --- *Faucon.* Belon, *Hist. nat. des oiʃ. pag. 115.* --- *Falco.* Aldrov. *Avi. tom. I, pag. 429.* --- *Accipiter fuscus.* Frisch. *planche* LXXIV, *avec une figure coloriée.* --- *Accipiter fuscus oris pennarum*

relle (*b*), on feroit porté à croire qu'il y a dans l'espèce du Faucon autant de variétés que dans celles du pigeon, de la poule ou des autres oiseaux domestiques : cependant rien n'est moins vrai ; l'homme n'a point influé sur la nature de ces animaux ; quelqu'utiles aux plaisirs, quelqu'agréables qu'ils soient pour le faste des Princes chasseurs, jamais on n'a pu en élever, en multiplier l'espèce : on dompte, à la vérité, le natu-

---

rufescentibus rectricibus fuscis fusco saturatiore transversim striatis . . . . . Falco, *le* Faucon. Brisson, *Ornithol. tom. I*, *pag. 321.*

(*b*) M. Brisson compte treize variétés dans cette premiere espèce, savoir : le faucon sors, le faucon-hagard ou bossu, le faucon à tête blanche, le faucon blanc, le faucon noir, le faucon tacheté, le faucon brun, le faucon rouge des Indes, le faucon d'Italie, le faucon d'Islande & le sacre ; & en même temps il compte douze autres espèces ou variétés de faucons différentes de la premiere, savoir : le faucon gentil, le faucon pélerin, dont le faucon de Barbarie & le faucon de Tartarie sont des variétés ; le faucon à collier, le faucon de roche ou rochier ; le faucon de montagne ou montagner, dont le faucon de montagne cendré est une variété ; le faucon de la baie de Hudson, le faucon étoilé, le faucon hupé des Indes, le faucon des Antilles, & le faucon-pêcheur de la Caroline. M. Linnæus comprend sous l'indication générique de faucon, vingt six espèces différentes ; mais il est vrai qu'il confond sous ce même nom, comme il fait en tout, les espèces éloignées aussi-bien que les espèces voisines ; car on trouve dans cette liste de faucons, les aigles, les pygargues, les orfraies, les cresserelles, les buses, &c. Au moins la liste de M. Brisson, quoique d'un tiers trop nombreuse, est faite avec plus de circonspection & de discernement.

rel féroce de ces oiseaux, par la force de l'art & des privations (*c*) : on leur fait acheter leur vie par des mouvemens qu'on leur commande ; chaque morceau de leur subsistance ne leur est accordé que pour un service rendu : on les attache, on les garotte, on les affuble, on les prive même de la lumiere & de toute nourriture, pour les rendre plus dépendans, plus dociles, & ajouter à leur vivacité naturelle l'impétuosité du besoin (*d*) ; mais ils servent par nécessité,

(*c*) Pour dresser le faucon, l'on commence par l'armer d'entraves appellées *jets*, au bout desquelles est un anneau sur lequel est écrit le nom du maître ; on y ajoute des sonnettes qui servent à indiquer le lieu où il est lorsqu'il s'écarte de la chasse ; on le porte continuellement sur le poing ; on l'oblige de veiller ; s'il est méchant & qu'il cherche à se défendre, on lui plonge la tête dans l'eau ; enfin, on le contraint par la faim & la lassitude, à se laisser couvrir la tête d'un chaperon qui lui enveloppe les yeux ; cet exercice dure souvent trois jours & trois nuits de suite : il est rare qu'au bout de ce temps, les besoins qui le tourmentent & la privation de la lumiere, ne lui fassent pas perdre toute idée de liberté. On juge qu'il a oublié sa fierté naturelle, lorsqu'il se laisse aisément couvrir la tête, & que découvert il saisit le pât ou la viande qu'on a soin de lui présenter de temps en temps ; la répétition de ces leçons en assure peu à peu le succès : les besoins étant le principe de la dépendance, on cherche à les augmenter en lui nettoyant l'estomac par des cures ; ce sont de petites pelotes de filasse qu'on lui fait avaler & qui augmentent son appétit ; on le satisfait après l'avoir excité, & la reconnoissance attache l'oiseau à celui même qui l'a tourmenté. *Encyclopédie, à l'article de la Fauconnerie.*

(*d*) Lorsque les premieres leçons ont réussi, & que l'oiseau montre de la docilité, on le porte sur le ga-

par habitude & ſans attachement ; ils demeurent captifs ſans devenir domeſtiques ; l'individu ſeul eſt eſclave, l'eſpèce eſt toujours libre, toujours également éloignée de l'empire de l'homme : ce n'eſt même qu'avec des peines infinies qu'on en fait quelques-uns priſonniers, & rien n'eſt plus difficile que d'étudier leurs mœurs dans l'état de nature ; comme ils habitent les rochers les plus eſcarpés des plus hautes montagnes, qu'ils s'approchent très rarement de terre, qu'ils volent d'une hauteur & d'une rapidité ſans égale, on ne peut avoir que peu de faits ſur leurs habitudes naturelles : on a ſeulement remarqué qu'ils choiſiſſent tou-

---

zon dans un jardin, là on le découvre, & avec l'aide de la viande on le fait ſauter de lui-même ſur le poing ; quand il eſt aſſuré à cet exercice, on juge qu'il eſt temps de lui donner le vif, & de lui faire connoître le leurre : c'eſt une repréſentation de proie, un aſſemblage de pieds & d'ailes dont les fauconniers ſe ſervent pour réclamer les oiſeaux, & ſur lequel on attache leur viande ; il eſt important qu'ils ſoient non-ſeulement accoutumés, mais affriandés à ce leurre : dès que l'oiſeau a fondu deſſus, & qu'il a pris ſeulement une beccade, quelques fauconniers ſont dans l'uſage de retirer le leurre ; mais par cette méthode on court riſque de rebuter l'oiſeau ; il eſt plus sûr, lorſqu'il a fait ce qu'on attend de lui, de le paître tout-à-fait, & ce doit être la récompenſe de ſa docilité ; le leurre eſt l'appât qui doit le faire revenir lorſqu'il ſera élevé dans les airs, mais il ne ſeroit pas ſuffiſant ſans la voix du fauconnier qui l'avertit de ſe tourner de ce côté-là : il faut que ces leçons ſoient ſouvent répétées. . . Il faut chercher à bien connoître le caractere de l'oiſeau, parler ſouvent à celui qui paroît moins

jours, pour élever leurs petits, les rochers exposés au midi; qu'ils se placent dans les *trous & les anfractures* les plus inaccessibles; qu'ils font ordinairement quatre œufs dans les derniers mois de l'hiver; qu'ils ne couvent pas long-temps, car les petits sont adultes vers le 15 de Mai; qu'ils changent de couleur, suivant le sexe, l'âge & la mue; que les femelles sont considérablement plus grosses que les mâles; que tous deux jettent des cris perçans, désagréables & presque continuels, dans le temps qu'ils chassent leurs petits pour les dépayser, ce qui se fait, comme chez les aigles, par la dure nécessité qui rompt les liens des familles & de

---

attentif à la voix; laisser jeûner celui qui revient moins avidement au leurre; laisser aussi veiller plus long-temps celui qui n'est pas assez familier; couvrir souvent du chaperon celui qui craint ce genre d'assujettissement : lorsque la familiarité & la docilité de l'oiseau sont suffisamment confirmées dans un jardin, on le porte en pleine campagne, mais toujours attaché à la filiere, qui est une ficelle longue d'une dixaine de toises; on le découvre, & en l'appellant à quelques pas de distance, on lui montre le leurre; lorsqu'il fond dessus, on se sert de la viande, & on lui en laisse prendre bonne gorge : pour continuer de l'assurer, le lendemain on la lui montre d'un peu plus loin, & il parvient enfin à fondre dessus du bout de la filiere; c'est alors qu'il faut faire connoître & manier plusieurs fois à l'oiseau, le gibier auquel on le destine; on en conserve de privés pour cet usage : cela s'appelle *donner l'escap*; c'est la derniere leçon, mais elle doit se répéter jusqu'à ce qu'on soit parfaitement assuré de l'oiseau : alors on le met hors de filiere, & on le vole pour lors. *Encyclopédie, article de la Fauconnerie.*

toute société, dès qu'il n'y a pas assez pour partager, ou qu'il y a impossibilité de trouver assez de vivres pour subsister ensemble dans les mêmes terres.

Le faucon est peut-être l'oiseau dont le courage est le plus franc, le plus grand, relativement à ses forces : il fond sans détour & perpendiculairement sur sa proie ; au lieu que l'autour & la plupart des autres arrivent de côté : aussi prend-on l'autour avec des filets dans lesquels le faucon ne s'empêtre jamais ; il tombe à plomb sur l'oiseau victime, exposé au milieu de l'enceinte des filets, le tue, le mange sur le lieu s'il est gros, ou l'emporte s'il n'est pas trop lourd, en se relevant à plomb : s'il y a quelque faisanderie dans son voisinage, il choisit cette proie de préférence ; on le voit tout-à-coup fondre sur un troupeau de faisans, comme s'il tomboit des nues, parce qu'il arrive de si haut, & en si peu de temps, que son apparition est toujours imprévue & souvent inopinée : on le voit fréquemment attaquer le milan, soit pour exercer son courage, soit pour lui enlever une proie ; mais il lui fait plutôt la honte que la guerre ; il le traite comme un lâche, le chasse, le frappe avec dédain, & ne le met point à mort, parce que le milan se défend mal, & que probablement sa chair répugne au faucon encore plus que sa lâcheté ne lui déplaît.

Les gens qui habitent dans le voisinage de nos grandes montagnes, en Dauphiné, Bugey, Auvergne & aux pieds des Alpes,

peuvent s'aſſurer de tous ces faits (*e*). On a envoyé de Genève à la fauconnerie du Roi, des jeunes faucons pris dans les montagnes voiſines au mois d'avril, & qui paroiſſent avoir acquis toutes les dimenſions de leur taille & toutes leurs forces avant le mois de juin. Lorſqu'ils ſont jeunes, on les appelle *faucon-ſors*, comme l'on dit *harengs-ſors*, parce qu'ils ſont alors plus bruns que dans les années ſuivantes [†] (*voyez planche 1 de ce volume*); & l'on appelle les vieux faucons, *hagards*, qui ont beaucoup plus de blanc que les jeunes (*f*), (*voyez planche 1 de ce volume*) [*]; le faucon, qui eſt repréſenté dans cette derniere planche, nous paroît être de la ſeconde année, ayant encore un aſſez grand nombre de taches brunes ſur la poitrine & ſur le ventre; car à la troiſieme année ces taches diminuent, & la quantité du blanc ſur le plumage augmente, comme on le peut voir dans le faucon repréſenté [**], dans laquelle on a gravé, par erreur, le nom de *lanier*, au lieu de *tiercelet de faucon de la troiſieme année.*

(*e*) *Nota.* Ils m'ont été rendus par des témoins oculaires, & particuliérement par M. Hébert, que j'ai déjà cité plus d'une fois, & qui a chaſſé pendant cinq ans dans les montagnes du Bugey.

(†) *Voyez les planches enluminées*, n°. 470.

(*f*) *Nota.* Puiſque le faucon-ſors & le faucon-hagard ou boſſu ne ſont que le même faucon jeune & vieux, on ne doit pas en faire des variétés dans l'eſpèce.

(*) *Voyez les planches enluminées*, n°. 421.

(**) *Ibidem*, n°. 430.

Comme ces oiseaux cherchent par-tout les rochers les plus hauts, & que la plupart des isles ne sont que des groupes & des pointes de montagnes; il y en a beaucoup à Rhodes, en Chypre, à Malte, & dans les autres isles de la Méditerranée, aussi-bien qu'aux Orcades & en Islande; mais on peut croire que, suivant les différens climats, ils paroissent subir des variétés différentes, dont il est nécessaire que nous fassions quelque mention.

Le faucon, qui est naturel en France, est gros comme une poule : il a dix-huit pouces de longueur, depuis le bout du bec jusqu'à celui de la queue, & autant jusqu'à celui des pieds : la queue a un peu plus de cinq pouces de longueur, & il a près de trois pieds & demi de vol ou d'envergure : ses aîles, lorsqu'elles sont pliées, s'étendent presque jusqu'au bout de la queue; je ne dirai rien des couleurs, parce qu'elles changent aux différentes mues, à mesure que l'oiseau avance en âge, & que d'ailleurs elles sont fidèlement représentées par les trois planches enluminées, que nous venons de citer ci-dessus. J'observerai seulement que la couleur la plus ordinaire des pieds du faucon, est verdâtre, & que quand il s'en trouve qui ont les pieds & la membrane du bec jaune (*), les Fauconniers les appellent *faucon bec jaune*, & les regardent comme les plus laids & les moins nobles de tous les faucons; en sorte

(*) Voyez celui qui est représenté dans la planche enluminée, n°. 430.

qu'ils les rejettent de l'école de la fauconnerie : j'obſerverai encore qu'ils ſe ſervent du tiercelet de faucon, c'eſt-à-dire, du mâle, lequel eſt d'un tiers plus petit que la femelle, pour voler les perdrix, pies, geais, merles & autres oiſeaux de cette eſpèce; au lieu qu'on emploie la femelle au vol du lièvre, du milan, de la grue & des autres grands oiſeaux.

Il paroît que cette eſpèce de faucon, qui eſt aſſez commune en France, ſe trouve auſſi en Allemagne. M. Friſch (*g*) a donné la figure coloriée d'un faucon-ſors à pieds & à membrane du bec jaunes, ſous le nom de *Enten-ſtoſſer* ou *ſchwartz-braune habigt*, & il s'eſt trompé, en lui donnant le nom d'*autour brun*; car il differe de l'autour par la grandeur & par le naturel. Il paroît qu'on trouve auſſi en Allemagne, & quelquefois en France, une eſpèce différente de celle-ci, qui eſt le faucon pattu à tête blanche, que M. Friſch appelle mal-à-propos *vautour.* « Ce vautour » à pieds velus ou à culotte de plume, eſt, » dit-il, de tous les oiſeaux de proie diurnes » à bec crochu, le ſeul qui ait des plumes » juſqu'à la partie inférieure des pieds, aux» quels elles s'appliquent exactement : l'aigle

(*g*) *Nota.* Voici ce que M. Friſch dit de cet oiſeau qu'il appelle l'*ennemi des canards* ou l'*autour d'un brun noir.* Il a été pourvu par la nature, de longues ailes & de plumes ſerrées les unes ſur les autres . . . C'eſt des oiſeaux de proie l'un des plus vigoureux ; il pourſuit de préférence les canards, les poules d'eau, & autres oiſeaux d'eau, planche LXXIV.

» des rochers a aussi des plumes semblables, » mais qui ne vont que jusqu'à la moitié des » pieds : les oiseaux de proie nocturnes, » comme les chouettes, en ont jusqu'aux » ongles, mais ces plumes sont une espèce » de duvet : ce *vautour* poursuit toute sorte » de proie, & on ne le trouve jamais auprès » des cadavres (*h*). » C'est parce que ce n'est pas un vautour, mais un faucon, qu'il ne se nourrit pas de cadavres ; & ce faucon a paru à quelques-uns de nos Naturalistes assez semblable à notre faucon de France (*i*) pour n'en faire qu'une variété : s'il ne différoit en effet de notre faucon que par la blancheur de la tête, tout le reste est assez semblable pour qu'on ne dût le considérer que comme variété ; mais le caractere des pieds, couverts de plumes jusqu'aux ongles, me paroît être spécifique, ou tout au moins l'indice d'une variété constante, & qui fait race à part dans l'espèce du faucon.

Une seconde variété est le faucon blanc, qui se trouve en Russie, & peut-être dans les autres pays du Nord ; il y en a de tout-à-fait blancs & sans taches, à l'exception de l'extrémité des grandes plumes des aîles qui sont noirâtres : il y en a d'autres de cette espèce, qui sont aussi tous blancs, à l'exception de quelques taches brunes sur le dos &

(*h*) Frisch, planche LXXV, avec une figure coloriée. — Le Faucon à tête blanche. Brisson, tom. I, pag. 325 ; & tom. VI, Supplément, pag. 22, pl. 1.

(*i*) Voyez l'Ornithologie de M. Brisson, pag. 325.

ſur les aîles, & de quelques raies brunes ſur la queue (*k*) : comme ce faucon blanc eſt de la même grandeur que notre faucon, & qu'il n'en differe que par la blancheur, qui eſt la couleur que les oiſeaux, comme les autres animaux, prennent aſſez généralement dans les pays du Nord, on peut préſumer avec fondement que ce n'eſt qu'une variété de l'eſpèce commune, produite par l'influence du climat : cependant il paroît qu'en Islande, il y a auſſi des faucons de la même couleur que les nôtres, mais qui ſont un peu plus gros, & qui ont les aîles & la queue plus longues ; comme ils reſſemblent preſqu'en tout à notre faucon, & qu'ils n'en diffèrent que par ces légers caractères, on ne doit pas les ſéparer de l'eſpèce commune. Il en eſt de même de celui qu'on appelle *faucon-gentil*, que preſque tous les Naturaliſtes ont donné comme différent du faucon commun, tandis que c'eſt le même, & que le nom de *gentil* ne leur eſt appliqué que lorſqu'ils ſont bien élevés, bien faits & d'une jolie figure ; auſſi nos anciens Auteurs de fauconnerie ne comptoient que deux eſpèces principales de faucon, le faucon-gentil ou faucon de notre pays, & le faucon-pèlerin ou étranger, & regardoient tous les autres comme de ſimples variétés de l'une ou de l'autre de ces deux eſpèces. Il arrive en effet quelques faucons des pays étrangers, qui ne font que ſe montrer ſans s'arrêter, & qu'on prend au paſſage : il en

---

(*k*) Briſſon, tom. I, pag. 326.

vient surtout du côté du midi, que l'on prend à Malte, & qui sont beaucoup plus noirs que nos faucons d'Europe ; on en a pris même quelquefois de cette espèce en France ; & celui dont nous donnons la figure enluminée (*), a été pris en Brie ; c'est par cette raison que nous avons cru pouvoir l'appeller *faucon passager*. Il paroît que ce faucon noir passe en Allemagne comme en France, car c'est le même que M. Frisch a donné sous le nom de *falco fuscus*, *faucon brun* (*planche LXXXIII*), & qu'il voyage beaucoup plus loin ; car c'est encore le même faucon que M. Edwards a décrit & représenté, *tome I*, *page* 4, sous le nom de *faucon noir de la baie de Hudson*, & qui en effet lui avoit été envoyé de ce climat. J'observerai à ce sujet, que le faucon passager ou pélerin, décrit par M. Brisson, *page* 341, n'est point du tout un faucon étranger ni passager, & que c'est absolument le même que notre faucon-hagard (**), en sorte que l'espèce du faucon commun ou passager, ne nous est connue jusqu'à présent que par le faucon d'Islande, qui n'est qu'une variété de l'espèce commune, & par le faucon noir d'Afrique, qui en diffère assez, surtout par la couleur, pour pouvoir être regardé comme formant une espèce différente.

On pourroit peut-être rapporter à cette

(*) *Voyez les planches enluminées*, n°. 469.

(**) Voyez celui qui est représenté, *planche enluminée*, n°. 421.

espèce

espèce le faucon Tunisien ou Ponticien, dont parle Belon (*l*), « & qu'il dit être un peu » plus petit que le faucon-pélerin, qui a la » tête plus grosse & ronde, & qui ressem- » ble par la grandeur & le plumage au la- » nier »; peut-être aussi le faucon de Tartarie (*m*), qui, au contraire, est un peu plus grand que le faucon-pélerin, & que Belon dit en différer encore, en ce que le dessus de ses aîles est roux, & que ses doigts sont plus alongés.

En rassemblant & resserrant les différens objets que nous venons de présenter en détail, il paroît 1°. qu'il n'y a en France qu'une seule espèce de faucon bien connue pour y faire son aire dans nos provinces montagneuses; que cette même espèce se trouve en Suisse, en Allemagne, en Pologne & jusqu'en Islande vers le Nord, en Italie (*n*), en Espagne & dans les isles de la Méditerranée, & peut-être jusqu'en Egypte (*o*) vers le midi; 2°. que le faucon blanc n'est dans cette même espèce, qu'une variété produite par l'influence du climat du nord; 3°. que le faucon-gentil n'est pas d'une espèce différente de notre faucon commun (*p*); 4°. que

(*l*) Belon, *Hist. nat des Oiſ. pag.* 117.

(*m*) *Ibidem*, *pag.* 116.

(*n*) Aldrov. *Avi.* tom. I, pag. 429.

(*o*) Prosper Alpin, *Ægypt. tom. I*, *pag.* 200.

(*p*) *Nota.* Jean de Franchieres, qui est l'un des plus anciens, & peut-être le meilleur de nos auteurs sur la

le faucon-pélerin ou passager est d'une espèce différente, qu'on doit regarder comme étrangere, & qui peut-être renferme quelques variétés, telles que le faucon de Barbarie, le faucon Tunisien, &c. . . . Il n'y a donc, quoi qu'en disent les Nomenclateurs, que deux espèces réelles de faucons en Europe, dont la premiere est naturelle à notre climat, & se multiplie chez nous, & l'autre qui ne fait qu'y passer, & qu'on doit regarder comme étrangere. En rappellant donc à l'examen la liste la plus nombreuse de nos Nomenclateurs, au sujet des faucons, & suivant article par article celle de M. Brisson, nous trouverons 1o. que le faucon-sors n'est que le jeune de l'espèce commune; 2o. que le faucon-hagard n'en est que le vieux; 3o. que le faucon à tête blanche & à pieds pattus, est une variété ou race constante dans cette même espèce; 4o. sous le nom de *faucon blanc*, M. Brisson indique deux différentes espèces d'oiseaux, & peut-être trois, car le premier & le troi-

---

fauconnerie, ne compte que sept espèces d'oiseaux auxquels il donne le nom de *faucon*, savoir : le faucon-gentil, le faucon pélerin, le faucon-tartaret, le gerfaut, le sacre, le lanier & le faucon tunisien ou tunicien : en retranchant de cette liste le gerfaut, le sacre & le lanier qui ne sont pas proprement des faucons, il ne reste que le faucon-gentil & le faucon pélerin dont le tartaret & le tunisien sont deux variétés. Cet auteur ne connoissoit donc qu'une seule espèce de faucon naturelle en France, qu'il indique sous le nom de *faucon-gentil*; & cela prouve encore ce que j'ai avancé, que le faucon-gentil & le faucon-commun, ne sont tous deux qu'une seule & même espèce.

ſieme pourroient être, abſolument parlant, des faucons qui auroient ſubi la variété commune des oiſeaux du nord, qui eſt le blanc; mais pour le ſecond, dont M. Briſſon ne paroît parler que d'après M. Friſch, dont il cite la *planche LXXX*, ce n'eſt certainement pas un faucon, mais un oiſeau de rapine, commun en France, auquel on donne le nom de *harpaye* : 5°. que le faucon noir eſt le véritable faucon-pélerin ou paſſager, qu'on doit regarder comme étranger ; 6°. que le faucon tacheté, n'eſt que le jeune de ce même faucon étranger ; 7°. que le faucon brun eſt moins un faucon qu'un buſard : M. Friſch eſt le ſeul qui en ait donné la repréſentation (*q*), & cet Auteur nous dit que cet oiſeau attrape quelquefois en volant les pigeons ſauvages ; que ſon vol eſt très haut, & qu'on le tire rarement, mais que néanmoins il guette les oiſeaux aquatiques, ſur les étangs & dans les autres lieux marécageux : ces indices réunis, nous portent à croire, que ce faucon brun de M. Briſſon n'eſt vraiſemblablement qu'une variété dans l'eſpèce des buſards, quoiqu'il n'ait pas la queue auſſi longue que les autres buſards ; 8°. que le faucon rouge n'eſt qu'une variété dans notre eſpèce commune du faucon, que Belon dit, avec quelques anciens Fauconniers, ſe trouver dans les lieux marécageux qu'il fréquente de préférence ; 9°. que le faucon rouge des Indes, eſt un

(*q*) Friſch, *tom. I, planche LXXVI.*

oiseau étranger, dont nous parlerons dans la suite ; 10°. que le faucon d'Italie, dont M. Brisson ne parle que d'après Jonston, peut encore être, sans scrupule, regardé comme une variété de l'espèce commune de notre faucon des Alpes ; 11°. que le faucon d'Islande est, comme nous l'avons dit, une autre variété de l'espèce commune, dont il ne diffère que par un peu plus de grandeur ; 12°. que le sacre n'est point, comme le dit M. Brisson, une variété du faucon, mais une espèce différente qu'il faut considérer à part ; 13°. que le faucon-gentil n'est point une espèce différente de celle de notre faucon commun ; & que ce n'est que le faucon-sors de cette espèce commune, que M. Brisson a décrit sous le nom de *faucon-gentil*, mais dans un temps de mue, différent de celui qu'il a décrit sous le simple nom de *faucon* ; 14°. que le faucon appellé *pélerin* par M. Brisson, n'est que notre même faucon commun, devenu par l'âge faucon-hagard [*], & que par conséquent ce n'est qu'une variété de l'âge, & non pas une diversité d'espèce ; 15°. que le faucon de Barbarie n'est qu'une variété dans l'espèce du faucon étranger, que nous avons nommé *faucon passager* [**] ; 16°. qu'il en est de même du faucon de Tartarie ; 17°. que le faucon à collier n'est point un faucon, mais un oiseau

(*) *Voyez les planches enluminées*, n°. 421.

(**) Voyez celui qui est représenté, *planche enluminée*, n°, 469.

d'un tout autre genre, auquel nous avons donné le nom de *soubuse*; 18°. que le faucon de roche n'est point encore un faucon, puisqu'il approche beaucoup plus du hobereau & de la cresserelle; & que par conséquent c'est un oiseau qu'il faut considérer à part; 19°. que le faucon de montagne n'est qu'une variété du rochier; 20°. que le faucon de montagne cendré n'est qu'une variété de l'espèce commune du faucon; 21°. que le faucon de la baie de Hudson est un oiseau étranger, d'une espèce différente de celle d'Europe, & dont nous parlerons dans l'article suivant; 22°. que le faucon étoilé est un oiseau d'un autre genre que le faucon; 23°. que le faucon huppé des Indes, le faucon des Antilles, le faucon-pêcheur des Antilles, & le faucon-pêcheur de la Caroline, sont encore des oiseaux étrangers dont il sera fait mention dans la suite. On peut voir par cette longue énumération, qu'en séparant même les oiseaux étrangers, & qui ne sont pas précisément des faucons, & en ôtant encore le faucon pattu, qui n'est peut-être qu'une variété ou une espèce très voisine de celle du faucon commun, il y en a dix-neuf que nous réduisons à quatre espèces; savoir, le faucon commun, le faucon passager, le sacre & le busard, dont il n'y en a plus que deux qui soient en effet des faucons.

Après cette réduction faite de tous les prétendus faucons, aux eux espèces du faucon commun ou gentil, & du faucon passager ou pélerin, voici les différences que nos anciens Fauconniers trouvoient dans leur nature &

mettoient dans leur éducation. Le faucon-gentil mue dès le mois de mars, & même plutôt; le faucon-pélerin ne mue qu'au mois d'août : il est plus plein sur les épaules, & il a les yeux plus grands, plus enfoncés, le bec plus gros, les pieds plus longs & mieux fendus que le faucon-gentil (*r*) : ceux qu'on prend au nid s'appellent *faucons-niais;* lorsqu'ils sont pris trop jeunes, ils sont souvent criards & difficiles à élever; il ne faut pas les dénicher avant qu'ils soient un peu grands, ou si l'on est obligé de les ôter de leur nid, il ne faut point les manier, mais les mettre dans un nid le plus semblable au leur qu'on pourra, & les nourrir de chair d'ours, qui est une viande assez commune dans les montagnes où l'on prend ces oiseaux, & au défaut de cette nourriture on leur donnera de la chair de poulet : si l'on ne prend pas ces précautions, les aîles ne leur croissent pas (*s*), & leurs jambes se cassent ou se déboîtent aisément : les faucons-sors, qui sont les jeunes, & qui ont été pris en septembre, octobre & novembre, sont les meilleurs & les plus aisés à élever : ceux qui ont été pris plus tard en hiver ou au printemps suivant,

---

(*r*) Fauconnerie d'Artelouche, imprimée à la suite de la Vénerie de du Fouilloux, & des Fauconneries de Jean de Franchieres & de Guillaume Tardif. *Paris*, 1614, *pag.* 89.

(*s*) Recueil de tous les oiseaux de proie qui servent à la Fauconnérie, par G. B. imprimé à la suite des Fauconneries citées dans la note précédente, *pag.* 114, *verso*.

& qui par conſéquent ont neuf ou dix mois d'âge, ſont déjà trop accoutumés à leur liberté pour ſubir aiſément la ſervitude, & demeurer en captivité ſans regret; & l'on n'eſt jamais sûr de leur obéiſſance & de leur fidélité dans le ſervice : ils trompent ſouvent leur maître, & quittent lorſqu'il s'y attend le moins. On prend tous les ans les faucons-pélerins au mois de ſeptembre, à leur paſſage dans les isles, ou ſur les falaiſes de la mer. Ils ſont de leur naturel prompts, propres à tout faire, dociles & fort aiſés à inſtruire (*t*) : on peut les faire voler pendant tout le mois de mai & celui de juin, parce qu'ils ſont tardifs à muer; mais auſſi dès que la mue commence, ils ſe dépouillent en peu de temps. Les lieux où l'on prend le plus de faucons-pélerins, ſont non ſeulement les côtes de Barbarie, mais toutes les isles de la Méditerranée, & particulièrement celle de Candie, d'où nous venoient autrefois les meilleurs faucons.

Comme les Arts n'appartiennent point à l'Hiſtoire Naturelle, nous n'entrerons point ici dans les détails de l'art de la fauconnerie; on les trouvera dans l'Encyclopédie (*u*), dont nous avons déjà emprunté deux notes. « Un bon faucon, dit M. Le Roi, auteur de

---

(*t*) Fauconnerie de Jean de Franchieres, pag. 2, *recto*.

(*u*) Voyez cet article *Fauconnerie*, au ſujet de l'éducation des faucons, de ſes maladies & des ſoins propres à les prévenir, ou des remèdes néceſſaires pour les guérir. *Par M. Le Roy, Lieutenant des chaſſes de Sa Majeſté à Verſailles.*

» l'article *Fauconnerie*, doit avoir la tête ronde,
» le bec court & gros, le cou fort long, la
» poitrine nerveuſe, les mahutes larges, les
» cuiſſes longues, les jambes courtes, la main
» large, les doigts déliés, alongés & nerveux
» aux articles, les ongles fermes & recour-
» bés, les aîles longues; les ſignes de force
» & de courage, ſont les mêmes pour le ger-
» faut & pour le tiercelet, qui eſt le mâle
» dans toutes les eſpèces d'oiſeaux de proie,
» & qu'on appelle ainſi parce qu'il eſt d'un
» tiers plus petit que la femelle; une mar-
» que de bonté moins équivoque dans un oi-
» ſeau, eſt de chevaucher contre le vent,
» c'eſt-à-dire, de ſe roidir contre, & ſe te-
» nir ferme ſur le poing lorſqu'on l'y expoſe :
» le pennage d'un faucon doit être brun &
» tout d'une pièce, c'eſt-à-dire, de même cou-
» leur; la bonne couleur des mains eſt de
» vert-d'eau; ceux dont les mains & le bec
» ſont jaunes, ceux dont le plumage eſt ſemé
» de taches, ſont moins eſtimés que les au-
» tres : on fait cas des faucons noirs, mais
» quel que ſoit leur plumage, ce ſont tou-
» jours les plus forts en courage qui ſont
» les meilleurs. . . . Il y a des faucons lâ-
» ches & pareſſeux; il y en a d'autres ſi fiers,
» qu'ils s'irritent contre tous les moyens de
» les apprivoiſer; il faut abandonner les uns
» & les autres, &c ».

M. Forget, Capitaine du vol à Verſailles, a bien voulu me communiquer la notice ſuivante.

» Il n'y a, dit-il, de différence eſſentielle
» entre

» entre les faucons de différens pays, que
» par la grosseur; ceux qui viennent du Nord,
» sont ordinairement plus grands que ceux
» des montagnes des Alpes & des Pyré-
» nées; ceux-ci se prennent, mais dans
» leurs nids, les autres se prennent au pas-
» sage, dans tous les pays; ils passent en
» octobre & en novembre, & repassent en
» février & mars. . . . . L'âge des faucons se
» désigne très distinctement la seconde année,
» c'est-à-dire, à la premiere mue, mais dans
» la suite les connoissances deviennent bien
» plus difficiles; indépendamment des chan-
» gemens de couleur, on peut les distinguer
» jusqu'à la troisieme mue, c'est-à-dire par
» la couleur des pieds & celle de la mem-
» brane du bec «.





OISEAUX ÉTRANGERS

Qui ont rapport au GERFAUT *& aux* FAUCONS.

I.

Le faucon d'Islande, que nous avons dit être une variété dans l'espèce de notre faucon commun, & qui n'en diffère en effet, qu'en ce qu'il est un peu plus grand & plus fort.

II.

Le faucon noir (*) qui se prend au passage à Malthe, en France, en Allemagne, dont nous avons parlé, & que MM. Frisch (*a*) & Edwards (*b*) ont indiqué & décrit, qui nous paroît être d'une espèce étrangere & différente de celle de notre faucon commun; j'observerai que la description qu'en donne M. Edwards est exacte, mais que M. Frisch n'est pas fondé à prononcer que ce faucon doit être sans doute le plus fort des oiseaux de proie de sa grandeur, parce que près de

(*) *Voyez les planches enluminées*, n°. 469.

(*a*) Frisch, *tom. I, planche* LXXXIII.

(*b*) Edwards, *tom. I, pag. 4, planche* IV.

l'extrémité du bec supérieur, il y a une espèce de dent triangulaire ou de pointe tranchante, & que les jambes sont garnies de plus grands doigts & ongles qu'aux autres faucons; car en comparant les doigts & les ongles de ce faucon noir, que nous avons en nature, avec ceux de notre faucon, nous n'avons pas trouvé qu'il y eût de différence, ni pour la grandeur, ni pour la force de ces parties; & en comparant de même le bec de ce faucon noir avec le bec de nos faucons, nous avons trouvé que dans la plupart de ceux-ci il y avoit une pareille dent triangulaire, vers l'extrémité de la mandibule supérieure; en sorte qu'il ne diffère point à ces deux égards du faucon commun, comme M. Frisch semble l'insinuer; au reste, le faucon tacheté dont M. Edwards donne la description & la figure (*c*), & qu'il dit être du même climat que le faucon noir, c'est-à-dire, des terres de la baie de Hudson, ne nous paroît être en effet que le faucon-sors ou jeune de cette même espèce, & par conséquent ce n'est qu'une variété produite dans les couleurs par la différence de l'âge, & non par une variété réelle ou variété de race dans cette espèce. On nous a assuré que la plupart de ces faucons noirs arrivent du côté du midi; cependant nous en avons vu un qui avoit été pris sur les côtes de l'Amérique septentrionale, près du banc de Terre-neuve; & comme M. Edwards dit qu'il se trouve

(*c*) Edwards, *tom. I, pag. 3, planche III.*

aussi dans les terres voisines de la baie de Hudson, on peut croire que l'espèce est fort répandue, & qu'elle fréquente également les climats chauds, tempérés ou froids.

Nous observerons que cet oiseau que nous avons eu en nature, avoit les pieds d'un bleu bien décidé, & que ceux que l'on trouve représentés dans les planches enluminées de MM. Edwards & Frisch, avoient les pieds jaunes; cependant il n'est pas douteux que ce ne soient les mêmes oiseaux. Nous avons déjà reconnu en examinant les balbuzards, qu'il y en avoit à pieds bleus, & d'autres à pieds jaunes; ce caractere est donc beaucoup moins fixe qu'on ne l'imaginoit : il en est de la couleur des pieds à-peu-près comme de celle du plumage; elle varie souvent avec l'âge, ou par d'autres circonstances.

III.

L'OISEAU qu'on peut appeller le *faucon rouge des Indes orientales*, très bien décrit par Aldrovande (*d*), & à-peu-près dans les termes suivans. La femelle qui est d'un tiers plus grosse que le mâle, a le dessus de la tête large & presque plat : la couleur de la tête, du cou, de tout le dos & du dessus des aîles, est d'un cendré tirant sur le brun; le bec est très gros, quoique le crochet en soit assez petit : la base du bec est jaune, & le

(*d*) *Falco rubeus indicus*. Aldrov. *Avi. pag. 494; fig. pag. 495 & 496*.

reſte juſqu'au crochet eſt de couleur cendrée; la pupille des yeux eſt très noire, l'iris brune; la poitrine entiere, la partie ſupérieure du deſſous des aîles, le ventre, le croupion & les cuiſſes, ſont d'un orangé preſque rouge : il y a cependant au-deſſus de la poitrine ſous le menton, une tache longue de couleur cendrée, & quelque petite tache de cette même couleur ſur la poitrine : la queue eſt rayée de bandes en demi-cerle, alternativement brunes & cendrées; les jambes & les pieds ſont jaunes, & les ongles noirs. Dans le mâle, toutes les parties rouges ſont plus rouges, & toutes les parties cendrées ſont plus brunes; le bec eſt plus bleu, & les pieds ſont plus jaunes. Ces faucons, ajoute Aldrovande, avoient été envoyés des Indes orientales au grand Duc Ferdinand, qui les fit deſſiner vivans (*e*). Nous devons obſerver ici que Tardif, (*f*) Albert & Creſcent (*g*), ont parlé du faucon rouge comme d'une eſpèce ou d'une variété qu'on connoiſſoit en Europe, & qui ſe trouve dans les pays de plaines & de marécages; mais ce faucon rouge n'eſt pas aſſez bien décrit pour qu'on puiſſe dire ſi c'eſt le même que le faucon rouge des In-

(*e*) Rouge faucon eſt ſouvent trouvé ès lieux pleins & en marais : il eſt hardi, mais difficile à gouverner. *Fauconnerie de Tardif, Iere. Partie, chap. III.*

(*f*) Albert, *verſo 23, cap. XII.*

(*g*) *Petr. Creſcentius, lib. X, cap. IV.*

des, qui pourroit bien voyager & venir en Europe comme le faucon passager.

IV.

L'OISEAU indiqué par Willulghby (*h*), sous la dénomination de *falco indicus cirratus*, qui est plus gros que le faucon, & presque égal à l'autour, qui a sur la tête une huppe dont l'extrémité se divise en deux parties qui pendent sur le cou. Cet oiseau est noir sur toutes les parties supérieures de la tête & du corps; mais sur la poitrine & le ventre, son plumage est traversé de lignes noires & blanches alternativement : les plumes de la queue sont aussi rayées de lignes alternativement noires & cendrées; les pieds sont couverts de plumes jusqu'à l'origine des doigts; l'iris des yeux, la peau qui couvre la base du bec, & les pieds sont jaunes; le bec est d'un bleu noirâtre, & les ongles sont d'un beau noir.

Au reste, il paroît par le témoignage des voyageurs, que le genre des faucons est l'un des plus universellement répandus; nous avons dit qu'on en trouve par-tout en Europe, du Nord au Midi, qu'on en prend en quantité dans les isles de la Méditerranée, qu'ils sont communs sur la côte de Barbarie. M. Shaw (*i*), dont j'ai trouvé les rela-

(*h*) Willulghby, *Ornith. pag. 48.*

(*i*) Voyage de M. Shaw, tom. I, pag. 389.

tions preſque toujours fidèles, dit qu'au royaume de Tunis, il y a des faucons & des éperviers en aſſez grande abondance, & que la chaſſe à l'oiſeau eſt un des plus grands plaiſirs des Arabes & des gens un peu au-deſſus du commun : on les trouve encore plus fréquemment au Mogol (*k*) & en Perſe (*l*), où l'on prétend que l'art de la faucon-

---

(*k*) On ſe ſert du faucon au Mogol, pour la chaſſe du daim & des gazelles. *Voyage de Jean Ovington, tom. I, pag. 279.*

(*l*) Les Perſans entendent tout-à-fait bien à enſeigner les oiſeaux de chaſſe, & ordinairement ils dreſſent les faucons à voler ſur toutes ſortes d'oiſeaux, & pour cela ils prennent des grues & d'autres oiſeaux qu'ils laiſſent aller, après leur avoir bouché les yeux ; auſſitôt ils font voler le faucon qui les prend fort aiſément . . . . Il y a des faucons pour la chaſſe de la gazelle, qu'ils inſtruiſent de la maniere qui ſuit : ils ont des gazelles contrefaites (empailiées), ſur le nez deſquelles ils donnent toujours à manger à ces faucons, & jamais ailleurs : après qu'ils les ont ainſi élevés, ils les mènent à la campagne ; & lorſqu'ils ont découvert une gazelle, ils lâchent deux de ces oiſeaux, dont l'un va fondre ſur le nez de la gazelle, & lui donne en arriere des coups de pieds : la gazelle s'arrête & ſe ſecoue pour s'en délivrer ; l'oiſeau bat des ailes pour ſe retenir, ce qui empêche encore la gazelle de bien courir, & même de voir devant elle ; enfin, lorſqu'avec bien de la peine elle s'en eſt défaite, l'autre faucon qui eſt en l'air prend la place de celui qui eſt à bas, lequel ſe releve pour ſuccèder à ſon compagnon quand il ſera tombé ; & de cette ſorte ils retardent tellement la courſe de la gazelle, que les chiens ont le temps de l'attrapper. Il y a d'autant plus de plaiſir à ces chaſſes, que le pays eſt plat & découvert, y ayant fort peu de bois. *Relation de Thevenot, tom. II, pag. 200 . . . .*

nerie est plus cultivé que par-tout ailleurs (*m*); on en trouve jusqu'au Japon, où Kœmpfer (*n*) dit qu'on les tient plutôt par faste, que pour l'utilité de la chasse, & ces faucons du Japon viennent des parties sep-

---

Voyage de Jean Ovington, tom. I, pag. 279. --- La maniere dont les Persans dressent les faucons à la chasse des bêtes fauves, est d'en écorcher une & d'en remplir la peau de paille, & d'attacher toujours la viande dont on repaît les faucons, sur la tête de cette peau bourrée que l'on fait mouvoir sur quatre roues par une machine, tant que l'oiseau mange, afin de l'y accoutumer... Si la bête est grande, on lâche plusieurs oiseaux après elle, qui la tourmentent l'un après l'autre... Ils se servent aussi de ces oiseaux pour les rivieres & les marais dans lesquels ils vont, comme les chiens, chercher le gibier... Comme tous les gens d'épée sont chasseurs, ils portent d'ordinaire à l'arçon de la selle, une petite timbale de huit à neuf pouces de diamètre, qui leur sert à rappeller l'oiseau en frappant dessus. *Voyage de Chardin, tom. II, pages 32 & 33.* --- La Perse ne manque pas d'oiseaux de proie : il s'y trouve quantité de faucons, d'éperviers & de lannerets, & autres semblables oiseaux de chasse dont la Vénerie du Roi est très bien pourvue, & on y en compte plus de huit cents : les uns sont pour le sanglier, l'âne sauvage & la gazelle ; les autres, pour voler les grues, les hérons, les oies & les perdrix. Une grande partie de ces oiseaux de chasse s'apporte de Russie ; mais les plus grands & les plus beaux viennent des montagnes qui s'étendent vers le Midi, depuis Schyras jusqu'au golfe Persique. *Voyage de Dampier, tom. II, pag. 32 & suiv.*

(*m*) Les Persans, qui sont fort patiens, prennent aussi plaisir à dresser un corbeau de la même maniere qu'ils dressent un épervier. *Voyage de Dampier, tom. II, pag. 25.*

(*n*) Kœmpfer, *Hist. du Japon, tom. I, pag. 115.*

tentrionales de cette isle. Kolbe (*o*) fait aussi mention des faucons du cap de Bonne-espérance, & Bosman de ceux de Guinée (*p*); en sorte qu'il n'y a, pour ainsi dire, aucune terre, aucun climat dans l'ancien continent, où l'on ne trouve l'espèce du faucon; & comme ces oiseaux supportent très bien le froid, & qu'ils volent facilement & très rapidement, on ne doit pas être surpris de les retrouver dans le nouveau continent; il y en a dans le Groënland (*q*), dans les parties montagneuses de l'Amérique septentrionale & méridionale (*r*) & jusques

---

(*o*) Kolbe, Description du cap de Bonne-espérance, tom. III, pag. 146.

(*p*) Sur cette côte de Guinée on voit encore un autre oiseau de proie qui ressemble fort à un faucon, & qui, quoiqu'un peu plus gros qu'un pigeon, est si hardi & si fort, qu'il se jette sur les plus grosses poules & les emporte. *Voyage de Guillaume Bosman, lettre 15e. pag. 268.*

(*q*) On trouve dans le Groënland des faucons blancs & gris, en très grand nombre, & plus qu'en autre lieu du monde. On portoit anciennement de ces oiseaux pour grande rareté, aux Rois de Dannemarck, à cause de leur bonté merveilleuse; & les Rois de Dannemarck en faisoient des présens aux Rois & Princes leurs voisins ou amis, parce que la chasse de l'oiseau n'est du tout point en usage dans le Dannemarck, non plus qu'aux autres endroits du Septentrion. *Recueil des Voyages du Nord, tom. I, pag. 99.*

(*r*) On a envoyé plusieurs & diverses sortes de faucons de la neuve Espagne & du Pérou, aux Seigneurs d'Espagne, d'autant qu'on en fait grande estime. Il y a même des hérons & des aigles de diverses sortes; & il n'y a point de doute que ces espèces d'oiseaux & autres semblables, n'y ayent passé bien plutôt que les

dans les iſles de la mer du Sud (*s*).

V.

Voyez planche II. de ce Volume.

L'OISEAU appellé *tanas* par les Nègres du Sénégal, & qui nous a été donné par M. Adanſon, ſous le nom de *faucon-pêcheur* (*): il reſſemble preſque en tout à notre faucon par les couleurs du plumage; il eſt néanmoins un peu plus petit, & il a ſur la tête de longues plumes éminentes qui ſe rabattent en arriere & qui forment une eſpèce de huppe, par laquelle on pourra toujours diſtinguer cet oiſeau des autres du même genre : il a auſſi le bec jaune, moins courbé & plus gros que le faucon; il en differe encore en ce que les deux mandibules ont des dentelures très ſenſibles; & ſon naturel eſt auſſi différent; car il pêche plutôt qu'il ne chaſſe : je crois que c'eſt à cette eſpèce qu'on doit rapporter l'oiſeau duquel Dampier (*t*) fait mention ſous ce même nom de *fau-*

---

lions & les tigres. *Hiſtoire naturelle des Indes occidentales*, *par Acoſta*, *pag.* 193. --- *Nota.* L'Oiſeau que les Mexicains appelloient *Hotli*, indiqué par Fernandès, paroît être le même que le faucon noir dont nous avons parlé.

(*s*) Hiſtoire des navigations aux terres Auſtrales, tom. III, pag. 197.

(*) *Voyez les planches enluminées*, *n°*. 478.

(*t*) Nouveau voyage autour du monde, par Guillaume Dampier, tom. III, pag. 318.

con-pêcheur : » il ressemble, dit-il, à nos plus
» petits faucons pour la couleur & la figu-
» re : il a le bec & les ergots faits tout de
» même ; il se perche sur les troncs des ar-
» bres & sur les branches seches qui don-
» nent sur l'eau dans les criques, les rivie-
» res ou au bord de la mer ; & dès que ces
» oiseaux voient quelques petits poissons au-
» près d'eux, ils volent à fleur d'eau, les en-
» filent avec leurs griffes, & s'élèvent aussi-
» tôt en l'air, sans toucher l'eau de leurs
» aîles « : il ajoute » qu'il n'avalent pas le
» poisson tout entier, comme font les au-
» tres oiseaux qui en vivent, mais qu'ils le
» déchirent avec leur bec, & le mangent par
» morceaux «.





*LE HOBEREAU[a].

Voyez planche II. de ce Volume.

Le Hobereau est bien plus petit que le faucon, & en diffère aussi par les habitudes naturelles : le faucon est plus fier, plus vif & plus courageux ; il attaque des oiseaux beaucoup plus gros que lui. Le hobereau est plus lâche de son naturel ; car à moins qu'il ne soit dressé, il ne prend que les alouettes & les cailles ; mais il sait compenser ce défaut de courage & d'ardeur par son industrïe : dès qu'il apperçoit un chasseur & son chien, il les suit d'assez près ou plane au-dessus de leur tête, & tâche de saisir les petits oiseaux qui s'élèvent devant eux ; si le chien fait lever une alouette, une caille, & que le chasseur la manque, il ne la manque pas :

(*) *Voyez les planches enluminées*, n°. 431 & 432.

(a) En Anglois, *Hobbi* ; en Italien, *Bacello*. Hobreau. Belon, *Hist. nat des Ois. pag. 118*. --- *Subbuteo*, Aldrov. *Avi.* tom. I, pag. 373 --- *Falco arborarius*. Aldrov. *Avi. tom. I, pag. 492*. --- Hobreau. Albin, tom. I, pag. 7, planche VI, avec une figure coloriée. --- *Litho-falco sive æsalus, Rochier æsalon*. Frisch, *planche LXXXVI, avec une figure coloriée*. --- Le Hobreau, Brisson, *Ornithol.* tome I, pag. 375. *The Hobbi*, British Zoology, planche *A 9*, avec une figure coloriée.



Le Canas · 2 Le Hobereau .

il a l'air de ne pas crainde le bruit & de ne pas connoître l'effet des armes à feu, car il s'approche de très près du chaſſeur, qui le tue ſouvent lorſqu'il ravit ſa proie : il fréquente les plaines voiſines des bois, & ſurtout celles où les alouettes abondent; il en détruit un très grand nombre, & elles connoiſſent ſi bien ce mortel ennemi, qu'elles ne l'apperçoivent jamais ſans le plus grand effroi, & qu'elles ſe précipitent du haut des airs, pour ſe cacher ſous l'herbe ou dans les buiſſons : c'eſt la ſeule maniere dont elles puiſſent échapper; car quoique l'alouette s'élève beaucoup, le hobereau vole encore plus haut qu'elle, & on peut le dreſſer au leurre comme le faucon & les autres oiſeaux du plus haut vol : il demeure & niche dans les forêts où il ſe perche ſur les arbres les plus élevés. Dans quelques-unes de nos provinces on donne le nom de *hobereau* (*b*) aux petits ſeigneurs qui tyranniſent leurs payſans, & plus particuliérement au gentilhomme à lièvre, qui va chaſſer chez ſes voiſins, ſans en être prié, & qui chaſſe moins pour ſon plaiſir que pour le profit.

On peut obſerver que dans cette eſpèce le plumage de l'oiſeau eſt plus noir dans la premiere année qu'il ne l'eſt dans les années ſuivantes : il y a auſſi dans notre cli-

---

(*b*) Ce nom de *Hobereau* appliqué aux Gentils-hommes de campagne, peut venir auſſi de ce qu'autrefois tous ceux qui n'étoient point aſſez riches pour entretenir une fauconnerie, ſe contentoient d'élever des hobereaux pour la chaſſe.

mat une(*) variété de cet oiseau, qui nous a paru assez singuliere pour mériter d'être représentée (†); les différences consistent en ce que la gorge, le dessous du cou, la poitrine, une partie du ventre & les grandes plumes des aîles sont cendrées & sans taches; tandis que dans le hobereau commun, la gorge & le dessous du cou sont blancs, la poitrine & le dessus du ventre blanc aussi, avec des taches longitudinales brunes, & que les grandes plumes des aîles sont presque noirâtres : il y a de même d'assez grandes différences dans les couleurs de la queue, qui dans le hobereau commun est blanchâtre par-dessous, traversée de brun, & qui dans l'autre est absolument brune. Mais ces différences n'empêchent pas que ces deux oiseaux ne puissent être regardés comme de la même espèce; car ils ont la même grandeur, le même port, & se trouvent de même en France; & d'ailleurs ils se ressemblent par un caractere spécifique très particulier, c'est qu'ils ont tous deux le bas du ventre & les cuisses garnies de plumes d'un roux vif, & qui tranche beaucoup sur les autres couleurs de cet oiseau; il n'est pas même impossible que cette variété, dont toutes les différences se réduisent à des nuances de couleurs, ne provienne de l'âge ou des différens temps de la mue de

---

(*) *Voyez les planches enluminées*, n°. 431.

(†) Voyez planche III de ce Volume.





1 Variété du Hobereau
2 La Cresserelle .

ſeau ; & c'eſt encore une raiſon de plus pour ne le pas ſéparer de l'eſpèce commune. Au reſte, le hobereau ſe porte ſur le poing, découvert & ſans chaperon, comme l'émerillon, l'épervier & l'autour, & l'on en faiſoit autrefois un grand uſage pour la chaſſe des perdrix & des cailles.



(*) LA CRESSERELLE (*a*).

Voyez planche III de ce Volume.

LA Creſſerelle eſt l'oiſeau de proie le plus commun dans la plupart de nos provinces de France, & ſurtout en Bourgogne : il n'y a point d'ancien château ou de tour aban-

(*) *Voyez les planches enluminées*, n°. 401 & 471.

(*a*) En Grec, ou Κέγχρις ou Κέγχρις ; *Cenchris ſeu miliaria dicitur hæc avis*, aït Geſnerus, *quòd punctis nigris milii æmulis inſignis ſit* ; en Latin, *Tinnunculus* ; en Italien, *Canibello*, *Tittinculo*, *Tintarello*, *Garinello* ; en Eſpagnol, *Cernicalo* ou *Zernicalo* ; en Allemand, *Roethel-weih* ou *Wannen-waeher*, *quod alas extendat* [aït Schwenckfeld] *ventiletque inſtar ventilabri quod vannum nominant* ; en Polonois, *Puſtolka* ; en Anglois, *Keſtril* ou *Keſtrel*. *Nota*. Ce pourroit être de ce mot Anglois *Keſtrel*, qu'eſt dérivé le nom *Criſtel* que les Bourguignons donnent à cet oiſeau ; en Ecoſſe, *Stanchel* ou *Stannel* ou *Stonegall* ; on l'a auſſi appellé en vieux François, & encore actuellement dans quelques pro-

donnée qu'elle ne fréquente & qu'elle n'habite ; c'est surtout le matin & le soir qu'on la voit voler autour de ces vieux bâtimens, & on l'entend encore plus souvent qu'on ne la voit ; elle a un cri précipité *pli*, *pli*, *pli*, ou *pri*, *pri*, *pri*, qu'elle ne cesse de répéter en volant, & qui effraie tous les petits oiseaux sur lesquels elle fond comme une flèche, & qu'elle saisit avec ses serres ; si par hasard elle les manque du premier coup, elle les poursuit sans crainte du danger jusque dans les maisons : j'ai vu plus d'une fois mes gens prendre une cresserelle & le petit oiseau qu'elle poursuivoit, en fermant la fenêtre d'une chambre ou la porte d'une galerie, qui étoient éloignées de plus de cent toises des vieilles tours d'où elle étoit partie ; lorsqu'elle a saisi & emporté l'oiseau, elle le tue & le

---

vinces de France, *Cercerelle*, *Quercerelle*, *Ecrecelle*; Salerne dit qu'on l'appelle en Sologne *Mezy* ; à Châlons-sur-Marne *Rabaillet* ; en Provence, *Ratier* ; en Touraine, *Pitriou* ; à Saumur, *Pitri* ; en Beauce, *Preneur de mulots*, *&c.* . . . Cresserelle ou Cercerelle. Belon, *hist. nat. des Oiſ.* pag. 114. --- *Tinnunculus seu Cenchris.* Aldrov. *Avi.* tom. I, pag. 356. --- Crecerelle. Albin, tom. I, pag. 8, planche VII, avec une figure coloriée qui est celle de la femelle. --- *Coq de Windhover*, Albin, tom. III, planche V, avec une figure coloriée qui est celle du mâle. --- *Tinnunculus verus.* Frisch, planche LXXXIV, avec une figure coloriée qui est celle du mâle. --- *Falco rufus.* Frisch, planche LXXXVIII, avec une figure coloriée qui est celle de la femelle. --- La Cresserelle. Brisson, *Ornithol.* tom. I, pag. 393. --- *Kestril.* Britisch Zoology, planche *A* 8 ; fig. 1, *the male* ; *the female*, fig. 2 ; ces deux figures sont coloriées.

plume

plume très proprement avant de le manger : elle ne prend pas tant de peine pour les souris & les mulots ; elle avale les plus petits tout entiers, & dépèce les autres. Toutes les parties molles du corps de la souris se digèrent dans l'estomac de cet oiseau ; mais la peau se roule & forme une petite pelote, qu'il rend par le bec, & non par le bas ; car ses excrémens sont presque liquides & blanchâtres : en mettant ces pelotes qu'elle vomit dans l'eau chaude, pour les ramollir & les étendre, on retrouve la peau entiere de la souris comme si on l'eût écorchée. Les ducs, les chouettes, les buses, & peut-être beaucoup d'oiseaux de proie, rendent de pareilles pelotes dans lesquelles, outre la peau roulée, il se trouve quelquefois des portions les plus dures des os. Il en est de même des oiseaux pêcheurs ; les arêtes & les écailles des poissons se roulent dans leur estomac, & ils les rejettent par le bec.

La cresserelle est un assez bel oiseau ; elle a l'œil vif & la vue très perçante, le vol aisé & soutenu : elle est diligente & courageuse ; elle approche, par le naturel, des oiseaux nobles & généreux ; on peut même la dresser, comme les émérillons, pour la fauconnerie. La femelle est plus grande que le mâle ; & elle en diffère en ce qu'elle a la tête rousse, le dessus du dos, des ailes & de la queue, rayé de bandes transversales brunes ; & qu'en même temps toutes les plumes de la queue sont d'un brun roux plus ou moins foncé ; au lieu que dans le mâle, la tête & la queue sont grises, & que les parties supérieures du dos

& des ailes sont d'un roux vineux, semé de quelques petites taches noires : on peut voir les différences du mâle & de la femelle dans les planches enluminées que nous avons citées.

Nous ne pouvons nous dispenser d'observer que quelques-uns de nos Nomenclateurs modernes (*b*) ont appellé *épervier des alouettes*, la cresserelle femelle, & qu'ils en ont fait une espèce particuliere & différente de celle de la cresserelle.

Quoique cet oiseau fréquente habituellement les vieux bâtimens, il y niche plus rarement que dans les bois ; & lorsqu'il ne dépose pas ses œufs dans des trous de murailles ou d'arbres creux, il fait une espèce de nid très négligé, composé de bûchettes & de racines, & assez semblable à celui des geais, sur les arbres les plus élevés des forêts : quelquefois il occupe aussi les nids que les corneilles ont abandonnés ; il pond plus souvent cinq œufs que quatre, & quelquefois six & même sept, dont les deux bouts sont teints d'une couleur rougeâtre ou jaunâtre, assez semblable à celle de son plumage. Ses petits, dans le premier âge, ne sont couverts que d'un duvet blanc ; d'abord il les nourrit avec des insectes, & ensuite il leur apporte des mulots en quantité qu'il apperçoit sur terre du plus haut des airs où il tourne lentement, & demeure souvent stationnaire pour épier son gibier sur lequel il fond en un instant : il

(*b*) Brisson, tom. I, pag. 379.

enleve quelquefois une perdrix rouge beaucoup plus pesante que lui; souvent aussi il prend des pigeons qui s'écartent de leur compagnie; mais sa proie la plus ordinaire après les mulots & les reptiles, sont les moineaux, les pinçons & les autres petits oiseaux: comme il produit en plus grand nombre que la plupart des autres oiseaux de proie, l'espèce est plus nombreuse & plus répandue; on la trouve dans toute l'Europe, depuis la Suède (*c*) jusqu'en Italie & en Espagne (*d*); on la retrouve même dans les pays tempérés de l'Amérique septentrionale (*e*): plusieurs de ces oiseaux restent pendant toute l'année dans nos provinces de France; cependant j'ai remarqué qu'il y en avoit beaucoup moins en hiver qu'en été, ce qui me fait croire que plusieurs quittent le pays pour aller passer ailleurs la mauvaise saison.

J'ai fait élever plusieurs de ces oiseaux dans de grandes volieres; ils sont, comme je l'ai dit, d'un très beau blanc pendant le premier mois de leur vie, après quoi les plumes du dos deviennent roussâtres & brunes en peu de jours: ils sont robustes & aisés à nourrir; ils mangent la viande crue qu'on leur présente, à quinze jours ou trois semaines d'âge; ils connoissent bientôt la personne qui les soigne, & s'apprivoisent assez pour ne jamais l'offenser: ils font entendre leur voix de très

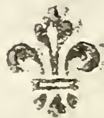
(*c*) Linn. *Faun Suec.* n°. 67.

(*d*) Aldrov. *Avi.* tom. I, pag. 356.

(*e*) Hans Sloane, *Jamaïc.* pag. 294.

bonne heure ; & quoiqu'enfermés, ils répétent le même cri qu'ils font en liberté : j'en ai vu s'échapper & revenir d'eux-mêmes à la voliere, après un jour ou deux d'absence, & peut-être d'abstinence forcée.

Je ne connois point de variétés dans cette espéce que quelques individus qui ont la tête & les deux plumes du milieu de la queue grises, tels qu'ils nous sont représentés par M. Frisch (*planche LXXXV*) ; mais M. Salerne fait mention d'une cresserelle jaune qui se trouve en Sologne, & dont les œufs sont de cette même couleur jaune. » Cette cresserelle, dit-il, est rare, & quelquefois elle se » bat généreusement contre le jean-le-blanc, » qui, quoique plus fort, est souvent obligé » de lui céder : on les a vus, ajoute-t-il, s'accrocher ensemble en l'air, & tomber de la » sorte par terre comme une motte ou une » pierre «. Ce fait me paroît bien suspect ; car l'oiseau jean-le-blanc est non-seulement très supérieur à la cresserelle par la force, mais il a le vol & toutes les allures si différentes, qu'ils ne doivent guere se rencontrer.







1 Le Rochier 2 L'Emérillon .



*LE ROCHIER [a].

Voyez planche IV de ce Volume.

L'OISEAU qu'on a nommé *faucon de roche* ou *rochier*, n'est pas si gros que la cresserelle, & me paroît fort semblable à l'émérillon, dont on se sert dans la fauconnerie ; il fait, disent les auteurs, sa retraite & son nid dans les rochers. M. Frisch est le seul avant nous qui ait donné une bonne indication de cet oiseau ; & l'on peut comparer dans son ouvrage la figure du rochier, *planche LXXXVII*, avec la nôtre, & aussi avec les cresserelles mâle & femelle, qui toutes trois sont assez bien rendues ; leurs rapports de ressemblance & de différence sont encore mieux exprimés dans

* *Voyez les planches enluminées*, n°. 447.

(a) *Litho-falcus*. Gesner, *Avi.* pag. 75. --- *Falco lapidarius*. Aldrov. *Avi.* tom. I, pag. 499. --- *Dendro-falco sive Smerlus*. Emérillon. Frisch, planche LXXXVII, avec une figure coloriée. --- Le Faucon de roche ou Rochier. Brisson, *Ornithol.* tom. I, pag. 349. *Nota.* Il me paroît qu'on doit rapporter à cette espèce le faucon de montagne cendré ; Brisson, tom. I, pag. 355, ou le *Falcon's montani secundum genus* d'Aldrovande, *Avi.* tom. I, pag. 79 ; & que ces auteurs ont fait un double emploi en séparant ces deux espèces d'oiseaux.

nos planches enluminées : en considérant attentivement la forme & les caracteres de cet oiseau, & en les comparant avec la forme & les caracteres de l'espèce d'émérillon dont on se sert dans la fauconnerie (*), nous sommes très portés à croire que le rochier & cet émérillon sont de la même espèce, ou du moins d'une espèce encore plus voisine l'une de l'autre que de celle de la cresserelle. On verra dans l'article suivant qu'il y a deux espèces d'émérillons, dont la premiere approche beaucoup de celle du rochier, & la seconde de celle de la cresserelle : comme tous ces oiseaux sont à peu près de la même taille, du même naturel, & qu'ils varient autant & plus par le sexe & par l'âge, que par la différence des espèces, il est très difficile de les bien reconnoître ; & ce n'est qu'à force de comparaisons faites d'après nature que nous sommes parvenus à les distinguer les uns des autres.

(*) *Voyez les planches enluminées*, n°. 468.





* L'ÉMÉRILLON (*a*).

Voyez planche IV. de ce Volume.

L'OISEAU dont il eſt ici queſtion n'eſt point l'émérillon des Naturaliſtes, mais l'émérillon des Fauconniers, qui n'a été indiqué ni bien décrit par aucun de nos Nomenclateurs; cependant c'eſt le véritable émérillon dont on ſe ſert tous les jours dans la fauconnerie, & que l'on dreſſe au vol pour la chaſſe: cet oiſeau eſt, à l'exception des pie-grièches, le plus petit de tous les oiſeaux de proie, n'étant que de la grandeur d'une groſſe grive; néanmoins on doit le regarder comme un oiſeau noble, & qui tient de plus près qu'un autre à l'eſpèce du faucon; il en a le plumage (*b*), la forme & l'attitude; il a le même na-

* *Voyez les planches enluminées*, n°. 468.

(*a*) En Grec, Ἀἰγάλων, *quod omni tempore appareat*; en Latin, *Æſalo*; en Italien, *Smerlo* ou *Smeriglio*; en Allemand, *Myrle* ou *Smyrlin*; en Polonois, *Orzemlik*; en Anglois, *Merlin*; en Ecoſſe, on appelle le mâle *Jack*; en vieux François, *Loyette*; en quelques provinces de France, *Paſſerier*, *Preneur de Paſſe* ou *Paſſerets*. — *The Merlin.* Britiſch Zoology, pl. *A* 12. — Friſch, tom. I, pag. 89.

(*b*) *Nota.* Il reſſemble en effet par les nuances & la diſtribution des couleurs, au faucon-ſors.

turel, la même docilité, & tout autant d'ardeur & de courage : on peut en faire un bon oiseau de chasse pour les alouettes, les cailles, & même les perdrix qu'il prend & transporte, quoique beaucoup plus pesantes que lui ; souvent il les tue d'un seul coup, en les frappant de l'estomac, sur la tête ou sur le cou.

Cette petite espèce, si voisine d'ailleurs de celle du faucon par le courage & le naturel (*c*), ressemble néanmoins plus au hobereau par la figure, & encore plus au rochier ; on le distinguera cependant du hobreau, en ce qu'il a les ailes beaucoup plus courtes, & qu'elles ne s'étendent pas à beaucoup près jusqu'à l'extrémité de la queue, au lieu que celles du hobereau s'étendent un peu au-delà de cette extrémité : mais, comme nous l'avons déjà fait sentir dans l'article précédent, ses ressemblances avec le rochier sont si grandes, tant pour la grosseur & la longueur du corps, la forme du bec, des pieds & des serres, les couleurs du plumage, la distribution des taches, &c... qu'on seroit très bien fondé à regarder le rochier comme une variété de l'émérillon, ou du moins comme une espèce si voisine, qu'on doit suspendre son jugement sur la diversité de ces deux espèces : au reste,

(*c*) Plusieurs auteurs ayant fait la remarque de la conformité de l'émérillon avec le faucon, l'ont appellé *petit faucon*, *falco*, *parvus merlinus*. Schwenckfeld, *Avi. Sil. pag.* 349. --- *Falconellus*. Rzac. *Auct. Hist. nat. Pol. pag.* 354.

l'émérillon

l'émérillon s'éloigne de l'eſpèce du faucon & de celle de tous les autres oiſeaux de proie, par un attribut qui le rapproche de la claſſe commune des autres oiſeaux ; c'eſt que le mâle & la femelle ſont dans l'émérillon de la même grandeur, au lieu que dans tous les autres oiſeaux de proie, le mâle eſt bien plus petit que la femelle : cette ſingularité ne tient donc point à leur maniere de vivre, ni à rien de tout ce qui diſtingue les oiſeaux de proie des autres oiſeaux ; elle ſembleroit d'abord appartenir à la grandeur, parce que dans les pie-grièches, qui ſont encore plus petites que les émérillons, le mâle & la femelle ſont auſſi de la même groſſeur ; tandis que dans les aigles, les vautours, les gerfauts, les autours, les faucons & les éperviers, le mâle eſt d'un tiers ou d'un quart plus petit que la femelle. Après avoir réfléchi ſur cette ſingularité, & reconnu qu'elle ne pouvoit pas dépendre des cauſes générales, j'ai recherché s'il n'y en avoit pas de particulieres auxquelles on pût attribuer cet effet ; & j'ai trouvé, en comparant les paſſages de ceux qui ont diſſéqué des oiſeaux de proie, qu'il y a dans la plupart des femelles un double *cœcum* aſſez gros & aſſez étendu ; tandis que dans les mâles il n'y a qu'un *cœcum*, & quelquefois point du tout : cette différence de la conformation intérieure, qui ſe trouve toujours en plus dans les femelles que dans les mâles, peut être la vraie cauſe phyſique de leur excès en grandeur. Je laiſſe aux gens qui s'occupent d'anatomie à vérifier plus exactement ce fait, qui ſeul m'a paru propre à rendre raiſon de la

supériorité de grandeur de la femelle sur le mâle, dans presque toutes les espèces des grands oiseaux de proie.

L'émerillon vole bas, quoique très vîte & très légerement : il fréquente les bois & les buissons pour y saisir les petits oiseaux, & chasse seul sans être accompagné de sa femelle ; elle niche dans les forêts en montagnes, & produit cinq ou six petits.

Mais indépendamment de cet émerillon dont nous venons de donner l'histoire & la représentation, il existe une autre espèce d'émerillon, mieux connue des Naturalistes, dont M. Frisch a donné la figure (*planche LXXXIX*), & qui a été décrit d'après nature par M. Brisson, *tome I, page 382* : cet émerillon diffère en effet par un assez grand nombre de caracteres de l'émerillon des Fauconniers ; il paroît même approcher beaucoup plus de l'espèce de la cresserelle, du moins autant qu'il nous est permis d'en juger par la représentation, n'ayant pu nous le procurer en nature : mais ce qui semble appuyer notre conjecture, c'est que les oiseaux d'Amérique qui nous ont été envoyés sous les noms *d'émerillon de Cayenne* (*) & *émerillon de Saint-Domingue* (**), ne nous paroissent être que des variétés d'une seule espèce, & peut-être l'un de ces oiseaux n'est-il que le mâle ou la femelle de l'autre ; mais tous deux ressemblent si fort à l'émerillon donné par M. Frisch, qu'on

---

(*) *Voyez les planches enluminées*, n°. 444.
(**) *Ibidem*, n°. 465.

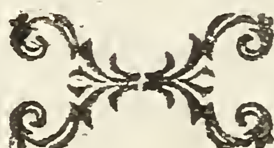
doit les regarder comme étant d'eſpèces très voiſines ; & cet émérillon d'Europe, auſſi-bien que ces émérillons d'Amérique, dont les eſpèces ſont ſi voiſines, paroîtront à tous ceux qui les conſidéreront attentivement, beaucoup plus près de la creſſerelle que de l'émérillon des Fauconniers : il ſe peut donc que cette eſpèce ait paſſé d'un continent à l'autre ; & en effet, M. Linnæus fait mention des creſſerelles en Suède, & ne dit pas que les émérillons s'y trouvent : ceci ſemble confirmer encore notre opinion, que ce prétendu émérillon des Naturaliſtes n'eſt qu'une variété, ou tout au plus une eſpèce très voiſine, de celle de la creſſerelle ; on pourroit même lui donner un nom particulier, ſi on vouloit la diſtinguer, ſoit de l'émérillon des Fauconniers, ſoit de la creſſerelle ; & ce nom ſeroit celui qu'on lui donne dans les iſles Antilles. » L'émérillon, dit le P. du Tertre, que nos » habitans appellent *gry gry*, à cauſe qu'en » volant il jette un cri qu'ils expriment par » ces ſyllabes *gry gry*, eſt un autre petit oi- » ſeau de proie qui n'eſt guere plus gros » qu'une grive ; il a toutes les plumes de deſ- » ſus le dos & des ailes rouſſes, tachées de » noir, & le deſſous du ventre blanc, mou- » cheté d'hermine : il eſt armé de bec & de » griffes, à proportion de ſa grandeur ; il ne » fait la chaſſe qu'aux petits lézards & aux » ſauterelles, & quelquefois aux petits pou- » lets quand ils ſont nouvellement éclos ; je » leur en ai fait lâcher pluſieurs fois, ajoute- » t-il ; la poule ſe défend contre lui, & lui

» donne la chasse ; les habitans en mangent ;
» mais il n'est pas bien gras (*d*) «.

La ressemblance du cri de cet émérillon du P. du Tertre (*e*), avec le cri de notre cresserelle, est encore un autre indice du voisinage de ces espèces ; & il me paroît qu'on peut conclure assez positivement que tous ces oiseaux donnés par les Naturalistes sous les noms d'*émérillon d'Europe*, *émérillon de la Caroline* ou *de Cayenne*, & *émérillon de Saint-Domingue* ou *des Antilles*, ne font qu'une variété dans l'espèce de la cresserelle, à laquelle on pourroit donner le nom de *gry gry* pour la distinguer de la cresserelle commune.

(*d*) Hist. nat. des Antilles, par le Pere Du Tertre, tom. II, pages 253 & 254.

(*e*) *Nota.* Le cri de la cresserelle est *pri pri* ; ce qui approche beaucoup de *gry gry*, qui est le nom qu'on donne aux Antilles à cet oiseau à cause de son cri.





LES PIE-GRIECHES.

CES oiſeaux, quoique petits, quoique délicats de corps & de membres, doivent néanmoins par leur courage, par leur large bec, fort & crochu, & par leur appétit pour la chair, être mis au rang des oiſeaux de proie, même des plus fiers & des plus ſanguinaires : on eſt toujours étonné de voir l'intrépidité avec laquelle une petite pie-grièche combat contre les pies, les corneilles, les creſſerelles, tous oiſeaux beaucoup plus grands & plus forts qu'elle ; non-ſeulement elle combat pour ſe défendre, mais ſouvent elle attaque, & toujours avec avantage, ſurtout lorſque le couple ſe réunit pour éloigner de leurs petits les oiſeaux de rapine ; elles n'attendent pas qu'ils approchent, il ſuffit qu'ils paſſent à leur portée pour qu'elles aillent au-devant ; elles les attaquent à grands cris, leur font des bleſſures cruelles, & les chaſſent avec tant de fureur, qu'ils fuient ſouvent ſans oſer revenir ; & dans ce combat inégal contre d'auſſi grands ennemis, il eſt rare de les voir ſuccomber ſous la force, ou ſe laiſſer emporter : il arrive ſeulement qu'elles tombent quelquefois avec l'oiſeau contre lequel elles ſe ſont accrochées avec tant d'acharnement que le combat ne finit que par la chûte & la mort de tous deux ; auſſi les oiſeaux de proie

les plus braves les reſpectent ; les milans, les buſes, les corbeaux paroiſſent les craindre & les fuir plutôt que les chercher. Rien dans la Nature ne peint mieux la puiſſance & les droits du courage, que de voir ce petit oiſeau qui n'eſt guere plus gros qu'une alouette, voler de pair avec les éperviers, les faucons, & tous les autres tyrans de l'air, ſans les redouter, & chaſſer dans leur domaine ſans craindre d'en être puni ; car quoique les pie-grièches ſe nourriſſent communément d'inſectes, elles aiment la chair de préférence : elles pourſuivent au vol tous les petits oiſeaux ; on en a vu prendre des perdreaux & de jeunes lèvreaux ; les grives, les merles, & les autres oiſeaux pris au lacet ou au piège, deviennent leur proie la plus ordinaire ; elles les ſaiſiſſent avec les ongles, leur crèvent la tête avec le bec, leur ſerrent & déchiquètent le cou ; & après les avoir étranglés ou tués, elles les plument pour les manger, les dépécer à leur aiſe, & en emporter dans leur nid les débris en lambeaux.

Le genre de ces oiſeaux eſt compoſé d'un aſſez grand nombre d'eſpèces ; mais nous pouvons réduire à trois principales ceux de notre climat : la premiere eſt celle de la pie-grièche griſe, la ſeconde celle de la pie-grièche rouſſe, & la troiſieme celle de la pie-grièche appellée vulgairement l'*écorcheur*. Chacune de ces trois eſpèces mérite une deſcription particuliere, & contient quelques variétés que nous allons indiquer.





1 La Pie-grièche grise. 2 la Pie-grièche rousse
l'Écorcheur.



LA PIE-GRIECHE GRISE (a).

Voyez planche V de ce volume.

CETTE Pie-grièche grise (*) est très commune dans nos provinces de France, & paroît être naturelle à notre climat, car elle y passe l'hiver, & ne le quitte en aucun temps : elle habite les bois & les montagnes en été, & vient dans les plaines & près des habitations en hiver ; elle fait son nid sur les arbres les

(a) En Grec moderne, Κολλύριων ; en Latin, *Lanius* ; en Italien, *Gaza sperviera*, *Falconello*, *Oresto*, *Castrica*, *Verla*, *Stragazzina*, *Ragazzoia* ; en Savoie, *Montagasse* ; *Arneat* ; en Bourgogne, *Pouchari* ou *Bouchari*, mot qui vient de l'Anglois *Butcher*, *Butchery*, qu'on prononce en François *Boutcher*, *Boutchery*, *boucher*, *boucherie* ; en Allemand, *Thorn-kretzer*, *Thorn-Tracer*, *Walot he*, *Warkengel*, *Nun-moerder*, *Nun-toeder* ; en Polonois, *d'Zierzba*, *Sirokos*, *Wieksży* ; en Suédois, *Warfagel* ; en Anglois, *Butcher-bird*, *Adder-bird*, *Matagasse*. --- *Lanius cinereus*, Gesner, *Avi*, *pag.* 579. *Cum icone maris*. --- *Collurio*. Aldrov. *Avi. tom. I*, *pag.* 389. *Cum icone fœminæ*. --- Grande Pie-grièche. Belon, *Hist. nat. des Ois. pag.* 126 ; *fig. pag.* 127. --- *Castrica palumbina*. *Olina*, *pag.* 41, *avec une figure*. --- Grand-Ecorcheur cendré. Albin, tom. II, pag. 9, avec une figure coloriée, planche XIII. --- *Lanius medius seu secundus*, *Pica mediæ magnitudinis*. Frisch, *tab. LX. Icones maris & fœminæ*.

* *Voyez les planches enluminées*, n°. 445.

plus élevés des bois ou des terres en montagnes ; ce nid est composé au dehors de mousse blanche entrelassée d'herbes longues, & au dedans il est bien doublé & tapissé de laine : ordinairement il est appuyé sur une branche à double & triple fourche ; la femelle, qui ne diffère pas du mâle par la grosseur, mais seulement par la teinte des couleurs plus claires que celles du mâle, pond ordinairement cinq ou six, & quelquefois sept, ou même huit œufs gros comme ceux d'une grive ; elle nourrit ses petits de chenilles & d'autres insectes dans les premiers jours, & bientôt elle leur fait manger de petits morceaux de viande que leur pere leur apporte avec un soin & une diligence admirables. Bien différente des autres oiseaux de proie qui chassent leurs petits avant qu'ils soient en état de se pourvoir d'eux-mêmes, la pie-grièche garde & soigne les siens tout le temps du premier âge ; & quand ils sont adultes, elle les soigne encore : la famille ne se sépare pas ; on les voit voler ensemble pendant l'automne entier, & encore en hiver, sans qu'ils se réunissent en grandes troupes : chaque famille fait une petite bande à part, ordinairement composée du pere, de la mere & de cinq ou six petits, qui tous prennent un intérêt commun à ce qui leur arrive, vivent en paix, & chassent de concert, jusqu'à ce que le sentiment ou le besoin d'amour, plus fort que tout autre sentiment, détruise les liens de cet attachement, & enleve les enfans à leurs parens ; la famille ne se sépare que pour en former de nouvelles.

Il est aisé de reconnoître les pie-grièches de loin, non-seulement à cause de cette petite troupe qu'elles forment après le temps des nichées, mais encore à leur vol, qui n'est ni direct, ni oblique à la même hauteur, & qui se fait toujours de bas en haut, & de haut en bas, alternativement & précipitamment: on peut aussi les reconnoître sans les voir, à leur cri aigu *troui troui*, qu'on entend de fort loin, & qu'elles ne cessent de répéter lorsqu'elles sont perchées au sommet des arbres.

Il y a dans cette premiere espèce, variété pour la grandeur, & variété pour la couleur: nous avons au cabinet une pie-grièche qui nous a été envoyée d'Italie, & qui ne diffère de la pie-grièche commune que par une teinte de roux sur la poitrine & le ventre (*): on en trouve d'absolument blanches dans les Alpes (*b*); & ces pie-grièches blanches, aussi-bien que celles qui ont une teinte de roux sur le ventre, sont de la même grandeur que la pie-grièche grise, qui n'est elle-même pas plus grosse que le *mauvis* (*c*), autrement la *grive-mauviette* (*d*); mais il s'en trouve d'au-

---

* *Voyez les planches enluminées*, n°. 32, fig. I.

(*b*) *Lanius albus.* Aldrov. *Avi. tom. I*, *pag. 387. Cum icone.*

(*c*) *Lanius major.* Gesner, *Avi. pag. 581. Cum icone.* -- *Pica cinerea seu lanius major.* Frisch, *tab. LIX*, avec des figures coloriées du mâle & de la femelle.

(*d*) *Nota.* Elle diffère de la premiere en ce qu'elle est plus grande & plus grosse, & en ce qu'elle a les plu-

tres en Allemagne & en Suiſſe qui ſont un peu plus grandes, & dont quelques Naturaliſtes ont voulu faire une eſpèce particuliere, quoiqu'il n'y ait aucune autre différence entre ces oiſeaux que celle d'un peu plus de grandeur, ce qui pourroit bien provenir de la nourriture, c'eſt-à-dire, de l'abondance ou de la diſette des pays qu'ils habitent. Ainſi la pie-grièche griſe varie, même dans nos climats d'Europe, par la grandeur & par les couleurs : on ne doit donc pas être ſurpris ſi elle varie encore davantage dans des climats plus éloignés, tels que ceux de l'Amérique, de l'Afrique & des Indes : la pie-grièche griſe de la Louiſiane (*) eſt le même oiſeau que la pie-grièche griſe d'Europe, de laquelle elle paroît différer auſſi peu que la pie-grièche d'Italie; on n'y remarqueroit même aucune différence bien ſenſible, ſi elle n'étoit pas un peu plus petite & un peu plus foncée de couleur ſur les parties ſupérieures du corps.

La pie-grièche du Cap de bonne-Eſpérance (**) (e), la pie-grièche griſe du Sénégal

---

mes ſcapulaires & les petites couvertures du deſſus des ailes d'une couleur rouſſâtre ; mais comme elle reſſemble par tout le reſte à la pie-grièche commune, ces différences, qui peut-être ne ſont pas générales ni bien conſtantes, ne nous paroiſſent pas ſuffiſantes pour établir une eſpèce diſtincte & ſéparée de la premiere.

* *Voyez les planches enluminées*, n°. 476, fig. 2.

(**) *Voyez les planches enluminées*, n°. 477, fig. 1.

(e) *Nota.* C'eſt à cette eſpèce qu'on doit auſſi rapporter l'oiſeau des Indes orientales, que les Anglois qui

(*) & la pie-grièche bleue de Madagascar (**) sont encore trois variétés très voisines l'une de l'autre, & appartiennent également à l'espèce commune de la pie-grièche grise d'Europe; celle du Cap ne diffère de celle d'Europe qu'en ce qu'elle a toutes les parties supérieures du corps d'un brun noirâtre; celle du Sénégal les a d'un brun plus clair, & celle de Madagascar a ces mêmes parties d'un beau bleu; mais ces différences dans la couleur du plumage, tout le reste étant égal & semblable d'ailleurs, ne suffisent pas à beaucoup près pour en faire des espèces distinctes & séparées de la pie-grièche commune. Nous donnerons plusieurs exemples de changemens de couleur tout aussi grands dans d'autres oiseaux, même dans notre climat; à plus forte raison, ces changemens doivent-ils arriver

---

fréquentent les côtes de Bengale ont appellé *Dial-bird* [l'horloge ou le cadran] & qui a été indiqué par Albin, tom. III, pag. 8, avec des figures coloriées du mâle, planche XVII, & de la femelle, planche XVIII: » Cette pie-grièche, dit-il, est grande à-peu-près comme notre pie-grièche grise, avec le bec noir, les coins de la bouche jaunes, l'iris des yeux de la même couleur, les jambes & les pieds bruns: le mâle a la tête, le cou, le dos, le croupion, les couvertures du dessus de la queue, les plumes scapulaires, la gorge & la poitrine, noires; le ventre, les côtés & les couvertures du dessous de la queue, blancs; toutes les plumes de la queue également longues, noires en dessus & blanches en dessous: le femelle ne diffère du mâle qu'en ce que les couleurs sont moins foncées «.

[*] *Voyez les planches enluminées*, n°. 297, fig. 1.

[**] *Voyez les planches enluminées*, n°. 298, fig. 1.

dans des climats différens & aussi éloignés les uns des autres : l'influence de la température se marque par des rapports que des gens attentifs ne doivent pas laisser échapper : par exemple, nous trouvons ici que la pie-grièche étrangere qui ressemble le plus à notre pie-grièche d'Italie, est celle de la Louisiane : or la température de ces deux climats n'est pas fort inégale, & nous trouvons au contraire que celle du Cap, du Sénégal & de Madagascar ressemble moins, parce que ces climats sont en effet d'une température très différente de celle d'Italie.

Il en est de même du climat de Cayenne, où la pie-grièche prend un plumage varié ou rayé de longues taches brunes (*); mais comme elle est de la même grandeur que notre pie-grièche grise, & qu'elle lui ressemble à tous autres égards, nous avons cru pouvoir la rapporter avec fondement à cette espèce commune.

---

* *Voyez les planches enluminées*, n°. 297.





LA PIE-GRIECHE ROUSSE (*a*).

Voyez Planche V de ce Volume.

CETTE Pie-grièche rousse (*) est un peu plus petite que la grise, & très aisée à reconnoître par le roux qu'elle a sur la tête, qui est quelquefois rouge & ordinairement d'un roux vif ; on peut aussi remarquer qu'elle a les yeux d'un gris blanchâtre ou jaunâtre, au lieu que la pie-grièche grise les a bruns ; elle a aussi le bec & les jambes plus noires. Le naturel de cette pie-grièche rousse est à très peu près le même que celui de la pie-grièche grise : toutes deux sont aussi hardies, aussi méchantes l'une que l'autre ; mais ce qui prouve que ce sont néanmoins deux espèces

---

(*a*) *Collurionis primum genus.* Aldrov. *Avi. tom. I*, *pag. 389. Cum icone maris.* --- Ecorcheur à tête rouge. Albin, tom. II, pag. 10, avec une figure coloriée du mâle, planche XVI. . . . Petit Ecorcheur, femelle, planche XV. --- *Pica minima ; Lanius minor seu tertius.* Frisch, tab. LXI, avec des figures coloriées du mâle & de la femelle. --- *Ampelis dorso griseo maculâ ad oculos longitudinali* [fœmina] Linn. *Faun. Suec.* tab. 2, n°. 180. --- *Lanius rufus.* La Pie-grièche rousse. Brisson, tom. II, pag. 147.

* *Voyez les planches enluminées*, n°. 9, fig. 2, *le mâle* ; & n°. 31, fig. 1, *la femelle.*

différentes, c'est que la premiere reste au pays toute l'année, au lieu que celle-ci le quitte en automne, & ne revient qu'au printemps; la famille qui ne se sépare pas à la sortie du nid, & qui demeure toujours rassemblée, part vers le commencement de septembre, sans se réunir avec d'autres familles, & sans faire de longs vols: ces oiseaux ne vont que d'arbre en arbre, & ne volent pas de suite, même dans le temps de leur départ; ils restent pendant l'été dans nos campagnes, & font leur nid sur quelque arbre touffu, au lieu que la pie-grièche grise habite les bois dans cette même saison, & ne vient guere dans nos plaines que quand la pie-grièche rousse est partie: on prétend aussi que de toutes les pie-grièches celle-ci est la meilleure, ou, si l'on veut, la seule qui soit bonne à manger (*b*).

Le mâle & la femelle sont à très peu près de la même grosseur; mais ils different par les couleurs assez pour paroître des oiseaux de différente espèce: nous renvoyons sur cela aux planches enluminées que nous venons de citer, & qu'il suffira de comparer pour le reconnoître; nous observerons seulement, au sujet de cette espèce & de la suivante appellée l'*écorcheur*, que ces oiseaux font leur nid avec beaucoup d'art & de propreté, à-peu-près avec les mêmes matériaux

---

(*b*) *Lanius minor rutilus ad cibum aptior reliquis, delicatus & salubris*. Sch. *Theriotrop. Sil. pag* 292.

qu'emploie la pie-grièche grise ; la mousse & la laine y sont si bien entrelassées avec les petites racines souples, les herbes fines & longues, les branches pliantes des petits arbustes, que cet ouvrage paroît avoir été tissu : ils produisent ordinairement cinq ou six œufs, & quelquefois davantage ; & ces œufs, dont le fond est de couleur blanchâtre, sont en tout ou en partie tachés de brun ou de fauve.





* L'ÉCORCHEUR (a).

Voyez planche V de ce Volume.

L'ECORCHEUR est un peu plus petit que la pie-grièche rousse, & lui ressemble assez par les habitudes naturelles; comme elle, il arrive au printemps, fait son nid sur des arbres, ou même dans des buissons en pleine campagne, & non pas dans les bois, part avec sa famille vers le mois de septembre, se nourrit communément d'insectes, & fait aussi la guerre aux petits oiseaux; en sorte qu'on ne peut trouver aucune différence essentielle entr'eux sinon la grandeur, la distribution & les nuances des couleurs qui paroissent être constamment

* *Voyez les planches enluminées*, n°. 31, fig. 2, & n°. 475, fig. 1.

(a) Petite Pie-grièche, Pie-escrayere, Pie-ancrouelle. Belon, *hist. nat. des oiʃ. p. 128, & portraits d'oiseaux, p. 21, recto, avec fig.* -- *Collurionis parvi tertium genus.* Aldrov. *Avi.* tom. I, pag. 390. *Cum icone... Merulæ congeneralia. Idem, tom. II, pag. 625. Cum altera icone.* -- *Ampelis dorso griseo maculâ ad oculos longitudinali.* Linnæus, *Faun. Suec.* n°. 180. *Cum icone maris non accuratâ. Nota.* M. Linnæus s'est trompé en prenant l'espèce précédente & celle-ci, pour la femelle & le mâle de la même espèce. --- Petit Ecorcheur, Albin, tom. II, pag. 10, avec une figure coloriée, planche XIV.... *Collurio.* L'Ecorcheur, Brisson, tom II, pag. 151.

ment différentes dans chacune de ces espèces, tant celles du mâle que celles de la femelle ; néanmoins, comme entre le mâle & la femelle de chacune de ces deux espèces, il y a dans ce même caractere de la couleur encore plus de différence que d'une espèce à l'autre, on seroit très bien fondé à ne les regarder que comme des variétés, & à réunir sous la même espèce la pie-grièche rousse, l'écorcheur & l'écorcheur varié (*b*), dont quelques Naturalistes ont encore fait une espèce distincte, & qui cependant pourroit bien être la femelle de celui dont il est ici question ; nous renvoyons aux planches enluminées pour en juger par la comparaison.

Au reste, ces deux espèces de pie-grièches avec leurs variétés, nichent dans nos climats, & se trouvent en Suède comme en France ; en sorte qu'elles ont pu passer d'un continent à l'autre : il est donc à présumer que les espèces étrangeres de ce même genre, & qui ont des couleurs rousses, ne sont que des variétés de l'écorcheur, d'autant qu'ayant l'usage de passer tous les ans d'un climat à l'autre, elles ont pu se naturaliser dans des climats éloignés, encore plus aisément que la pie-grièche qui reste constamment dans notre pays.

Rien ne prouve mieux le passage de ces

(*b*) *Collurionis parvi secundum genus.* Aldrov. *Avi. tom. I, pag. 390. Cum icone. . . . Collurio varius.* L'Ecorcheur varié. Brisson, tom. II, pag. 154. *An præcedentis fœmina. Idem, ibidem, pag. 158.*

oiseaux de notre pays dans des climats plus chauds, pour y passer l'hiver, que de les retrouver au Sénégal; la pie-grièche rousse (*) nous a été envoyée par M. Adanson, & c'est absolument le même oiseau que notre pie-grièche rousse d'Europe : il y en a une autre (**) qui nous a été également envoyée du Sénégal, & qui doit n'être regardée que comme une simple variété dans l'espèce, puisqu'elle ne différe des autres que par la couleur de la tête qu'elle a noire, & par un peu plus de longueur de queue, ce qui ne fait pas à beaucoup près une assez grande différence pour en former une espèce distincte & séparée.

Il en est de même de l'oiseau que nous avons appellé l'*écorcheur* (***) *des Philippines* (c),

---

* *Voyez les planches enluminées*, n°. 477, fig. 2.

[**] *Ibidem*, n°. 479.

(***) *Voyez les planches enluminées*, n°. 476, fig. 1.

(c) Il nous paroît que cet oiseau est le même que celui que M. Edwards a donné sous le nom de *pie-grièche rouge* ou *rousse hupée*. » Cet oiseau, dit-il, s'appelle *Carach* dans le pays de Béngale, & diffère de nos pie-grièches par une huppe qu'il porte sur la tête «. Mais cette différence est bien légere; car cette huppe n'en est pas une, c'est seulement une disposition de plumes qui paroissent hérissées comme celles du geai lorsqu'il est en colere, & que M. Edwards avoue lui-même qu'il n'a vue que dans l'oiseau mort : en sorte qu'on ne peut pas assurer si ces plumes n'avoient pas été redressées par quelque froissement avant ou après la mort de l'oiseau, ce qui est bien différent d'une huppe naturelle. La preuve de ce que je viens de dire, c'est qu'on voit une semblable huppe sur la tête de la pie-

& encore de celle que nous avons appellée *pie-grièche de la Louisiane* (*), qui nous ont été envoyées de ces deux climats si éloignés l'un de l'autre, & qui néanmoins se ressemblent assez pour ne paroître que le même oiseau, & qui dans le réel ne font ensemble qu'une variété de notre écorcheur, à la femelle duquel cette variété ressemble presqu'en tout.

---

grièche blanche & noire de Surinam, dont le même M. Edwards a donné la figure dans la premiere partie de ses Glanures [†] : or nous avons cette espèce au Cabinet du Roi, & il est certain qu'elle n'a point de huppe. Dès-lors nous ne pouvons nous empêcher de présumer que cette apparence de huppe ou plutôt de plumes hérissées sur la tête, qui se trouve dans ces deux pie-grièches de M. Edwards, ne soit une disposition accidentelle ou momentanée, & qui probablement ne se manifeste que quand l'oiseau est en colere ; ainsi nous persistons à croire que cette pie-grièche de Bengale n'est qu'une variété de l'espèce de la pie-grièche rousse ou de l'écorcheur d'Europe.

[†] *Glanures d'Edwards, partie I, pag. 35, planche CCXXVI.*

(*) *Voyez les planches enluminées* n°. 397.





OISEAUX ETRANGERS

Qui ont rapport à la PIE-GRIÈCHE GRISE *&* *à l'*ECORCHEUR.

I.

LE FINGAH.

L'OISEAU des Indes orientales, appellé à Bengale *Fingah*, dont M. Edwards a donné la description sous le nom de *pie-grièche des Indes* à queue fourchue, qui est certainement une espèce différente de toutes les autres pie-grièches. Voici la traduction de ce que dit M. Edwards à ce sujet : la forme du bec, les moustaches ou poils qui en surmontent la base, la force des jambes, m'ont déterminé à donner à cet oiseau le nom de *pie-grièche*, quoique sa queue soit faite tout autrement que celle des pie-grièches, dont les plumes du milieu sont les plus longues ; au lieu que dans celle-ci elles sont beaucoup plus courtes que les plumes extérieures ; en sorte que la queue paroît fourchue, c'est-à-dire, vide au milieu vers son extrémité : il a le bec épais & fort, voûté en arc, à-peu-près comme celui de l'épervier, plus long à proportion de sa grosseur, & moins crochu, avec des

narines assez grandes ; la base de la mandibule supérieure est environnée de poils roides.... La tête entiere, le cou, le dos & les couvertures des ailes sont d'un noir brillant, avec un reflet de bleu, de pourpre & de vert, & qui se décide ou varie suivant l'incidence de la lumiere.... La poitrine est d'une couleur cendrée, sombre & noirâtre : tout le ventre, les jambes & les couvertures du dessous de la queue sont blanches ; les jambes, les pieds & les ongles sont d'un brun noirâtre : je doutois, ajoute M. Edwards, si je devois ranger cet oiseau avec les pie-grièches ou avec les pies ; car il me paroissoit également voisin de chacun de ces deux genres, & je pense que tous deux pourroient n'en faire qu'un, les pies convenant en beaucoup de choses avec les pie-grièches ; quoique personne en Angleterre ne l'ait remarqué, il paroît qu'en France on y a fait attention, & qu'on a observé cette conformité de nature dans ces deux oiseaux, puisqu'on les a tous deux appellés *pies* (*a*).

II.

ROUGE-QUEUE.

L'OISEAU des Indes orientales, indiqué & décrit par Albin, sous le nom de *Rouge-queue de Bengale* : il est de la même grandeur que la

---

(*a*) Edwards, *Hist. nat. of birds, tom, II, pag.* 56 ; *planche* 56, *avec une figure bien coloriée.*

pie-grièche griſe d'Europe : le bec eſt d'un cendré brun; l'iris des yeux eſt blanchâtre, le deſſus & le derriere de la tête noirs; il y a au-deſſous des yeux une tache d'un rouge vif terminée de blanc, & ſur le cou quatre taches noires en portion de cercle; le deſſus du cou, le dos, le croupion, les couvertures du deſſus de la queue, celles du deſſous des ailes, & les plumes ſcapulaires, ſont brunes; la gorge, le deſſus du cou, la poitrine, le haut du ventre, les côtés & les jambes, ſont blanches; le bas du ventre & les couvertures du deſſous de la queue ſont rouges; la queue eſt d'un brun clair; les pieds & les ongles ſont noirs (*b*).

III.

LANGRAIEN ET TCHA-CHERT [*].

Les oiſeaux envoyés de Manille & de Madagaſcar, le premier ſous le nom de *Langraien*, & le ſecond ſous celui de *Tcha-chert*, que l'on a rapportés peut-être mal-à-propos au genre des pie-grièches (*c*), parce qu'ils en different par un caractere eſſentiel, ayant les ailes, lorſqu'elles ſont pliées, auſſi longues que la

(*b*) Rouge-queue de Bengale. Albin, tom. III, pag. 24, planche LVI, avec une figure coloriée. --- La pie-grièche de Bengale. Briſſon, tom. II, pag. 175.

* *Voyez les planches enluminées*, nº. 9, fig. 1; & nº. 32, fig. 2.

(*c*) Briſſon, tom. II, pages 180 & 195.





Bécardes.
ou Pie-grièches étrangeres.

queue; tandis que toutes les autres pie-grièches, ainsi que les oiseaux étrangers que nous y rapporterons, ont les ailes beaucoup plus courtes à proportion; ce qui pourroit faire croire que ce sont des oiseaux d'un autre genre: néanmoins; comme celui de Madagascar approche assez de l'espèce de notre pie-grièche grise, à cette différence près de la longueur des ailes, on pourroit le regarder comme faisant la nuance entre notre pie-grièche & cet oiseau de Manille auquel il ressemble encore plus qu'à notre pie-grièche; & comme nous ne connoissons aucun genre d'oiseaux auquel on puisse rapporter directement cet oiseau de Manille, nous avons suivi le sentiment des autres Naturalistes, en lui donnant le nom de *pie-grièche*, aussi-bien qu'à celui de Madagascar; mais nous avons cru devoir ici marquer nos doutes sur la justesse de cette dénomination.

IV.

BECARDES (*).

Voyez planche VI de ce Volume.

Les oiseaux envoyés de Cayenne: le premier, *n°. 304*, sous le nom de *pie-grièche grise*; & le second, sous celui de *pie-grièche tachetée*, qui sont d'une espèce différente de nos

---

(*) *Voyez les planches enluminées*, n°. 304 & 377.

pie-grièches d'Europe, & que nous avons cru devoir appeller *bécardes*, à cauſe de la groſſeur & de la longueur de leur bec qu'ils ont auſſi de couleur rouge : ces bécardes diffèrent encore de nos pie-grièches, en ce qu'elles ont la tête toute noire, & l'habitude du corps plus épaiſſe & plus longue ; mais d'ailleurs elles leur reſſemblent plus qu'à tout autre oiſeau. Au reſte, l'une nous paroît être le mâle & l'autre la femelle de la même eſpèce, ſur laquelle nous obſerverons qu'il ſe trouve encore d'autres eſpèces ſemblables par la groſſeur du bec, dans ce même climat de Cayenne, & dans d'autres climats très-éloignés, comme on va le voir dans les articles ſuivans.

V.

BECARDE A VENTRE JAUNE (*).

Voyez planche VI de ce Volume.

L'OISEAU envoyé de Cayenne, ſous le nom de *Pie grièche jaune*, qui par ſon long bec nous paroît être d'une eſpèce aſſez voiſine de la précédente, & que par cette raiſon nous avons appellé la *bécarde à ventre jaune*, car elles ne diffèrent guere que par les couleurs : les planches enluminées ſuffiront pour les faire reconnoître & diſtinguer aiſément l'une de l'autre.

* *Voyez les planches enluminées*, n°. 296.

VI.

LE VANGA OU BECARDE A VENTRE BLANC.*

L'OISEAU envoyé de Madagaſcar par M. Poivre, ſous le nom de *Vanga*, & qui, quoique différent par l'eſpèce de nos pie-grièches & de nos écorcheurs, peut-être même étant d'un autre genre, a néanmoins plus de rapport avec ces oiſeaux qu'avec aucun autre; c'eſt pour cette raiſon que nous l'avons nommé ſur les planches enluminées, *pie-grièche* ou *écorcheur de Madagaſcar*. Mais on pourroit à plus juſte titre le rapporter au genre des bécardes dont nous venons de parler, & l'appeller *bécarde à ventre blanc.*

VII.

LE SCHET-BÉ.**

L'OISEAU envoyé de Madagaſcar par M. Poivre, ſous le nom de *Schet-bé*, & dont l'eſpèce nous paroît ſi voiſine de la précédente, qu'on pourroit les regarder toutes deux comme n'en faiſant qu'une, ſi le climat de Cayenne n'étoit pas auſſi éloigné qu'il l'eſt de

---

* *Voyez les planches enluminées*, n°. 228.

** *Voyez les planches enluminées*, n°. 298, fig. 2.

celui de Madagaſcar. Nous avons appellé cet oiſeau *pie-grièche rouſſe de Madagaſcar*, par la même raiſon que nous avons appellé le précédent *pie-grièche jaune de Cayenne*; & il faut avouer que cette pie-grièche rouſſe de Madagaſcar, approche un peu plus que celle de Cayenne de nos pie-grièches d'Europe, parce qu'elle a le bec plus court, & par conſéquent différent de celui de nos pie-grièches d'Europe: au reſte, ces deux eſpèces étrangeres ſont plus voiſines l'une de l'autre que de nos pie-grièches d'Europe.

VIII.

LE TCHA-CHERT-BÉ. *

L'OISEAU envoyé de Madagaſcar par M. Poivre, ſous le nom de *Tcha-chert-bé*, & que nous avons nommé au bas de nos planches enluminées, *grande pie-grièche verdâtre*, & qui ne nous paroît être qu'une eſpèce très voiſine, ou même une variété d'âge ou de ſexe dans l'eſpèce précédente, dont elle ne diffère guere que parce qu'elle a le bec un peu plus court & moins crochu, & les couleurs un peu différemment diſtribuées. Au reſte, ces cinq oiſeaux étrangers & à gros bec; ſavoir, la pie-grièche griſe & la pie-grièche jaune de Cayenne, la pie-grièche rouſſe, l'écorcheur & la pie-grièche verdâtre de

* *Voyez les planches enluminées*, n°. 374.

Madagascar, pourroient bien faire un petit genre à part auquel nous avons donné le nom de *bécardes*, à cause de la grandeur & de la grosseur de leur bec, parce que dans le réel tous ces oiseaux diffèrent assez des pie-grièches pour devoir en être séparés.

I X.

LE GONOLEK. *

L'OISEAU qui nous a été envoyé du Sénégal par M. Adanson, sous le nom de *Pie-grièche rouge du Sénégal*, & que les Nègres, dit-il, appellent *gonolek*, c'est-à-dire, mangeur d'insectes. C'est un oiseau remarquable par les couleurs vives dont il est peint; il est à très peu près de la même grandeur que la pie-grièche d'Europe, & n'en diffère, pour ainsi dire, que par les couleurs, qui néanmoins suivent dans leur distribution à-peu-près le même ordre que sur la pie-grièche grise d'Europe; mais comme les couleurs en elles-mêmes sont très différentes, nous avons cru devoir regarder cet oiseau comme étant d'une espèce différente.

---

* *Voyez les planches enluminées*, n°. 56.



X.

* LE CALI-CALIC ET LE BRUIA.

L'OISEAU, envoyé de Madagaſcar par M. Poivre, tant le mâle que la femelle, le premier ſous le nom de *Cali-calic*, & le ſecond ſous celui de *Bruia*, que l'on peut rapporter au genre de notre écorcheur d'Europe, à cauſe de ſa petiteſſe; mais qui du reſte en diffère aſſez pour être regardé comme un oiſeau d'eſpèce différente.

X I.

** PIE-GRIÈCHE HUPPÉE.

L'OISEAU, envoyé du Canada ſous le nom de *Pie-grièche huppée*, & qui porte en effet, ſur le ſommet de la tête, une huppe molle & de plumes longuettes qui retombent en arriere; mais qui du reſte eſt une vraie pie-grièche, & aſſez ſemblable à notre pie-grièche rouſſe par la diſpoſition des couleurs, pour qu'on puiſſe la regarder comme une eſpèce voiſine, qui n'en diffère guere que par les caracteres de cette huppe & du bec qui eſt un peu plus gros.

(*) *Voyez les planches enluminées*, n°. 299, fig. 1, *le mâle*; & fig. 2, *la femelle*.

(**) *Voyez les planches enluminées*, n°. 475, fig. 2.



LES OISEAUX DE PROIE
NOCTURNES.

Les yeux de ces oiſeaux ſont d'une ſenſibilité ſi grande, qu'ils paroiſſent être éblouis par la clarté du jour, & entiérement offuſqués par les rayons du ſoleil : il leur faut une lumiere plus douce, telle que celle de l'aurore naiſſante ou du crépuſcule tombant; c'eſt alors qu'ils ſortent de leurs retraites pour chaſſer, ou plutôt pour chercher leur proie, & ils font cette quête avec grand avantage; car ils trouvent dans ce temps les autres oiſeaux & les petits animaux endormis, ou prêts à l'être : les nuits où la lune brille ſont pour eux les beaux jours, les jours de plaiſir, les jours d'abondance, pendant leſquels ils chaſſent pluſieurs heures de ſuite, & ſe pourvoient d'amples proviſions : les nuits où la lune fait défaut ſont beaucoup moins heureuſes; ils n'ont guere qu'une heure le ſoir & une heure le matin pour chercher leur ſubſiſtance ; car il ne faut pas croire que la vue de ces oiſeaux, qui s'exerce ſi parfaitement à une foible lumiere, puiſſe ſe paſſer de toute lumiere, & qu'elle perce en effet dans l'obſcurité la plus profonde; dès que la nuit eſt bien cloſe, ils ceſſent de voir, & ne diffèrent pas à cet égard des au-

tres animaux, tels que les lièvres, les loups, les cerfs, qui sortent le soir des bois pour repaître ou chasser pendant la nuit : seulement ces animaux voient encore mieux le jour que la nuit; au lieu que la vue des oiseaux nocturnes est si fort offusquée pendant le jour, qu'ils sont obligés de se tenir dans le même lieu sans bouger, & que quand on les force à en sortir, ils ne peuvent faire que de très petites courses, des vols courts & lents, de peur de se heurter: les autres oiseaux, qui s'apperçoivent de leur crainte ou de la gêne de leur situation, viennent à l'envi les insulter : les mézanges, les pinçons, les rouge-gorges, les merles, les geais, les grives, &c. arrivent à la file : l'oiseau de nuit, perché sur une branche, immobile, étonné, entend leurs mouvemens, leurs cris qui redoublent sans cesse, parce qu'il n'y répond que par des gestes bas, en tournant sa tête, ses yeux & son corps d'un air ridicule; il se laisse même assaillir & frapper, sans se défendre; les plus petits, les plus foibles de ses ennemis sont les plus ardens à le tourmenter, les plus opiniâtres à le huer: c'est sur cette espèce de jeu de moquerie ou d'antipathie naturelle, qu'est fondé le petit art de la pipée; il suffit de placer un oiseau nocturne, ou même d'en contrefaire la voix, pour faire arriver les oiseaux à l'endroit où l'on a tendu les gluaux (*a*) : il faut s'y

(*a*) *Nota.* Cette espèce de chasse étoit connue des Anciens, car Aristote l'indique clairement dans les termes

prendre une heure avant la fin du jour, pour que cette chasse soit heureuse; car si l'on attend plus tard, ces mêmes petits oiseaux, qui viennent pendant le jour provoquer l'oiseau de nuit, avec autant d'audace que d'opiniâtreté, le fuient & le redoutent, dès que l'obscurité lui permet de se mettre en mouvement, & de déployer ses facultés.

Tout cela doit néanmoins s'entendre avec certaines restrictions qu'il est bon d'indiquer, 1°. toutes les espèces de hiboux & de chouettes, ne sont pas également offusquées par la lumiere du jour; le grand duc voit assez clair pour voler & fuir à d'assez grandes distances en plein jour; la chevêche, ou la plus petite espèce de chouettes chasse, poursuit & prend des petits oiseaux long-temps avant le coucher & après le lever du soleil. Les Voyageurs nous assurent que le grand duc ou hibou de l'Amérique septentrionale (*b*), prend les gélinotes blanches en plein jour, & même lorsque la neige en augmente encore la lumiere; Belon dit très bien dans son vieux langage (*c*), que *qui-*

---

suivans : *Die, cæteræ aviculæ omnes noctuam circumvolant, quod mirari vocatur, advolantesque percutiunt. Quapropter, eá constitutâ, avicularum genera & varia multa capiunt. Hist anim. lib. IX, cap.* I.

(*b*) Voyage de la baie de Hudson, tom. I, pag. 56.

(*c*) Belon, *Hist. nat. des oiſ.*, pag 133. *Nota.* C'est en effet avec cette restriction qu'on doit entendre ce que disent à cet égard la plupart des écrivains, & en-

conque prendra garde à la vue de ces oiseaux, ne la trouvera pas si imbécille qu'on la crie. 2°. Il paroît que le hibou commun ou moyen duc voit plus mal que le scops ou petit duc, & que c'est de tous les hiboux celui qui est le plus offusqué par la lumiere du jour, comme le sont aussi le chat-huant, l'effraie & la hulotte; car on voit les oiseaux s'attrouper également pour les insulter à la pipée; mais avant de donner les faits qui ont rapport à chaque espèce en particulier, il faut en présenter les distinctions générales.

On peut diviser en deux genres principaux les oiseaux de proie nocturnes, le genre du hibou & celui de la chouette, qui contiennent chacun plusieurs espèces différentes. Le caractere distinctif de ces deux genres, c'est que tous les hiboux ont deux aigrettes de plumes en forme d'oreilles, droites de chaque côté de la tête (*d*), tandis que les chouettes ont la tête arrondie sans aigrettes & sans aucunes plumes proéminentes (*e*);

---

tr'autres, Shwenckfeld. *Noctu perspicacissimè videntes; diu cæcucientes.* Thoriotrop. *Sil.* pag. 308.

(*d*) *Nota* Ces oiseaux peuvent remuer & faire baisser ou élever ces aigrettes de plumes à volonté.

(*e*) Il paroît que Pline avoit remarqué cette différence générique, lorsqu'il dit : *Pennatorum animalium buboni tantùm & oto plumæ velut aures. Lib. XI, cap. 37.* Et ailleurs : *Otis bubone minor est, noctuis major, auribus plumeis eminentibus, unde & nomen illi : quidam latinè asionem vocant. Lib. X, cap. 23. Nota* qu'il y a trois espèces de hiboux qui ont en effet des aigrettes de

nous réduirons à trois les espèces contenues dans le genre du hibou. Ces trois espèces sont 1°. le duc ou grand duc, 2°. le hibou ou moyen duc, 3°. le scops ou petit duc; mais nous ne pouvons réduire à moins de cinq les espèces du genre de la chouette, & ces espéces sont, 1°. la hulotte ou huette, 2°. le chat-huant, 3°. l'effraie ou fressaie, 4°. la chouette ou grande chevêche, 5°. la chevêche ou petite chouette : ces huit espèces se trouvent toutes en Europe & même en France; quelques-unes ont des variétés qui paroissent dépendre de la différence des climats; d'autres ont des représentans dans le nouveau continent; la plupart des hiboux & des chouettes de l'Amérique ne diffèrent pas assez de celles de l'Europe, pour qu'on ne puisse leur supposer une même origine.

Aristote fait mention de douze espèces d'oiseaux qui voient dans l'obscurité, & volent pendant la nuit; & comme dans ces douze espèces il comprend l'orfraie & le tette-chèvre ou crapaud volant, sous les noms de *phinis* & d'*œgotilas*; & trois autres sous les noms de *capriceps*, de *chalcis* & de *charadrios*, qui sont du nombre des oiseaux pêcheurs & habitans des marais ou des rives des eaux & des torrens; il paroît qu'il a réduit à cette espèce tous les hiboux & toutes les chouettes qui étoient connus en Grèce de

---

plumes, & que ces trois espèces sont le grand duc, *bubo*; le moyen duc, *otus*; & le petit duc *asio*, que Pline confond avec l'*otus*.

ſon temps. Le hibou ou moyen duc, qu'il appelle Ω'τος, *otus*, précède & conduit, dit-il, les cailles, lorſqu'elles partent pour changer de climat (*f*); & c'eſt par cette raiſon qu'on appelle cet oiſeau *dux* ou *duc*; l'étymologie me paroît sûre, mais le fait eſt plus qu'incertain : il eſt vrai que les cailles, qui, lorſqu'elles partent en automne, ſont ſurchargées de graiſſe, ne volent guere que la nuit, & qu'elles ſe repoſent pendant le jour à l'ombre pour éviter la chaleur, & que par conſéquent on a pu s'appercevoir que le hibou accompagnoit ou précédoit quelquefois ces troupes de cailles; mais il ne paroît par aucune obſervation, par aucun témoignage bien conſtaté, que le hibou ſoit comme la caille un oiſeau de paſſage; le ſeul fait que j'aye trouvé dans les Voyageurs, qui aille à l'appui de cette opinion, eſt dans la Préface de l'Hiſtoire Naturelle de la Caroline, par Catesby; il dit « qu'à vingt-ſix degrés de la» titude nord, à-peu-près entre les deux » continens d'Afrique & d'Amérique, c'eſt» à-dire, à ſix cents lieues environ de l'un » & de l'autre, il vit, en allant à la Caro» line, un hibou au-deſſus du vaiſſeau où il » étoit; ce qui le ſurprit d'autant plus, que » ces oiſeaux ayant les ailes courtes, ne » peuvent voler fort loin, & ſont aiſément » laſſés par les enfans, ce qui arrive tout au

(*f*) *Cum coturnices adeunt loca, ſine ducibus pergunt; at cum hinc abeunt, ducibus lingulaca, oto & matrice proficiſcuntur.* Ariſtot. *Hiſt. anim.* lib. VIII. cap. 12.

» plus à la troisieme volée ; il ajoute que ce
» hibou disparoît, après avoir fait des ten-
» tatives pour se reposer sur le vaisseau (*g*) ».

On peut dire, en faveur du fait, que tous les hiboux & toutes les chouettes n'ont pas les ailes courtes, puisque dans la plupart de ces oiseaux elles s'étendent au-delà de l'extrémité de la queue, & qu'il n'y a que le grand duc & le *scops* ou petit duc, dont les ailes, lorsqu'elles sont pliées, n'arrivent pas jusqu'au bout de la queue. D'ailleurs on voit, ou plutôt on entend tous ces oiseaux faire d'assez longs vols en criant ; dès-lors il semble que la puissance de voler au loin pendant la nuit leur appartient aussi-bien qu'aux autres ; mais que n'ayant pas d'aussi bons yeux, & ne voyant pas de loin, ils ne peuvent se former un tableau d'une grande étendue de pays, & que c'est par cette raison qu'ils n'ont pas, comme la plupart des autres oiseaux, l'instinct des migrations, qui suppose ce tableau pour se déterminer à faire de grands voyages. Quoi qu'il en soit, il paroît qu'en général nos hiboux & nos chouettes sont assez sédentaires : on m'en a apporté de presque toutes les espèces, non seulement en été, au printemps, en automne, mais même dans les temps les plus rigoureux de l'hiver ; il n'y a que le *scops* ou petit duc qui ne se trouve pas dans cette saison ; & j'ai été en effet informé que cette petite espèce

---

(*g*) Hist. nat. de la Caroline, par M. Catesby, préface, pag. 7.

de hibou part en automne, & arrive au prin-temps; ainſi ce ſeroit plutôt au petit duc qu'au moyen duc qu'on pourroit attribuer la fonction de conduire les cailles; mais encore une fois ce fait n'eſt pas prouvé; & de même je ne ſais pas ſur quoi peut être fondé un autre fait avancé par Ariſtote, qui dit que le chat-huant (*glaux*, *noctua*, ſelon ſon interprête Gaza) (*h*), ſe cache pendant quelques jours de ſuite; car on m'en a apporté dans la plus mauvaiſe ſaiſon de l'année, qu'on avoit pris dans les bois: & ſi l'on prétendoit que le mot *glaux*, *noctua*, indique ici l'effraie, le fait ſeroit encore moins vrai; car à l'exception des ſoirées très ſombres & pluvieuſes, on l'entend tous les jours de l'année ſouffler & crier à l'heure du crépuſcule.

Les douze oiſeaux de nuit indiqués par Ariſtote, ſont: [1] *byas*, [2] *otos*, [3] *ſcops*, [4] *phinis*, [5] *ægotilas*, [6] *eleos*, [7] *nycticorax*, [8] *ægolios*, [9] *glaux*, [10] *charadrios*, [11] *chalcis*, [12] *ægocephalos*, traduits en Latin par Théodore Gaza.

[1] *Bubo*, [2] *otus*, [3] *aſio*, [4] *oſſifraga*, [5] *caprimulgus*;

(*h*) *Paucis quibuſdam diebus* (glaux) *noctua latet.* Ariſtot. *Hiſt. anim.* lib. VIII. cap. XVI.

[6] *aluco*, [7] {*cicunia*, *cicuma*, *ulula*,} [8] *ulula*, [9] *noctua*, [10] *charadrius*; [11] *chalcis*, [12] *capriceps*; j'ai cru devoir interpréter en François les neuf premiers comme il ſuit :

Le [1] *duc* ou grand *duc*, le [2] *hibou* ou moyen *duc*, le [3] petit *duc*, l'[4]*orfraie*, le [5] *tette-chèvre* ou *crapaud-volant*, l'[6]*effraie* ou *freſſaie*, la [7] *hulotte*, la [8] *chouette* ou grande *chevêche*, le [9] *chat-huant*.

Tous les Naturaliſtes & les Littérateurs conviendront aiſément avec moi, 1°. que le *byas* des Grecs, *bubo* des Latins, eſt notre duc ou grand duc; 2°. que l'*otos* des Grecs, *otus* des Latins, eſt notre hibou ou moyen duc; 3°. que le *ſcops* des Grecs, *aſio* des Latins, eſt notre petit duc; 4°. que le *phinis* des Grecs, *oſſifraga* des Latins, eſt notre orfraie ou grand aigle de mer; 5°. que l'*ægotilas* des Grecs, *caprimulgus* des Latins, eſt notre tette-chèvre ou crapaud volant; 6°. que l'*eleos* des Grecs, *aluco* des Latins, eſt notre effraie ou freſſaie; mais ils me demanderont en même temps par quelle raiſon je prétends que le *glaux* eſt notre chat-huant, le *nycticorax* notre hulotte, & l'*ægolios* notre chouette ou grande chevêche; tandis que tous les Interprêtes & tous les Naturaliſtes qui m'ont précédé ont attribué le nom *ægolios* à la hu-

lotte, & qu'ils sont forcés d'avouer qu'ils ne savent à quel oiseau rapporter celui de *nycticorax*, non plus que de ceux du *charadrios*, du *chalcis* & du *capriceps*, & qu'on ignore absolument quels peuvent être les oiseaux désignés par ces noms; & enfin ils me reprocheront que c'est mal-à-propos que je transporte aujourd'hui le nom de *glaux* au chat-huant, mais qu'il appartient de tout temps, c'est-à-dire, du consentement de tous ceux qui m'ont précédé, à la chouette ou grande chevêche, & même à la petite chouette ou chevêche proprement dite, comme à la grande.

Je vais leur exposer les raisons qui m'ont déterminé, & je les crois assez fondées pour les satisfaire, & pour éclaircir l'obscurité qui résulte de leurs doutes & de leurs fausses interprétations. De tous les oiseaux de nuit, dont nous avons fait l'énumération, le chat-huant est le seul qui ait les yeux bleuâtres, & la hulotte la seule qui les ait noirâtres; tous les autres ont l'iris des yeux d'un jaune couleur d'or, ou du moins couleur de safran. Or les Grecs, dont j'ai souvent admiré la justesse de discernement & la précision des idées, par les noms qu'ils ont imposés aux objets de la Nature, & qui sont toujours relatifs à leurs caracteres distinctifs & frappans, n'auroient eu aucune raison de donner le nom *glaux* (*glaucus*) vert de mer ou bleuâtre, à ceux des oiseaux qui n'ont rien de bleuâtre, & dont les yeux sont noirs ou orangés ou jaunes; & ils auront avec fondement imposé ce nom à l'espèce de ces oiseaux, qui

parmi toutes les autres, eſt la ſeule en effet qui ait les yeux de cette couleur bleuâtre; de même ils n'auroient pas appellé *nycticorax*, c'eſt-à-dire, corbeau de nuit, des oiſeaux qui, ayant les yeux jaunes ou bleus, & le plumage blanc ou gris, n'ont aucun rapport au corbeau, & ils auront donné avec juſte raiſon ce nom à la hulotte, qui eſt la ſeule de tous les oiſeaux nocturnes, qui ait les yeux noirs & le plumage auſſi preſque noir, & qui de plus approche du corbeau plus qu'aucun autre par ſa groſſeur.

Il y a encore une raiſon de convenance qui ajoute à la vraiſemblance de mon interprétation, c'eſt que le nycticorax chez les Grecs, & même chez les Hébreux, étoit un oiſeau commun & connu, puiſqu'ils en empruntoient des comparaiſons (*ſicut nycticorax in domicilio*); il ne faut pas s'imaginer, comme le croient la plupart de ces Littérateurs, que ce fût un oiſeau ſi ſolitaire & ſi rare, qu'on ne puiſſe aujourd'hui en retrouver l'eſpèce: la hulotte eſt par-tout aſſez commune; c'eſt de toutes les chouettes la plus groſſe, la plus noire & la plus ſemblable au corbeau: toutes les autres eſpèces en ſont abſolument différentes; je crois donc que cette obſervation, tirée de la choſe même, doit avoir plus de poids que l'autorité de ces Commentateurs, qui ne connoiſſent pas aſſez la Nature, pour en bien interpréter l'hiſtoire.

Or le *glaux* étant le chat-huant, ou ſi l'on veut, la chouette aux yeux bleuâtres, & le *nycticorax* étant la hulotte ou chouette aux yeux noirs, l'*œgolios* ne peut être autre que

la chouette aux yeux jaunes ; ceci mérite encore quelque discussion.

Théodore Gaza traduit le mot *nycticorax*, d'abord par *cicuma*, ensuite par *ulula*, & enfin par *cicunia ;* cette derniere interprétation n'est vraisemblablement qu'une faute des Copistes, qui de *cicuma* ont fait *cicunia* ; car Festus avant Gaza, avoit également traduit *nycticorax* par *cicuma*, & Isidore par *cecuma*, & quelques autres par *cecua :* c'est même par ces noms qu'on pourroit rapporter l'étymologie des mots *zueta* en italien, *chouette* en françois: si Gaza eût fait attention aux caracteres du *nycticorax*, il s'en seroit tenu à sa seconde interprétation *ulula*, & il n'eût pas fait double emploi de ce terme, car il eût alors traduit *ægolios* par *cicuma* ; il me paroît donc par cet examen comparé de ces différens objets & par ces raisons critiques, que le *glaux* est le chat-huant, le *nycticorax* la hulotte ; & l'*ægolios* la chouette ou la grande chevêche.

Il reste le *charadrios*, le *chalcis* & le *capriceps.* Gaza ne leur donne point de noms latins particuliers ; & se contente de copier le mot grec, & de les indiquer par *charadrius*, *chalcis* & *capriceps* : comme ces oiseaux sont d'un genre différent de ceux dont nous traitons, & que tous trois paroissent être des oiseaux de marais, & habitant le bord des eaux, nous n'en ferons pas ici plus ample mention ; nous nous réservons d'en parler, lorsqu'il sera question des oiseaux pêcheurs, parmi lesquels il y a, comme dans les oiseaux de proie, des espèces qui ne voient pas bien pendant le jour, & qui ne pêchent que dans le temps où les hiboux

hiboux & les chouettes chassent, c'est-à-dire, lorsque la lumiere du jour ne les offusque plus. En nous renfermant donc dans le sujet que nous traitons, & ne considérant à présent que les oiseaux du genre des hiboux & des chouettes, je crois avoir donné la juste interprétation des mots grecs qui les désignent tous; il n'y a que la seule chevêche ou petite chouette, dont je ne trouve pas le nom dans cette langue. Aristote n'en fait aucune mention nulle part, & il y a grande apparence qu'il n'a pas distingué cette petite espèce de chouette de celle du *scops*, ou petit duc, parce qu'elles se ressemblent en effet par la grandeur, la forme, la couleur des yeux, & qu'elles ne diffèrent essentiellement que par la petite plume proéminente que le scops porte de chaque côté de la tête, & dont la chevêche ou petite chouette est dénuée : mais toutes ces différences particulieres seront exposées plus au long dans les articles suivans.

Aldrovande remarque avec raison, que la plupart des erreurs en Histoire Naturelle, sont venues de la confusion des noms, & que dans celle des oiseaux nocturnes, on trouve l'obscurité & les ténèbres de la nuit; je crois que ce que nous venons de dire pourra les dissiper en grande partie : nous ajouterons, pour achever d'éclaircir cette matiere, quelques autres remarques; le nom *ule*, *eule* en Allemand; *owl*, *howlet* en Anglois, *huette*, *hulotte* en François, vient du Latin *ulula*, & celui-ci vient du cri de ces oiseaux nocturnes de la grande espèce; il est très vrai-

ſemblable, comme le dit M. Friſch, qu'on n'a d'abord nommé ainſi que les grandes eſpèces de chouettes, mais que les petites leur reſſemblant par la forme & par le naturel, on leur a donné le même nom, qui dès-lors eſt devenu un nom général & commun à tous ces oiſeaux; de-là la confuſion à laquelle on n'a qu'imparfaitement remédié, en ajoutant à ce nom général une épithète priſe du lieu de leur demeure ou de leur forme particuliere, ou de leurs différens cris; par exemple, *ſtein-eule* en Allemand, chouette des rochers, qui eſt notre chouette ou grande chevêche; *kirch-eule* en Allemand, *churchowl* en Anglois, chouette des égliſes ou des clochers en François, qui eſt notre effraie, qu'on a auſſi appellé *ſchleyer-eule*, chouette voilée, *perle-eule*, chouette perlée ou marquée de petites taches rondes; *orh-eule* en Allemand, *horn-owl* en Anglois, chouette ou hibou à oreilles en François, qui eſt notre hibou ou moyen duc; *knapp-eule*, chouette qui fait avec ſon bec le bruit que l'on fait en caſſant une noiſette, ce qui néanmoins ne peut déſigner aucune eſpèce particuliere, puiſque toutes les groſſes eſpèces de hiboux & de chouettes font ce même bruit avec leur bec; le nom *bubo*, que les Latins ont donné à la plus grande eſpèce de hibou, c'eſt-à-dire, au grand duc, vient du rapport de ſon cri avec le mugiſſement du bœuf; & les Allemands ont déſigné le nom de l'animal par le cri même, *ulu* (*ouhou*), *puhu* (*pouhou*).

Les trois eſpèces de hiboux & les cinq eſpèces de chouettes que nous venons d'indi-

quer par des dénominations précises, & par des caracteres aussi précis, composent le genre entier des oiseaux de proie nocturnes; ils diffèrent des oiseaux de proie diurnes, 1°. Par le sens de la vue, qui est excellent dans ceux-ci, & qui paroît fort obtus dans ceux-là, parce qu'il est trop sensible & trop affecté de l'éclat de la lumiere; on voit leur pupille, qui est très large, se rétrécir au grand jour d'une maniere différente de celle des chats; la pupille des oiseaux de nuit reste toujours ronde, en se rétrécissant concentriquement, au lieu que celle des chats devient perpendiculairement étroite & longue. 2°. Par le sens de l'ouïe; il paroît que ces oiseaux de proie nocturnes ont ce sens supérieur à tous les autres oiseaux, & peut-être même à tous les animaux; car ils ont, toute proportion gardée, les conques des oreilles bien plus grandes qu'aucun des animaux; il y a aussi plus d'appareil & de mouvement dans cet organe, qu'ils sont maîtres de fermer & d'ouvrir à volonté, ce qui n'est donné à aucun animal. 3°. Par le bec, dont la base n'est pas, comme dans les oiseaux de proie diurnes, couverte d'une peau lisse & nue, mais est au contraire garnie de plumes tournées en-devant; & de plus ils ont le bec court & mobile dans ses deux parties, comme le bec des perroquets (*h*), & c'est par la facilité de

---

(*h*) *Utrumque rostrum sive mandibulæ ambæ mobiles sunt; insignesque superiori musculi ab utrâque parte dati qui illud removeant adducantque ad inferius rostrum, re-*

H 2

ces deux mouvemens, qu'ils font si souvent craquer leur bec, & qu'ils peuvent aussi l'ouvrir assez pour prendre de très gros morceaux que leur gosier aussi ample, aussi large que l'ouverture de leur bec, leur permet d'avaler tout entiers. 4°. Par les serres, dont ils ont un doigt antérieur de mobile, & qu'ils peuvent à volonté retourner en arriere, ce qui leur donne plus de fermeté & de facilité qu'aux autres pour se tenir perchés sur un seul pied. 5°. Par leur vol, qui se fait en culbutant lorsqu'ils sortent de leur trou, & toujours de travers & sans aucun bruit, comme si le vent les emportoit. Ce sont-là les différences générales entre ces oiseaux de proie nocturnes & les oiseaux de proie diurnes, qui, comme l'on voit, n'ont, pour ainsi dire, rien de semblable que leurs armes, rien de commun que leur appétit pour la chair & leur goût pour la rapine.

---

lictus adductorum alter in uno latere ab occipite veniens tendinosâ expansione in palato desinit. Klein, *de Avib. pag. 54.*







1. Le grand Duc. 2. le moyen Duc
3. le petit Duc.



* LE DUC (*a*).

OU

GRAND DUC.

Voyez planche VII de ce Volume.

Les Poëtes ont dédié l'Aigle à Jupiter, & le Duc à Junon; c'eſt en effet l'aigle de la nuit, & le roi de cette tribu d'oiſeaux, qui craignent la lumiere du jour, & ne volent que quand elle s'éteint. Le duc paroît être

* *Voyez les planches enluminées*, n°. 435 & 385.

(*a*) En Grec, Βύας; en Latin, *Bubo*; en Eſpagnol, *Buho*; en Portugais, *Mocho*; en Italien, *Duco*, *Dugo*; en Savoyard, *Chaſſetôn*; en Allemand, *Uhu*, *Huhu*, *Schuffut*, *Bhu*, *Becghu*, *Huhuy*, *Hub*, *Huo*, *Puhi*; en Polonois, *Puhacz*, *Sowalezna*; en Suédois, *Uf*; en Anglois, *Great horn owl*, *Eagle owl*. --- On l'appelle auſſi en François *Grand Hibou cornu*; en quelques endroits de l'Italie, *Barbagiani*; en quelques endroits de la France, *Barbaïan*; & en Provence, *Petuve*. --- *Bubo*, Geſner, *Avium*, pag. 233. Aldrov. *Avi.* tom. I, pag. 502. --- Grand Duc, Belon, *hiſt. nat. des Oiſ. pag. 135.* --- Grand Chat-huant, Albin, tom. II, pag. 5, planche IX, avec une figure coloriée. --- *Bubo noctua maxima.* Friſch, planche XCIII, avec une figure coloriée. --- Le Grand Duc. Briſſon, *Ornithol.* tom. I, pag. 477.

au premier coup d'œil aussi gros, aussi fort que l'aigle commun : cependant il est réellement plus petit, & les proportions de son corps sont toutes différentes. Il a les jambes, le corps & la queue, plus courtes que l'aigle, la tête beaucoup plus grande, les ailes bien moins longues, l'étendue du vol ou l'envergure n'étant que d'environ cinq pieds : on distingue aisément le duc à sa grosse figure, à son énorme tête, aux larges & profondes cavernes de ses oreilles, aux deux aigrettes qui surmontent sa tête, & qui sont élevées de plus de deux pouces & demi ; à son bec court, noir & crochu ; à ses grands yeux fixes & transparens ; à ses larges prunelles noires & environnées d'un cercle de couleur orangée ; à sa face entourée de poils ou plutôt de petites plumes blanches & décomposées qui aboutissent à une circonférence d'autres petites plumes frisées ; à ses ongles noirs, très forts & très crochus ; à son cou très court, à son plumage d'un roux brun taché de noir & de jaune sur le dos, & de jaune sur le ventre, marqué de taches noires & traversé de quelques bandes brunes mêlées assez confusément ; à ses pieds couverts d'un duvet épais & de plumes roussâtres jusqu'aux ongles (*b*) ; enfin à son cri effrayant (*c*) *huihou*,

---

(*b*) *Nota.* La femelle ne diffère du mâle, qu'en ce que les plumes sur le corps, les ailes & la queue, sont d'une couleur plus sombre.

(*c*) Voici ce que rapporte M. Frisch au sujet des

houhou, *bouhou*, *pouhou*, qu'il fait retentir dans le ſilence de la nuit, lorſque tous les autres animaux ſe taiſent; & c'eſt alors qu'il les éveille, les inquiète, les pourſuit & les enleve, ou les met à mort pour les dépecer & les emporter dans les cavernes qui lui ſervent de retraite; auſſi n'habite-t-il que les rochers ou les vieilles tours abandonnées & ſituées au-deſſus des montagnes : il deſcend rarement dans les plaines, & ne ſe perche pas volontiers ſur les arbres, mais ſur les égliſes écartées & ſur les vieux châteaux. Sa chaſſe la plus ordinaire, ſont les jeunes lièvres, les lapins, les taupes, les mulots, les ſouris qu'il avale tout entieres, & dont il digere la ſubſtance charnue, vomit le poil *(d)*, les os & la peau

---

différens cris du *Puhu*, *Schuffut* ou *Grand Duc* qu'il a long-temps gardé vivant : lorſqu'il avoit faim, dit cet auteur, il formoit un ſon aſſez ſemblable à celui qui exprime ſon nom (en Allemand *Puhu*, *Pouhou*) ; lorſqu'il entendoit touſſer ou cracher un vieillard, il commençoit très haut & très fort, à-peu-près du ton d'un payſan ivre qui éclate en riant, & il faiſoit durer ſon cri *Ouhou* ou *Pouhou* autant qu'il pouvoit être de temps ſans reprendre haleine ; il m'a paru, ajoute M. Friſch, que cela arrivoit lorſqu'il étoit en amour, & qu'il prenoit ce bruit qu'un homme fait en touſſant, pour le cri de ſa femelle : mais quand il crie par angoiſſe ou de peur, c'eſt un cri très déſagréable, très fort, & cependant aſſez ſemblable à celui des oiſeaux de proie diurnes. *Traduit de l'Allemand de Friſch, article du* Bubo *ou* Grand Duc.

(*d*) J'ai eu deux fois, dit M. Friſch, des grands Ducs vivans, & je les ai conſervés long-temps ; je les nour-

en pelottes arrondies ; il mange aussi les chauve-souris, les serpens, les lézards, les crapauds, les grenouilles, & en nourrit ses petits : il chasse alors avec tant d'activité, que son nid regorge de provisions ; il en rassemble plus qu'aucun autre oiseau de proie.

On garde ces oiseaux dans les ménageries à cause de leur figure singuliere ; l'espèce n'en est pas aussi nombreuse en France que celle des autres hiboux, & il n'est pas sûr qu'ils restent au pays toute l'année : ils y nichent cependant quelquefois sur des arbres creux, & plus souvent dans des cavernes de rochers, ou dans des trous de hautes & vieilles murailles ; leur nid a près de trois pieds de diamètre, & est composé de petites branches de bois sec entrelassées

---

rissois de chair & de foie de bœuf, dont ils avaloient souvent de fort gros morceaux ; lorsqu'on jettoit des souris à cet oiseau, il leur brisoit les côtes & les autres os avec son bec, puis il les avaloit l'une après l'autre, quelquefois jusqu'à cinq de suite. Au bout de quelques heures, les poils & les os se rassembloient, se pelotonnoient dans son estomac par petites masses, après quoi il les ramenoit en haut, & les rejetoit par le bec ; au défaut d'autre pâture, il mangeoit toute sorte de poissons de riviere, petits & moyens ; après avoir de même brisé & pelotoné les arêtes dans son estomac, il les ramenoit le long de son cou, & les rejetoit par le bec : il ne vouloit point du tout boire ; ce que j'ai observé de même de quelques oiseaux de proie diurnes. *Nota* qu'à la vérité ces oiseaux peuvent se passer de boire ; mais que cependant quand ils sont à portée, ils boivent, en se cachant. *Voyez sur cela l'article du Jean-le-blanc.*

de

de racines ſouples, & garni de feuilles en dedans : on ne trouve ſouvent qu'un œuf ou deux dans ce nid, & rarement trois; la couleur de ces œufs tire un peu ſur celle du plumage de l'oiſeau; leur groſſeur excède celle des œufs de poule : les petits ſont très voraces, & les peres & meres très habiles à la chaſſe, qu'ils font dans le ſilence, & avec beaucoup plus de légéreté que leur groſſe corpulance ne paroît le permettre. Souvent ils ſe battent avec les buſes, & ſont ordinairement les plus forts & les maîtres de la proie qu'ils leur enlevent; ils ſupportent plus aiſément la lumiere du jour que les autres oiſeaux de nuit, car ils ſortent de meilleure heure le ſoir & rentrent plus tard le matin; on voit quelquefois le duc aſſailli par des troupes de corneilles qui le ſuivent au vol & l'environnent par milliers; il ſoutient leur choc (*e*), pouſſe des cris plus forts qu'elles, & finit par les diſperſer, & ſouvent par en prendre quelqu'une lorſque la lumiere du jour baiſſe. Quoiqu'ils ayent les aîles plus courtes que la plupart des oiſeaux de haut vol, ils ne laiſſent pas de s'élever aſſez haut, ſurtout à l'heure du crépuſcule; mais ordinairement ils ne volent que bas & à de petites diſtances dans les autres heures du jour. On ſe ſert du duc dans la fauconnerie pour attirer le milan; on attache au duc une queue de renard,

(*e*) *Fortiſſima avis ſæpius valde tumultuatur inter millenarii numeri cornices.* Klein, *Avi. pag. 54 & ſuiv.*

pour rendre ſa figure encore plus extraordinaire; il vole à fleur de terre, & ſe poſe dans la campagne, ſans ſe percher ſur aucun arbre; le milan qui l'apperçoit de loin, arrive & s'approche du duc, non pas pour le combattre ou l'attaquer, mais comme pour l'admirer, & il ſe tient auprès de lui aſſez long-temps pour ſe laiſſer tirer par le chaſſeur, ou prendre par les oiſeaux de proie qu'on lâche à ſa pourſuite: la plupart des faiſandiers tiennent auſſi dans leur faiſanderie un duc qu'ils mettent toujours en cage ſur des juchoirs dans un lieu découvert, afin que les corbeaux & les corneilles s'aſſemblent autour de lui, & qu'on puiſſe tirer & tuer un plus grand nombre de ces oiſeaux criards, qui inquiètent beaucoup les jeunes faiſans; & pour ne pas effrayer les faiſans, on tire les corneilles avec une ſarbacane (*f*).

On a obſervé à l'égard des parties intérieures de cet oiſeau qu'il a la langue courte & aſſez large, l'eſtomac très ample, l'œil enfermé dans une tunique cartilagineuſe en forme de capſule, & le cerveau recouvert d'une ſimple tunique plus épaiſſe que celle des autres oiſeaux, qui, comme les animaux quadrupèdes, ont deux membranes qui recouvrent la cervelle (*g*).

(*f*) Voyez Friſch, à l'article du *Grand Duc.*

(g) *Vide* Schwenckfeld, *Theriotrop. Sil.* p. 308. *Nota.* Ceux qui voudront avoir des connoiſſances exactes ſur

Il paroît qu'il y a dans cette eſpèce une premiere variété qui ſemble en renfermer une ſeconde ; toutes deux ſe trouvent en Italie, & ont été indiquées par Aldrovande : on peut appeller l'un le *duc aux aîles noires* (*h*), & le ſecond le *duc aux pieds nus* (*i*) ; le premier ne diffère en effet du grand duc commun que par les couleurs qu'il a plus brunes ou plus noires ſur les aîles, le dos & la queue ; & le ſecond, qui reſſemble en entier à celui-ci par ces couleurs plus noires, n'en differe que par la nudité des jambes & des pieds qui ſont très peu fournis de plumes ; ils ont auſſi tous deux les jambes plus menues & moins fortes que le duc commun.

Indépendamment de ces deux variétés qui ſe trouvent dans nos climats, il y en a d'autres dans des climats plus éloignés : le duc blanc de Lapponie, marqué de taches noires, qu'indique Linnæus (*k*), ne paroît être qu'une variété produite par le froid du

---

la ſtructure des parties intérieures des oiſeaux de ce genre, les trouveront dans les obſervations 51 & 52 de Jean de Muralto. *Ephémérides des Curieux de la nature, année 1682 ; & Coll. Acad. part. étrangere, tom. III, pag. 474 & 475.*

(*h*) *Bubo noſter.* Aldrov. *Avi.* tom. I, pag. 508. -- Grand duc aux aîles noires. Albin, tom. III, pag. 3. -- Le grand duc d'Italie. Briſſon, tom. I, pag 482. -- Le grand hibou cornu d'Athènes. Edwards, *Glanures*, pag. 37, planche CCXXVII.

(*i*) *Bubo noſter.* Aldrov. *Avi.* t. I, p. 508. -- Le grand duc dechauſſé, Briſſon, tom. I, pag 483.

(*k*) *Strix capite aurito, corpore albido.* Linnæus, *Faun;*

Nord; on sait que la plupart des animaux quadrupèdes sont naturellement blancs ou le deviennent dans les pays très froids; il en est de même d'un grand nombre d'oiseaux : celui-ci qu'on trouve dans les montagnes de Lapponie est blanc, taché de noir; & ne differe que par cette couleur du grand duc commun; ainsi on peut le rapporter à cette espèce comme simple variété.

Comme cet oiseau craint peu le chaud, & ne craint pas le froid, on le trouve également dans les deux continens au Nord & au Midi, & non-seulement on y trouve l'espèce même, mais encore les variétés de l'espèce : le jacurutu du Bresil (*l*), décrit par Marcgrave, est absolument le même oiseau que notre grand duc commun; celui qui nous a été apporté des terres Magella-

---

Suec. numero 46. --- Le grand duc de Lapponie. Brisson, tom. I, pag. 486.

(*l*) Jacurutu *Brasiliensibus*, Bufo *Lusithanis noctua est; magnitudine æquat anseres : caput habet rotundum instar felis : rostrum aduncum nigrum, superiori parte longius : oculos magnos, elatos, rotundos & splendentes instar crystalli, in quibus interius circulus flavus versùs extrema apparet; latitudo oculorum aliquanto major grosso misnico; prope aurium foramina plumas habet duos digitos longas, quæ instar aurium in acutum desinunt & attolluntur : cauda lata est, neque alæ pertingunt ad illius extremitatem : crura pennis vestita usque ad pedes, in quibus quatuor digiti, tres anterius, unus posterius versus, atque in quolibet unguis incurvatus, niger, plusquam digitum longus & acutissimus : pennæ totius corporis variegantur è flavo, albo & nigricante pereleganter.* Marcg. *Hist. nat. Brasil. pag.* 199.

niques [*Voyez Planche X de ce Volume.*] (*), ne diffère pas affez du grand duc d'Europe pour en faire une efpèce féparée ; celui qui eft indiqué par l'Auteur du voyage à la baie de Hudfon, fous le nom de *hibou couronné (m)*, & par M. Edwards, fous le nom de *duc de Virginie* (*n*), font des va-

---

(*) *Voyez les planches enluminées*, n°. 385.

(*m*) Le grand hibou couronné eft fort commun dans les terres voifines de la baie de Hudfon ; c'eft un oifeau fort fingulier, & dont la tête n'eft guere plus petite que celle d'un chat : ce qu'on appelle fes cornes, font des plumes qui *s'élevent précifément au-deffus du bec*, où elles font mêlées de blanc, devenant peu-à-peu d'un rouge-brun marqueté de noir. *Voyage de la baie de Hudfon, tom. I, page 55.*

(*n*) » Cet oifeau, dit M. Edwards, eft de la plus grande efpèce des hiboux, & très approchant de la grandeur du hibou cornu, que nous appellons *hibou aigle* [grand duc] ; fa tête eft auffi groffe que celle d'un chat... le bec eft noir, la mandibule fupérieure en eft crochue, & furpaffe la mandibule inférieure comme dans les aigles ; il eft recouvert d'une peau dans laquelle font placées les narines, & qui eft recouverte à la bafe par des plumes grifes qui environnent le bec ; les yeux font grands, & l'iris en eft brillante & couleur d'or.... *Les plumes qui compofent les cornes, prennent leur naiffance immédiatement au-deffus du bec*, où elles font mêlangées d'un peu de blanc ; mais à mefure qu'elles s'élèvent au-deffus de la tête, elles deviennent d'un rouge-brun, & fe terminent par du noir au dehors ; le deffus de la tête, du cou, du dos, des ailes & de la queue, eft d'un brun obfcur, taché & entremêlé affez confufément de petites lignes tranfverfales, rougeâtres & cendrées... le haut de la gorge, fous le

riétés qui se trouvent en Amérique les mêmes qu'en Europe ; car la différence la plus remarquable qu'il y ait entre le duc commun & le duc de la baie de Hudson & de Virginie, c'est que les aigrettes partent du bec au lieu de partir des oreilles. Or, on peut voir de même dans les figures des trois ducs, données par Aldrovande, qu'il n'y a que le premier, c'est-à-dire, le duc commun, dont les aigrettes partent des oreilles, & que dans les autres, qui néanmoins sont des variétés qui se trouvent en Italie, les plumes des aigrettes ne partent pas des oreilles, mais de la base du bec, comme dans le duc de Vir-

---

bec, est blanc ; un peu plus bas, jaune orangé taché de noir ; le bas de la poitrine, le ventre, les jambes & le dessous de la queue, est blanc ou d'un gris-pâle, assez régulièrement traversé de barres brunes ; le dedans des ailes est varié & coloré de la même façon ; les pieds sont couverts jusqu'aux ongles de plumes d'un gris-blanc, & les ongles sont d'une couleur de corne brune & foncée : j'ai dessiné, ajoute M. Edwards, cet oiseau vivant à Londres, où il étoit venu de Virginie : j'en ai chez moi la dépouille d'un autre qui est empaillé, & qui a été apporté de la baie de Hudson ; il m'a paru qu'il étoit de la même espèce que le premier, étant de la même grandeur, & n'en différant que par quelques nuances de couleur «. Je ne ferai qu'une réflexion sur cette description dont je viens de donner la traduction par extrait, c'est qu'il n'y a que le caractere des aigrettes partant du bec, & non pas des oreilles, qui puisse faire regarder cet oiseau d'Amérique comme faisant une variété constante dans l'espèce du grand duc, & que cette variété se trouvant en Europe aussi-bien qu'en Amérique, elle est non-seulement constante, mais générale, & fait une branche particuliere, une famille différente dans cette espèce.

ginie, décrit par M. Edwards : il me paroît donc que M. Klein a prononcé trop légérement, lorſqu'il a dit que ce grand duc de Virginie étoit d'une eſpèce toute différente de l'eſpèce d'Europe, parce que les aigrettes partent du bec, au lieu que celles de notre duc partent des oreilles; s'il eût comparé les figures d'Aldrovande & celles de M. Edwards, il eût reconnu que cette même différence, qui ne fait qu'une variété, ſe trouve en Italie comme en Virginie, & qu'en général les aigrettes dans ces oiſeaux ne partent pas préciſément du bord des oreilles, mais plutôt du deſſus des yeux & des parties ſupérieures à la baſe du bec.





LE HIBOU [a], OU MOYEN DUC.*

Voyez planche VII. de ce Volume.

Le Hibou, *Otus*, ou moyen Duc, a, comme le grand duc, les oreilles fort ouvertes, & surmontées d'une aigrette composée de six plumes tournées en avant (*b*); mais ces ai-

(*) *Voyez les planches enluminées*, n°. 29.

(*a*) En Grec, Ωτος; en Latin, *Asio* ou *Otus*; en Italien, *Gufo*, *Barbagianni*; en Espagnol, *Mochuelo*; en Allemand, *Orheule* ou *Rautzenle*, *Ohrreutz*, *Kautzlein*; en Polonois, *Cluk.nocny* ou *Sowa-ursata*; en Suèdois, *Horn-ugla*; en Anglois, *Horn-owl*; on l'appelle en quelques endroits *Chat-huant cornu*; en Bourgogne, *Choue*, *Cornerote*; en Gascogne, *Ducquet*, c'est-à-dire, *petit duc*; en Sologne, *Chat-huant de bruyeres*, parce qu'il se tient dans les landes & bruyeres; en Anjou & en Bretagne, *Chouant*; & dans quelques autres endroits, *Cloudet*, à cause de son cri *clou*, *cloud*. -- *Asio*. Gesner, *Avi. pag.* 223... *Otus*. *Idem*, *pag.* 635. --- Moyen duc ou hibou cornu, Belon, *hist. nat. des oiseaux*, pag. 137. --- Grand duc. Albin, tom. I, pag. 6, planche X, *avec une figure coloriée*. --- *Noctua minor aurita. Scops.* Frisch, planche XCIX, avec une figure coloriée. --- Le moyen duc ou le hibou, Brisson, *Ornith.* tom. I, pag. 486. *The long Eared owl.* Le hibou à longues oreilles, *Britisch Zoology*, *pl. B.* 4, *fig.* 1.

(*b*) *Nota.* Aldrovande dit avoir observé que chaque

grettes sont plus courtes que celles du grand duc, & n'ont guere plus d'un pouce de longueur : elles paroissent proportionnées à sa taille, car il ne pese qu'environ dix onces, & n'est pas plus gros qu'une corneille; il forme donc une espèce évidemment différente de celle du grand duc, qui est gros comme une oie, & de celle du Scops ou petit duc, qui n'est pas plus grand qu'un merle, & qui n'a au-dessus des oreilles que des aigrettes très courtes. Je fais cette remarque, parce qu'il y a des Naturalistes qui n'ont regardé le moyen & le petit duc, que comme de simples variétés d'une seule & même espèce : le moyen duc a environ un pied de longueur de corps, depuis le bout du bec jusqu'aux ongles, trois pieds de vol ou d'envergure, & cinq ou six pouces de longueur de queue; il a le dessus de la tête, du cou, du dos & des aîles, rayé de gris, de roux & de brun; la poitrine & le ventre sont roux, avec des bandes brunes irrégulieres & étroites; le bec est court & noirâtre ; les yeux sont d'un beau jaune; les pieds sont couverts de plumes rousses jusqu'à l'origine des ongles, qui sont assez grands & d'un brun noirâtre; on peut observer de plus qu'il a la langue charnue & un peu fourchue, les ongles très aigus & très tranchans, le doigt extérieur mobile, & pouvant se tourner en arriere, l'estomac assez

---

plume auriculaire qui compose l'aigrette, peut se mouvoir séparément, & que la peau qui recouvre la cavité des oreilles, naît de la partie intérieure la plus voisine de l'œil.

ample, la véſicule du fiel très grande, les boyaux longs d'environ vingt pouces, les deux *cœcum* de deux pouces & demi de profondeur, & plus gros à proportion que dans les autres oiſeaux de proie. L'eſpèce en eſt commune & beaucoup plus nombreuſe dans nos climats (*c*), que celle du grand duc, qu'on n'y rencontre que rarement en hiver; au lieu que le moyen duc y reſte toute l'année, & ſe trouve même plus aiſément en hiver qu'en été : il habite ordinairement dans les anciens bâtimens ruinés, dans les cavernes des rochers (*d*), dans le creux des vieux arbres, dans les forêts en montagnes, & ne deſcend guere dans les plaines; lorſque d'autres oiſeaux l'attaquent, il ſe ſert très bien, & des griffes & du bec; il ſe retourne auſſi ſur le dos, pour ſe défendre, quand il eſt aſſailli par un ennemi trop fort.

Il paroît que cet oiſeau, qui eſt commun dans nos provinces d'Europe, ſe trouve auſſi en Aſie; car Belon dit en avoir rencontré un dans les plaines de Cilicie.

Il y a dans cette eſpèce pluſieurs variétés dont la premiere ſe trouve en Italie, & a été indiquée par Aldrovande; ce hibou d'Italie eſt plus gros que le hibou commun,

---

(*c*) *Nota.* Il eſt plus commun en France & en Italie qu'en Angleterre. On le trouve très fréquemment en Bourgogne, en Champagne, en Sologne & dans les montagnes de l'Auvergne.

(*d*) *Sta il Gufo nelle grotte, per le buche degli alberi, nell'antriaglie o crepature di muri e tetti di caſe diſabitate, ne dirupi e luoghi eremi.* Olina, *Uccellier. fog.* 56.

& en differe auſſi par les couleurs : voyez & comparez les deſcriptions qu'il a faites de l'un & de l'autre (*e*).

Ces oiſeaux ſe donnent rarement la peine de faire un nid, ou ſe l'épargnent en entier : car tous les œufs & les petits qu'on m'a apportés, ont toujours été trouvés dans des nids étrangers, ſouvent dans des nids de pies, qui, comme l'on ſait, abandonnent chaque année leur nid, pour en faire un nouveau ; quelquefois dans des nids de buſes : mais jamais on n'a pu me trouver un nid conſtruit par un hibou : ils pondent ordinairement quatre ou cinq œufs, & leurs petits qui ſont blancs en naiſſant, prennent des couleurs au bout de quinze jours.

Comme ce hibou n'eſt pas fort ſenſible au froid, qu'il paſſe l'hiver dans notre pays, & qu'on le trouve en Suède comme en France (*f*), il a pu paſſer d'un continent à l'autre ; il paroît qu'on le retrouve en Canada & dans pluſieurs autres endroits de l'Amérique ſeptentrionale (*g*) ; il ſe pourroit même

---

(*e*) Aldrov. *Avi.* tom. I, pag. 519

(*f*) *Strix capite aurito, pennis ſex.* Linn. *Faun. Suec.* n°. 47.

(*g*) *Nota.* 1°. C'eſt au hibou commun ou moyen duc qu'il faut appliquer le paſſage ſuivant. » On entend durant la nuit, preſque dans toutes nos îles, une ſorte de chat-huant qu'on appelle *canot*, qui jette un cri lugubre, comme qui crieroit *au canot*, ce qui lui a fait porter ce nom ; ces oiſeaux ne ſont pas plus gros que des tourterelles, mais ils ſont tout ſemblables en leur plumage aux hiboux que nous voyons communément

que le hibou de la Caroline décrit par Catesby (*h*), & celui de l'Amérique méridionale, indiqué par le Pere Feuillée (*i*), ne fussent que des variétés de notre hibou, produites par la différence des climats, d'autant qu'ils sont à très peu près de la même grandeur, & qu'ils ne different que par les nuances & la distribution des couleurs.

On se sert du hibou & du chat-huant

---

en France ; ils ont deux ou trois petites plumes aux deux côtés de la tête qui semblent être des oreilles : ils se rassemblent quelquefois sept ou huit de ces oiseaux au-dessus des toîts, où ils ne cessent de crier pendant toute la nuit ». *Nota.* 2°. Par la comparaison de la grandeur de ce hibou avec une tourterelle, il sembleroit que c'est le scops ou petit duc ; mais s'il a, comme le dit l'auteur, plusieurs plumes éminentes aux côtés de la tête, ce ne peut être qu'une variété de l'espèce du moyen duc. Ce même auteur ajoute que le chat-huant Canadien n'a de différence du François, qu'une petite fraise blanche autour du cou & un cri particulier. *Histoire de la nouvelle France, par Charlevoix, tom. III, pag. 56.*

(*h*) Voyez la description & la figure coloriée de cet oiseau dans l'Hist. nat. de la Caroline, par Catesby, pag. 7, planche VII.

(*i*) *Bubo ocro-cinereus pectore maculoso.* Feuillée, *Obser. physiq. pag. 59, avec une figure. Nota.* Il paroît qu'on peut rapporter à ce hibou de l'Amérique méridionale, indiqué par le Pere Feuillée, celui dont Fernandès fait mention sous le nom de *Tecololt*, qui se trouve au Mexique & à la nouvelle Espagne ; mais ceci n'est qu'une vraisemblance fondée sur les rapports de grandeur & de climat ; car Fernandès n'a donné non-seulement aucune figure des oiseaux dont il parle, mais même aucune description assez détaillée pour qu'on puisse le reconnoître.

(*k*), pour attirer les oiſeaux à la pipée, & l'on a remarqué que les gros oiſeaux viennent plus volontiers à la voix du hibou, qui eſt une eſpèce de cri plaintif ou de gémiſſement grave & alongé *côwl*, *clôud*, qu'il ne ceſſe de répéter pendant la nuit, & que les petits oiſeaux viennent en plus grand nombre à celle du chat-huant, qui eſt une voix haute, une eſpèce d'appel *hohô*, *hohô*: tous deux font pendant le jour des geſtes ridicules & bouffons en préſence des hommes & des autres oiſeaux. Ariſtote n'attribue cette eſpèce de talent ou de propriété qu'au hibou ou moyen duc, *otus*; Pline la donne au ſcops, & appelle ces geſtes bizarres; *motus ſatyricos*: mais ce ſcops de Pline eſt le même oiſeau que l'*otos* d'Ariſtote; car les Latins confondoient ſous le même nom ſcops, l'*otos* & le *ſcops* des Grecs, le moyen duc & le petit duc qu'ils réuniſſoient ſous une ſeule eſpèce, & ſous le même nom, en ſe contentant d'avertir qu'il exiſtoit néanmoins des grands ſcops & des petits.

C'eſt en effet au hibou, *otus*, ou moyen duc, qu'il faut principalement appliquer ce que diſent les Anciens de ces geſtes bouffons & mouvemens ſatyriques; & comme de très

---

(*k*) *Il Guſo altramente Barbagianni uccellaccio notturno in forma di civetta* [chat-huant] *groſſo quanto una gallina, con le penne dal lato del capo che paion due cornicine, di color giallo, meſticato con profilatura di nero. Con queſto ſuccella a animali groſſi come cutte cornachie e nibbii con la civetta a uccelletti d'ogni orte.* Olina. *Uceller. fog. 56.*

habiles Physiciens & Naturalistes ont prétendu que ce n'étoit point au hibou, mais à un autre oiseau d'un genre tout différent, qu'on appelle la *demoiselle de Numidie*, qu'il faut rapporter ces passages des Anciens, nous ne pouvons nous dispenser de discuter ici cette question, & de relever cette erreur.

Ce sont MM. les Anatomistes de l'Académie des Sciences, qui dans la description qu'ils nous ont donnée de la demoiselle de Numidie, ont voulu établir cette opinion & s'exprimer dans les termes suivans. » L'oi-
» seau (disent-ils) que nous décrivons est
» appellé *demoiselle de Numidie*, parce qu'il
» vient de cette province d'Afrique, & qu'il
» a certaines façons par lesquelles on a trouvé
» qu'il sembloit imiter les gestes d'une fem-
» me qui affecte de la grace dans son port
» & dans son marcher, qui semble tenir
» souvent quelque chose de la danse : il y
» a plus de deux mille ans que les Natura-
» listes qui ont parlé de cet oiseau, l'ont
» désigné par cette particularité de l'imita-
» tion des gestes & des contenances de la
» femme. Aristote lui a donné le nom de
» *bâteleur*, de *danseur* & de *bouffon*, contre-
» faisant ce qu'il voit faire. . . . Il y a ap-
» parence que cet oiseau danseur & bouffon
» étoit rare parmi les Anciens, parce que
» Pline croit qu'il est fabuleux, en mettant
» cet animal, qu'il appelle *satyrique*, au rang
» des pégases, des griffons & des sirènes :
» il est encore croyable qu'il a été jusqu'à
» présent inconnu aux Modernes, puisqu'ils
» n'en ont point parlé comme l'ayant vu,

» mais ſeulement comme ayant lû dans les
» écrits des Anciens, la deſcription d'un
» oiſeau appellé *ſcops* & *otus* par les Grecs,
» & *aſio* par les Latins, à qui ils avoient
» donné le nom de *danſeur*, de *bâteleur* & de
» *comédien*, de ſorte qu'il s'agit de voir ſi no-
» tre demoiſelle de Numidie peut paſſer pour
» le *ſcops* & pour l'*otus* des Anciens; la deſ-
» cription qu'ils nous ont laiſſée de l'*otus* ou
» *ſcops*, conſiſte en trois particularités re-
» marquables. . . . la premiere eſt d'imiter
» les geſtes. . . . la ſeconde eſt d'avoir des
» éminences de plumes aux deux côtés de
» la tête, en forme d'oreilles. . . . & la
» troiſieme eſt la couleur du plumage, qu'A-
» lexandre Myndien, dans Athénée, dit être
» de couleur de plomb : or la demoiſelle de
» Numidie a ces trois attributs, & Ariſtote
» ſemble avoir voulu exprimer leur maniere
» de danſer, qui eſt de ſauter l'une devant
» l'autre, lorſqu'il dit qu'on les prend quand
» elles danſent l'une contre l'autre. Belon
» croit néanmoins que l'*otus* d'Ariſtote eſt le
» hibou, par la ſeule raiſon que cet oiſeau,
» à ce qu'il dit, fait beaucoup de mines
» avec la tête; la plupart des Interprètes
» d'Ariſtote, qui ſont auſſi de notre opinion,
» ſe fondent ſur le nom d'*otus*, qui ſignifie,
» ayant des oreilles; mais ces eſpèces d'o-
» reilles dans ces oiſeaux ne ſont pas tout-
» à-fait particulieres au hibou, & Ariſtote
» fait aſſez voir que l'*otus* n'eſt pas le hi-
» bou, quand il dit que l'*otus* reſſemble au
» hibou, & il y a apparence que cette reſ-
» ſemblance ne conſiſte que dans ces oreil-

» les : toutes les demoiſelles de Numidie que » nous avons diſſéquées, avoient aux côtés » des oreilles, ces plumes qui ont donné » le nom à l'*otus* des Anciens. . . . Leur » plumage étoit d'un gris-cendré, tel qu'il » eſt décrit par Alexandre Myndien dans » l'*otus* «.

Comparons maintenant ce qu'Ariſtote dit de l'*otus*, avec ce qu'en diſent ici Mrs. de l'Académie : *otus noctuæ ſimilis eſt, pinnulis circiter aures eminentibus præditus, unde nomen accepit, quaſi auritum dicas ; nonnulli eum ululam appellant, alii aſionem. Blatero hic eſt, & hallucinator & planipes, ſaltantes enim imitatur. Capitur intentus in altero aucupe, altero circumeunte ut noctua.* L'*otus*, c'eſt-à-dire le hibou ou moyen duc, eſt ſemblable au *noctua*, c'eſt-à-dire au chat-huant; ils ſont en effet ſemblables, ſoit par la grandeur, ſoit par le plumage, ſoit par toutes les habitudes naturelles : tous deux ils ſont oiſeaux de nuit, tous deux du même genre & d'une eſpèce très voiſine, au lieu que la demoiſelle de Numidie eſt ſix fois plus groſſe & plus grande, d'une forme toute différente, & d'un genre très éloigné, & qu'elle n'eſt point du nombre des oiſeaux de nuit; l'*otus* ne diffère, pour ainſi dire, du *noctua*, que par les aigrettes de plumes qu'il porte ſur la tête auprès des oreilles; & c'eſt pour diſtinguer l'une de l'autre qu'Ariſtote dit : *pinnulis circiter aures eminentibus præditus, unde nomen accepit, quaſi auritum dicas.* Ce ſont des petites plumes, *pinnulæ*, qui s'élevent droites & en aigrettes auprès des oreilles, *circiter aures eminentibus*, & non pas de longues plumes qui

qui se rabattent & qui pendent de chaque côté de la tête, comme dans la demoiselle de Numidie: ce n'est donc pas de cet oiseau, qui n'a point d'aigrettes de plumes relevées & en forme d'oreilles, qu'a été tiré le nom de *otus*, quasi *auritus;* c'est au contraire du hibou qu'on pourroit appeller *noctua aurita*, que vient évidemment ce nom; & ce qui acheve de le démontrer, c'est ce qui suit immédiatement dans Aristote: *nonnulli eum* (*otum*) *ululam appellant, alii asionem.* C'est donc un oiseau du genre des hiboux & des chouettes, puisque quelques-uns lui donnoient ces noms; ce n'est donc point la demoiselle de Numidie, aussi différente de tous ces oiseaux qu'un dindon peut l'être d'un épervier. Rien, à mon avis, n'est donc plus mal fondé que tous ces prétendus rapports que l'on a voulu établir entre l'*otus* des anciens & l'oiseau appellé *demoiselle de Numidie*; & l'on voit bien que tout cela ne porte que sur les gestes & les mouvemens ridicules que se donne la demoiselle de Numidie; elle a en effet ces gestes bien supérieurement au hibou, mais cela n'empèche pas que celui-ci, aussi-bien que la plupart des oiseaux de nuit, ne soit *blatero*, bavard ou criard (*l*); *hallucinator*, se contrefaisant; *planipes*, bouffon. Ce n'est encore

(*l*) M. Frisch, en parlant de ce hibou, dit que son cri est très fréquent & fort, qu'il ressemble aux huées des enfans lorsqu'ils poursuivent quelqu'un dont ils se moquent; que cependant ce cri est commun à plusieurs espèces de chouettes. *Voyez* Frisch, à l'article des Oiseaux nocturnes.

qu'au hibou qu'on peut attribuer de se laisser prendre aussi aisément que les autres chouettes, comme le dit Aristote, &c. Je pourrois m'étendre encore plus sur cette critique, en exposant & comparant ce que dit Pline à ce sujet; mais en voilà plus qu'il n'en faut pour mettre la chose hors de doute, & pour assurer que l'*otos* des Grecs n'a jamais pu désigner la demoiselle de Numidie, & ne peut s'appliquer qu'à l'oiseau de nuit, auquel nous donnons le nom de *hibou* ou *moyen duc* : j'observerai seulement que tous ces mouvemens bouffons ou *satyriques* attribués au hibou par les anciens, appartiennent aussi à presque tous les oiseaux de nuit (*m*), & que dans le fait ils se réduisent à une contenance étonnée, à de fréquens tournemens de cou, à des mouvemens de tête, en haut, en bas, & de tous côtés, à des craquemens de bec ; à des trépidations de jambes, & des mouvemens de pied dont ils portent un doigt tantôt en arriere & tantôt en avant, & qu'on peut aisément remarquer tout cela en gardant quelques-uns de ces oiseaux en captivité : mais j'observerai encore qu'il faut les prendre très jeunes lorsqu'on veut les nourrir ; les autres refusent toute la nourriture qu'on leur présente dès qu'ils sont enfermés.

(*m*) Tous les hiboux peuvent tourner leur tête comme l'oiseau appellé *torcol*. Si quelque chose d'extraordinaire arrive, ils ouvrent de grands yeux, dressent leurs plumes & paroissent une fois plus gros, ils étendent aussi les ailes, se baissent ou s'accroupissent ; mais ils se relèvent promptement, comme étonnés ; ils font craquer deux ou trois fois leur bec. *Idem, ibidem.*



LE SCOPS (a), OU PETIT DUC.*

Voyez planche VII de ce Volume.

VOICI la troisieme & derniere espèce du genre des Hiboux, c'est-à-dire, des oiseaux de nuit qui portent des plumes élevées au-

---

(*) *Voyez les planches enluminées*, n°. 436.

(a) En Grec, Σκὼψ; en Latin, *Asio*; en Italien, *Zivetta* ou *Zuetta*, *Alochavello*, *Chivino*; en Allemand, *Stokeule*; en Polonois, *Sowka*; en Anglois, *Little horn-owl. Scops Aldrovandi. Avi. tom. I*, *pag.* 530. Huette *ou* Hulotte *ou* Chouette, nommée par aucuns *Petit Duc.* Belon, *hist. nat. des Oiseaux*, pag. 141; & portraits d'oiseaux, pag. 27. --- *Noctua minor*, *noctua aucuparia. Scops Plinii.* Rzac. *Hist. nat. Pol. pag.* 288. *Noctua minor. Scops Aldrovandi.* Rzac. *Auct. Hist. nat. Pol. pag.* 398. --- *Scops Aldrovandi.* Willulghby, *Ornithol. pag.* 65, *tab.* XII. --- Le petit duc. Pl. XXXVII, fig. 1. *Ornith.* Brisson, tom. I, pag. 495. --- *The short eared owl.* Le Hibou à oreilles courtes. *Britisch Zoology*, *pl. B* 3; & *pl. B* 4, *fig.* 2. *Nota.* C'est pour ne rien omettre & pour tout indiquer que je cite ici la Zoologie britannique; car cet ouvrage, dont le principal mérite consiste dans les planches, est même à cet égard encore très défectueux : par exemple, les aigrettes des hiboux, qui ne sont composées que de plumes, y sont représentées comme si c'étoient de vraies oreilles de chair, &c... De même il est dit dans le texte,

dessus de la tête ; & elle est aisée à distinguer des deux autres, d'abord par la petitesse même du corps de l'oiseau, qui n'est pas plus gros qu'un merle, & ensuite par le raccourcissement très marqué de ces aigrettes qui surmontent les oreilles, lesquelles dans cette

---

que le hibou à oreilles courtes a treize pouces & demi Anglois de longueur, ce qui fait plus de douze pouces & demi de France : or ce même oiseau n'a que sept pouces & demi tout au plus ; ainsi c'est probablement le moyen duc que l'auteur aura pris pour le petit duc ; & ce qui prouve encore son peu de connoissance & d'exactitude, c'est d'avoir également indiqué ce même oiseau dans les planches *B* 3 & *B* 4, fig. 2. On voit, au premier coup-d'œil, que ce ne doit pas être le même oiseau, puisque la figure représentée dans la planche *B* 4, fig. 2, est d'un tiers plus petite que celle qui est représentée dans la planche *B* 3 ; & que le moyen duc qui est représenté dans la planche *B* 4, fig. 1, n'est pas plus grand que le petit duc, *B* 4, fig. 2 : or le moyen duc ayant, comme le dit Willulghby, quatorze pouces & demi ; si le petit duc en avoit treize & demi, comme le dit l'auteur de la Zoologie britannique, pourquoi ne pas appuyer sur ce fait, & relever l'erreur de ceux qui ne lui donnent que sept pouces ? ou bien dire qu'en Angleterre les petits ducs sont plus gros qu'ailleurs, ou bien encore que c'est une espèce particuliere à la Grande-Bretagne ? cela valoit bien la peine d'être discuté ; mais cet auteur ne discute rien, ne dit rien de nouveau, ni même rien de moderne, car il paroît ignorer beaucoup de choses qui ont été dites avant lui sur les sujets qu'il traite. L'ouvrage de M. Edwards est infiniment meilleur ; car, indépendamment de ce que les dessins & les planches coloriées sont plus correctes, c'est que ses descriptions sont plus exactes, ses comparaisons plus justes, & que par-tout il paroît avoir une pleine connoissance de ce qui a été fait avant lui sur les objets qui ont rapport à ceux qu'il nous présente.

eſpèce ne s'élevent pas d'un demi-pouce, & ne ſont compoſées que d'une ſeule petite plume *(b)*. Ces deux caracteres ſuffiſent pour diſtinguer le petit duc du moyen & du grand duc, & on le reconnoîtra encore aiſément à la tête, qui eſt proportionnellement plus petite par rapport au corps que celle des deux autres, & encore à ſon plumage plus élégamment bigarré & plus diſtinctement tacheté que celui des autres; car tout ſon corps eſt très joliment varié de gris, de roux, de brun & de noir, & ſes jambes ſont couvertes juſqu'à l'origine des ongles, de plumes d'un gris rouſsâtre mêlé de taches brunes : il differe auſſi des deux autres par le naturel, car il ſe réunit en troupe en automne & au printemps pour paſſer dans d'autres climats; il n'en reſte que très peu, ou point du tout en hiver dans nos provinces, & on les voit partir après les hirondelles, & arriver à-peu-près en même temps : quoiqu'ils habitent de préférence les terreins élevés, ils ſe raſſemblent volontiers dans ceux où les mulots ſe ſont le plus multipliés, & y font un grand bien par la deſtruction de ces animaux qui ſe multiplient toujours trop, & qui dans de certaines années pullulent à un tel point, qu'ils dévorent toutes les graines & toutes les racines des plantes les plus néceſſaires à la nourriture & à l'uſage de l'homme : on a

---

(b) *Aures vel plumulæ in aurium modum ſurrectæ in mortuo vix apparent, in vivo manifeſtiores, ex unâ tantùm pinnulâ conſtantes.* Aldrov. *Avi.* tom. I, pag. 531.

souvent vu dans les temps de cette espèce de fléau, les petits ducs arriver en troupe, & faire si bonne guerre aux mulots qu'en peu de jours ils en purgent la terre (*c*); les hiboux ou moyens ducs se réunissent aussi quelquefois en troupe de plus de cent : nous en avons été informés deux fois par des témoins oculaires, mais ces assemblées sont rares, au lieu que celles des scops ou petits ducs se font tous les ans; d'ailleurs c'est pour voyager qu'ils semblent se rassembler, & il n'en reste point au pays, au lieu qu'on y trouve des hiboux ou moyens-ducs en tout temps; il est même à présumer que les petits ducs font des voyages de long cours, & qu'ils passent d'un continent à l'autre : l'oiseau de la nouvelle Espagne, indiqué par Nieremberg, sous le nom de *talchicuatli*, est ou de la même espèce, ou d'une espèce très voisine de celle du scops ou petit duc (*d*); au reste,

---

(*c*) *Nota*. 1°. Samuel Dale en cite deux exemples d'après Childrey, & il les rapporte dans les termes suivans : *In the year 1580 at hallontide an army of mices so overrun the marshes near south-minster that the eat up grass to the very roots. But at lengt a great number of* Strange painted *owls came and devouret all the* mice. *The like appened again in Essex anno 1648.* Childrey, *Britanniâ botanicâ, pag. 100.* -- *Dale's appendix tho the history of Harwich.* London, 1732, pag. 397. *Nota* 2°. Que, quoique Dale rapporte ces faits à l'*otus* ou *moyen duc*, je crois qu'il faut les attribuer au scops ou petit duc, à cause de l'indication *Strange painted owls*, qui suffit pour faire reconnoître ici le scops ou petit duc.

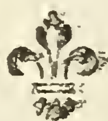
(*d*) *Exoticum oti genus talchicuatli videtur : cornuta avis est sive auriculata, parva corpore, resima, rostro*

quoiqu'il voyage par troupes nombreuſes, il eſt aſſez rare partout, & difficile à prendre; on n'a jamais pu m'en procurer ni les œufs ni les petits, & on a même de la peine à l'indiquer aux chaſſeurs qui le confondent toujours avec la chevêche, parce que ces deux oiſeaux ſont à-peu-près de la même groſſeur, & que les petites plumes éminentes qui diſtinguent le petit duc ſont très courtes, & trop peu apparentes pour faire un caractere qu'on puiſſe reconnoître de loin.

Au reſte, la couleur de ces oiſeaux varie beaucoup ſuivant l'âge & le climat, & peut-être le ſexe; ils ſont tous gris dans le premier âge: il y en a de plus bruns les uns que les autres quand ils ſont adultes; la couleur des yeux paroît ſuivre celle du plumage; les gris n'ont les yeux que d'un jaune très pâle, les autres les ont plus jaunes ou d'une couleur de noiſette plus brune; mais ces légeres différences ne ſuffiſent pas pour en faire des eſpèces diſtinctes & ſéparées.

---

brevi, nigra lumine, lutea erubeſcens iride fuſca & cinerea plumis uſque ad crura, atra & incurva unguibus. Cætera ſimilis noſtrati oto. Euſeb. Nieremb. *Hiſt. nat. lib. X, cap. XXXIX, pag. 221.*





* LA HULOTTE (a).

Voyez planche VIII de ce Volume.

La Hulotte, qu'on peut appeller auſſi la *chouette noire*, & que les Grecs appelloient *nyćticorax* ou *le corbeau de nuit*, eſt la plus

(*) *Voyez les planches enluminées*, n°. 441.

(a) En Grec, Νυκτικὀραξ; en Latin, *Ulula*, & auſſi en Italien, ſelon Geſner; *Alocho* & quelquefois *Lucharo*, ſelon Aldrovande; en Portugais, *Coruſa*; en Catalogne, *Xura*, *Kuta*; en Allemand, *Huhu*; en Polonois, *Lelok*, *Sowka*, *Puſzzik*; en Anglois, *Howlet*; on l'appelle en Bourgogne *Choüe*, ce qui eſt un augmentatif de Chouette. Salerne dit qu'on l'appelle en Champagne le *Trembleur*, parce que cet oiſeau crie comme en friſſonnant & tremblant de froid. *Ulula*. Geſner, *Avi.* page 772. ---- Aldrovande, *Avi.* tome I, page 538. --- *Ulula Latinis. Ray. Syn. Avi. pag.* 26, *n°.* 4 . . . . *Ulula Geſneri*, *idem*, *ibidem*, *n°.* 5. --- *Ulula Aldrovandi.* Willulgh. *Ornithol.* pag. 68. --- Hibou ſans cornes ou Chat-huant. Belon, *hiſt. nat. des oiſeaux*, pag. 139. --- Hibou, Chat-huant, appellé auſſi *Dame. Idem.* Portraits d'Oiſeaux, pag. 26 *A. Nota.* Cette dénomination *Dame* vient probablement de ce que cet oiſeau a la face environnée d'un collier & d'une eſpèce de chaperon aſſez ſemblable à ceux que portent les femmes pour ſe couvrir la tête; mais on peut dire la même choſe de l'effraie & du chat-huant. --- *Ulula* Aldrov. *Avi.* tom. I, pag. 538. . . . *Aluco*, *idem*, tom. I, pag. 534. -- Chouette noire. Albin, tom. III, pag. 4, planche VII, avec une figure mal coloriée. *Nota.* Albin me paroît

grande



1 La Hulotte 2. le Chat-huant.
3. l'Effraie.



grande de toutes les chouettes ; elle a près de quinze pouces de longueur, depuis le bout du bec à l'extrémité des ongles ; elle a la tête très grosse, bien arrondie & sans aigrettes, la face enfoncée & comme encavée dans sa plume, les yeux aussi enfoncés & environnés de plumes grisâtres & décomposées, l'iris des yeux noirâtre, ou plutôt d'un brun foncé, ou couleur de noisette obscur, le bec d'un blanc jaunâtre ou verdâtre, le dessus du corps couleur de gris-de-fer foncé, marqué de taches noires & de taches blanchâtres ; le dessous du corps blanc, croisé de bandes noires transversales & longitudinales ; la queue d'un peu plus de six pouces ; les ailes s'étendent un peu au-delà de son extrémité ; l'étendue du vol de trois pieds ; les jambes couvertes, jusqu'à l'origine des doigts, de plumes blanches tachetées de points noirs (*b*). Ces caracteres sont plus que suffi-

---

avoir fait une faute en disant dans sa description que cet oiseau a l'iris des yeux jaune, à moins qu'il n'appelle jaune, le brun couleur de noisette, couleur où il entre en effet un peu de jaune obscur. --- *Noctua major.* Frisch. planche XCIV, avec une figure bien coloriée. --- La Hulotte. Brisson, *Ornith.* tom. I, pag. 507.

(*b*) On peut encore ajouter à ces caracteres un signe distinctif, c'est que la plume la plus extérieure de l'aile est plus courte de deux ou trois pouces que la seconde, qui est elle-même plus courte d'un pouce que la troisième, & que les plus longues de toutes sont la quatrième & la cinquième, au lieu que dans l'effraie la seconde & la troisième sont les plus longues, & l'extérieure n'est plus courte que d'un demi-pouce.

ſans pour faire diſtinguer la hulotte de toutes les autres chouettes; elle vole légérement & ſans faire de bruit avec ſes ailes, & toujours de côté comme toutes les autres chouettes; c'eſt ſon cri (*c*), *hou ou ou ou ou ou*, qui reſſemble aſſez au hurlement du loup, qui lui a fait donner par les Latins le nom d'*ulula*, qui vient d'*ululare*, heurler ou crier comme le loup; & c'eſt par cette même analogie que les Allemands l'appellent *hu hu*, ou plutôt *hou hou* (*d*).

La hulotte ſe tient pendant l'été dans les bois, toujours dans des arbres creux; quelquefois elle s'approche en hiver de nos habitations : elle chaſſe & prend les petits oiſeaux, & plus encore les mulots & les campagnols; elle les avale tout entiers, & en rend auſſi par le bec les peaux roulées en pelotons : lorſque la chaſſe de la campagne ne lui produit rien, elle vient dans les gran-

---

(*c*) Cet oiſeau pouſſe la nuit, ſurtout quand il gèle, une voix terrible qui fait peur aux femmes & aux enfans. Salerne, *Ornithol.* pag. 53.

(*d*) *Nota.* C'eſt d'après Geſner que je dis ici que les Allemands appellent cette chouette *hu hu*; cependant c'eſt le grand duc auquel appartient ce nom : il dit auſſi qu'ils l'appellent *ul* & *eul.* M. Friſch ne lui donne que le nom générique *eule*, & dit que les autres ſurnoms qu'on lui donne en Allemand, ſont ſans fondement, comme celui de *knapp eule*, par exemple, qui exprime le craquement que cet oiſeau fait avec ſon bec, mais que toutes les eſpèces de chouettes font également; & *nacht eul* qui ſignifie *chouette de nuit*, puiſque toutes les chouettes ſont également des oiſeaux de nuit.

ges pour y chercher des souris & des rats : elle retourne au bois de grand matin, à l'heure de la rentrée des lièvres, & elle se fourre dans les taillis les plus épais, ou sur les arbres les plus feuillés, & y passe tout le jour, sans changer de lieu : dans la mauvaise saison, elle demeure dans des arbres creux pendant le jour, & n'en sort qu'à la nuit; ces habitudes lui sont communes avec le hibou ou moyen duc, aussi-bien que celle de pondre leurs œufs dans des nids étrangers, surtout dans ceux des buses, des cresserelles, des corneilles & des pies; elle fait ordinairement quatre œufs d'un gris sale, de forme arrondie, & à-peu-près aussi gros que ceux d'une petite poule.





* LE CHAT-HUANT (a).

Voyez planche VIII de ce Volume.

Après la hulotte, qui est la plus grande de toutes les chouettes, & qui a les yeux noirâtres, se trouvent le Chat-huant qui les a bleuâtres, & l'Effraie qui les a jaunes : tous deux sont à-peu-près de la même grandeur; ils ont environ douze à treize pouces de longueur, depuis le bout du bec jusqu'à l'extrémité des pieds : ainsi ils n'ont guere que deux pouces de moins que la hulotte, mais ils paroissent sensiblement moins gros à propor-

(*) *Voyez les planches enluminées*, n°. 437.

(a) En Grec, Γλαυξ ; en Latin, *Noctua*, en Catalogne, *Cabeca* ; en Allemand, *Milchsanger*, *Kinder*, *Melcker*, *Stock-eule* ; en Anglois, *Common brown-owl* ou *Leech-owl*. --- *Strix*. Gesner, *Avi.* pag. 738. --- Aldrov. *Avi.* tom. I, pag. 561. Chouette, Albin, tom. I, pag. 10, planche IX, avec une figure mal coloriée. --- *Noctua major*. Frisch, planche XCVI, avec une figure coloriée du mâle; & planche XCV, avec une figure coloriée de la femelle. --- Le chat-huant. Brisson, *Ornith.* tom. I, pag. 500. --- *The tawny owl.* Britisch Zoology, planche *B* 3. *Nota* que, faute d'exactitude, l'auteur de la Zoologie Britannique a marqué du même numero *B* 3, deux planches différentes, que l'une de ces planches représente le hibou ou moyen duc ; & l'autre, le chat-huant dont il est ici question.

tion. On reconnoitra le chat-huant d'abord à ſes yeux bleuâtres, & enſuite à la beauté & à la variété diſtincte de ſon plumage (*b*); & à ſon cri *hohô*, *hohô*, *hohohoho*, par lequel il ſemble huer, hôler ou appeller à haute voix.

Geſner, Aldrovande, & pluſieurs autres Naturaliſtes après eux, ont employé le mot *ſtrix*, pour déſigner cette eſpèce; mais je crois qu'ils ſe ſont trompés, & que c'eſt à l'effraie qu'il faut le rapporter : *ſtrix*, pris dans cette acception, c'eſt-à-dire, comme nom d'un oiſeau de nuit, eſt un mot plutôt latin que grec; Ovide nous en donne l'étymologie, & indique aſſez clairement quel eſt l'oiſeau nocturne auquel il appartient, par le paſſage ſuivant :

----- Strigum
Grande caput, ſtantes oculi, roſtra apta rapinæ
Canities pennis, unguibus hamus ineſt.
Eſt illis ſtrigibus nomen, ſed nominis hujus
Cauſa quod horrenda ſtridere nocte ſolent.

La tête groſſe, les yeux fixes, le bec propre à la rapine, les ongles en hameçon, ſont

---

(*b*) Voyez-en la deſcription très détaillée & très exacte dans l'Ornithologie de M. Briſſon, tom. I, pag. 500 & ſuiv. Il ſuffit de dire ici que les couleurs du chat-huant ſont bien plus claires que celles de la hulotte; le mâle chat-huant eſt, à la vérité, plus brun que la femelle; mais il n'a que très peu de noir en comparaiſon de la hulotte, qui de toutes les chouettes eſt la plus grande & la plus brune.

des caractères communs à tous ces oiseaux ; mais la blancheur du plumage, *canities pennis*, appartient plus à l'effraie qu'à aucun autre ; & ce qui détermine sur cela mon sentiment, c'est que le mot *stridor*, qui signifie en latin un craquement, un grincement, un bruit désagréablement entrecoupé & semblable à celui d'une scie, est précisément le cri *grë, grëi* de l'effraie, au lieu que le cri du chat-huant est plutôt une voix haute, un hôlement, qu'un grincement.

On ne trouve guere les chat-huans ailleurs que dans les bois : en Bourgogne, ils sont bien plus communs que les hulottes ; ils se tiennent dans des arbres creux, & l'on m'en a apporté quelques-uns dans le temps le plus rigoureux de l'hiver, ce qui me fait présumer qu'ils restent toujours dans le pays, & qu'ils ne s'approchent que rarement de nos habitations. M. Frisch donne le chat-huant comme une variété de l'espèce de la hulotte, & prend encore pour une seconde variété de cette même espèce le mâle du chat-huant : sa *planche cotée XCIV*, est la hulotte ; la *planche XCV*, la femelle du chat-huant ; & la *planche XCVI* le chat-huant mâle : ainsi, au lieu de trois variétés qu'il indique, ce sont deux espèces différentes ; ou si l'on vouloit que le chat-huant ne fût qu'une variété de l'espèce de la hulotte, il faudroit pouvoir nier les différences constantes & les caractères qui les distinguent l'un de l'autre, & qui me paroissent assez sensibles & assez multipliés pour constituer deux espèces distinctes & séparées.

Comme le chat-huant se trouve en Suède & dans les autres terres du Nord (*c*), il a pu passer d'un continent à l'autre ; aussi le retrouve-t-on en Amérique jusque dans les pays chauds. Il y a au cabinet de M. Mauduyt, un chat-huant qui lui a été envoyé de Saint-Domingue, qui ne nous paroît être qu'une variété de l'espèce d'Europe, dont il ne diffère que par l'uniformité des couleurs sur la poitrine & sur le ventre qui sont rousses & presque sans taches, & encore par les couleurs plus foncées des parties supérieures du corps.

(*c*) *Strix capite lævi, corpore ferrugineo, remige tertiâ longiore.* Linnæ. *Faun Suec.* n°. 55.





* L'EFFRAIE, OU LA FRESAIE (a).

Voyez planche VIII de ce Volume.

L'EFFRAIE, qu'on appelle communément la chouette des clochers, effraie en effet par ses soufflemens, *che*, *chei*, *cheu*, *chiou*; ses cris âcres & lugubres *grei*, *gre*, *crei*; & sa

(*) *Voyez les planches enluminées*, n°. 474 & 440.

(*a*) En Grec Ε'λέος; en Latin *Aluco*; en Allemand & en Flamand, *Kirch-eule*, ce qui signifie *chouette des églises*; *Schleyer-eule*, chouette voilée, parce qu'elle semble avoir la tête encapuchonnée; *Perl-eule*, parce que son plumage est parsemé de taches rondes comme des perles ou des gouttes de liqueur; en Anglois, *White-owl*, chouette blanche. *Nota.* Salerne dit qu'on l'appelle dans l'Orléanois, la Sologne, &c, *Fréſaie*; en Poitou, *Préſaie*; en Gascogne, *Breſague* ou *Freſaco*; dans le Vendômois, *Chouart.* --- Effraie ou Fresaie. Belon, *Hist. nat. des oiſ.* pag. 142... Petit chat-huant plombé. *Idem.* Portraits d'oiseaux, pag. 26, *B. Nota.* Il paroît que Belon confond, à quelques égards, l'effraie ou fresaie avec le tette-chèvre ou crapaut-volant, & Gesner le lui a reproché avec juste raison. -- *Aluco minor.* Aldrov. *Avi. tom. I*, *pag.* 536. *Ululæ genus alterum quod quidam flammeatum cognominant.* Gesner, *Avi. pag.* 774. -- *Alu-*

voix entrecoupée qu'elle fait souvent retentir dans le silence de la nuit ; elle est, pour ainsi dire, domestique, & habite au milieu des villes les mieux peuplées : les tours, les clochers, les toîts des églises & des autres bâtimens élevés lui servent de retraite pendant le jour, & elle en sort à l'heure du crépuscule ; son soufflement qu'elle réitere sans cesse, ressemble à celui d'un homme qui dort la bouche ouverte ; elle pousse aussi en volant & en se reposant différens sons aigres, tous si désagréables que cela joint à l'idée du voisinage des cimetieres & des églises, & encore à l'obscurité de la nuit, inspire de l'horreur & de la crainte aux enfans, aux femmes, & même aux hommes soumis aux mêmes préjugés, & qui croyent aux revenans, aux sorciers, aux augures ; ils regardent l'effraie comme l'oiseau funèbre, comme le messager de la mort ; ils croyent que quand il se fixe sur une maison, & qu'il y fait retentir une voix différente de ses cris ordinaires, c'est pour appeller quelqu'un au cimetiere.

On la distingue aisément des autres chouettes par la beauté de son plumage ; elle est à-peu-près de la même grandeur que le chat-

---

co minor Aldrovandi. Willulgh. *Ornithol.* pag. 67, tab. XIII. --- Lucheran ou Chouette blanche, Albin, tom. II, pag. 7, planche XI, avec une figure coloriée. --- *Noctua guttata.* Frisch, planche XCVII, avec une figure coloriée. --- Le petit chat-huant. Brisson, *Ornithol.* tom. I, pag. 503. --- *The White owl.* Britisch Zoology, pl. *B.*

huant, plus petite que la hulotte, & plus grande que la chouette proprement dite, dont nous parlerons dans l'article suivant : elle a un pied ou treize pouces de longueur, depuis le bout du bec jusqu'à l'extrémité de la queue, qui n'a que cinq pouces de longueur; elle a le dessus du corps jaune, ondé de gris & de brun, & taché de points blancs; le dessous du corps blanc, marqué de points noirs; les yeux environnés très régulièrement d'un cercle de plumes blanches & si fines, qu'on les prendroit pour des poils; l'iris d'un beau jaune, le bec blanc, excepté le bout du crochet qui est brun; les pieds couverts de duvet blanc, les doigts blancs & les ongles noirâtres : il y en a d'autres qui, quoique de la même espèce, paroissent au premier coup-d'œil être assez différentes; elles sont d'un beau jaune sur la poitrine & sur le ventre, marquées de même de points noirs; d'autres sont parfaitement blanches sur ces mêmes parties, sans la plus petite tache noire : d'autres enfin sont parfaitement jaunes & sans aucune tache (*).

J'ai eu plusieurs de ces chouettes vivantes; il est fort aisé de les prendre, en opposant un petit filet, une trouble à poisson, aux trous qu'elles occupent dans les vieux bâtimens; elles vivent dix ou douze jours dans les volieres où elles sont renfermées, mais elles refusent toute nourriture, & meurent d'inanition au bout de ce temps; le jour elles se

(†) *Voyez les planches enluminées*, n°. 440.

tiennent sans bouger au bas de la voliere, le soir elles montent au sommet des juchoirs, où elles font entendre leur soufflement, *che, chei*, par lequel elles semblent appeller les autres : j'ai vu plusieurs fois en effet d'autres effraies arriver au soufflement de l'effraie prisonniere, se poser au-dessus de la voliere, y faire le même soufflement, & s'y laisser prendre au filet. Je n'ai jamais entendu leur cri âcre (*stridor*) *crei, grei* dans les volieres ; elles ne poussent ce cri qu'en volant & lorsqu'elles sont en pleine liberté : la femelle est un peu plus grosse que le mâle, & a les couleurs plus claires & plus distinctes ; c'est de tous les oiseaux nocturnes celui dont le plumage est le plus agréablement varié.

L'espèce de l'effraie est nombreuse, & partout très commune en Europe : comme on la voit en Suède aussi-bien qu'en France (*b*), elle a pu passer d'un continent à l'autre ; aussi la trouve-t-on en Amérique, depuis les terres du Nord jusqu'à celles du Midi. Marcgrave l'a vue & reconnue au Bresil, où les naturels du pays l'appellent *tuidara (c)*.

L'effraie ne va pas, comme la hulotte & le chat-huant, pondre dans des nids étrangers ;

(*b*) *Strix capite lævi, corpore luteo.* Linn. *Faun. Suec. n°. 49. Nota.* M. Salerne s'est trompé lorsqu'il a dit que Linnæus n'en parle point, & qu'apparemment la fresaie ne se trouve point en Suède. *Voyez Salerne, Ornith. pag. 50.*

(*c*) *Tuidara Brasiliensibus ; ululæ est species, Germanis* SCHLEIER-EULE, *Belgis kerkuyle .... Describitur & à Gesnero.* Marcgr. *Hist. nat. Brasil. pag. 205.*

elle dépose ses œufs à crud dans des trous de murailles, ou sur des solives sous les toîts, & aussi dans des creux d'arbres; elle n'y met ni herbes, ni racines, ni feuilles pour les recevoir : elle pond de très bonne heure au printemps, c'est-à-dire, dès la fin de mars ou le commencement d'avril; elle fait ordinairement cinq œufs, & quelquefois six, & même sept, d'une forme alongée & de couleur blanchâtre; elle nourrit ses petits d'insectes & de morceaux de chair de souris; ils sont tout blancs dans le premier âge, & ne sont pas mauvais à manger au bout de trois semaines, car ils sont gras & bien nourris: les peres & meres purgent les églises de souris; ils boivent aussi assez souvent ou plutôt mangent l'huile des lampes, surtout si elle vient à se figer; ils avalent les souris & les mulots, les petits oiseaux tout entiers, & en rendent par le bec les os, les plumes & les peaux roulées : leurs excrémens sont blancs & liquides comme ceux de tous les autres oiseaux de proie; dans la belle saison, la plupart de ces oiseaux vont le soir dans les bois voisins, mais ils reviennent tous les matins à leur retraite ordinaire, où ils dorment & ronflent jusqu'aux heures du soir; & quand la nuit arrive, ils se laissent tomber de leur trou, & volent en culbutant presque jusqu'à terre : lorsque le froid est rigoureux, on les trouve quelquefois cinq ou six dans le même trou, ou cachées dans les fourrages; elles y cherchent l'abri, l'air tempéré & la nourriture : les souris sont en effet alors en plus grand nombre dans les granges que

dans tout autre temps; en automne, elles vont souvent visiter pendant la nuit les lieux où l'on a tendu des *rejettoires* & des lacets pour prendre des bécasses & des grives (*d*); elles tuent les bécasses qu'elles trouvent suspendues, & les mangent sur le lieu, mais elles emportent quelquefois les grives & les autres petits oiseaux qui sont pris aux lacets, elles les avalent souvent entiers & avec la plume; mais elles déplument ordinairement, avant de les manger, ceux qui sont un peu plus gros : ces dernieres habitudes, aussi-bien que celle de voler de travers, c'est-à-dire, comme si le vent les emportoit, & sans faire aucun bruit des ailes, sont communes à l'effraie, au chat-huant, à la hulotte & à la chouette proprement dite dont nous allons parler.

(*d*) *Rejettoire*, baguette de bois verd courbée, au bout de laquelle on attache un lacet, & qui par son ressort en serre le nœud coulant & enlève l'oiseau.





* LA CHOUETTE [a] OU LA GRANDE-CHEVECHE.

Voyez planche IX. de ce Volume.

CETTE eſpèce, qui eſt la Chouette proprement dite, & qu'on peut appeller la *chouette des rochers*, ou la *grande chevêche*, eſt aſſez commune; mais elle n'approche pas auſſi ſouvent de nos habitations que l'effraie; elle ſe tient plus volontiers dans les carrieres, dans les rochers, dans les bâtimens ruinés, & éloignés des lieux habités: il ſemble qu'elle

* *Voyez les planches enluminées*, n°. 438.

(*a*) En Grec, Α'ιγωλιος; en Latin, *Cicuma*; en Allemand, *Stein-kutz* ou *Stein-eule*; en Polonois, *Sowa*; en Anglois, *Great Brown owl.* -- *Noctua quam ſaxatilem Helvetii cognominant. Noctua ſaxatilis* Geſner, *Avi.* pag. 622. Aldrov. *Avi.* tom. I, pag. 545. --- Grande Chevêche. Belon, *Hiſt. nat. des oiſ.* pag. 140.... Chevêche grimaut, Machette, *idem.* Portraits d'oiſeaux, pag. 27 *A.* Grande Chouette brune. Albin, tom. III, pag. 4, planche VII, avec une figure mal coloriée. *Ulula flammeata. Kutz* jaune ſans oreilles ou *Stein-eule.* Chouette ou Souette. Friſch, planche XCVIII, avec une bonne figure coloriée. -- La grande chouette. Briſſon, *Ornith.* tom. I, pag. 511.



1. La Chouette. 2. La Chevêche.
3. La Chouette à longue queue.



préfere les pays de montagnes, & qu'elle cherche les précipices escarpés & les endroits solitaires; cependant on ne la trouve pas dans les bois, & elle ne se loge pas dans des arbres creux (*b*) : on la distinguera aisément de la hulotte & du chat-huant par la couleur des yeux qui sont d'un très beau jaune, au lieu que ceux de la hulotte sont d'un brun presque noir, & ceux du chat-huant d'une couleur bleuâtre : on la distinguera plus difficilement de l'effraie, parce que toutes deux ont l'iris des yeux jaune, environnés de même d'un grand cercle de petites plumes blanches; que toutes deux ont du jaune sous le ventre, & qu'elles sont à-peu-près de la même grandeur : mais la chouette des rochers est en général plus brune, marquée de taches plus grandes, & longues comme de petites flammes; au lieu que les taches de l'effraie, lorsqu'elle en a, ne sont, pour ainsi dire, que des points ou des gouttes, & c'est par cette raison qu'on a appellé l'effraie *noctua guttata*, & la chouette des rochers dont il est ici question, *noctua flammeata*; elle a aussi les pieds bien plus garnis de plumes, & le bec tout brun; tandis que celui de l'effraie est blanchâtre, & n'a de brun qu'à son extrémité. Au reste, la

(*b*) Nous laisserons, dit M. Frisch, à cette chouette son nom distinctif *Stein-eule*, parce que je ne l'ai jamais trouvée dans des arbres creux, mais seulement dans des bâtimens en ruine ou du moins abandonnés depuis long-temps, & dans des rochers. Frisch, article des *Oiseaux nocturnes*.

femelle, dans cette espèce, a les couleurs plus claires & les taches plus petites que le mâle, comme nous l'avons aussi remarqué sur la femelle du chat-huant.

Belon dit que cette espèce s'appelle la *grande chevêche ;* ce nom n'est pas impropre ; car cet oiseau ressemble assez par son plumage & par ses pieds bien garnis de duvet, à la petite chevêche que nous appellons simplement *chevêche ;* il paroît être aussi du même naturel, ne se tenant tous deux que dans les rochers, les carrieres, & très peu dans les bois : ces deux espèces ont aussi un nom particulier, *kautz* ou *kautz-lein* en Allemand, qui répond au nom particulier, chevêche en François. M. Salerne dit que la chouette du pays d'Orléans est certainement la grande chevêche de Belon ; qu'en Sologne on l'appelle *chevêche*, & plus communément *chavoche* ou *caboche ;* que les laboureurs font grand cas de cet oiseau, en ce qu'il détruit quantité de mulots ; que dans le mois d'avril on l'entend crier jour & nuit *gout*, mais d'un ton assez doux ; & que quand il doit pleuvoir, elle change de cri, & semble dire *goyon ;* qu'elle ne fait point de nid, ne pond que trois œufs tout blancs, parfaitement ronds, & gros comme ceux d'un pigeon ramier ; il dit aussi qu'elle loge dans des arbres creux, & qu'Olina se trompe lourdement quand il avance qu'elle couve les deux derniers mois de l'hiver : cependant ce dernier fait n'est pas éloigné du vrai ; non-seulement cette chouette, mais même toutes les autres pondent au commencement de mars, & couvent

par

par conféquent dans ce même temps; & à l'égard de la demeure habituelle de la chouette ou grande chevêche dont il eft ici queftion, nous avons obfervé qu'elle ne la prend pas dans des arbres creux, comme l'affure M. Salerne, mais dans des trous de rochers & dans les carrieres, habitude qui lui eft commune avec la petite chevêche dont nous allons parler dans l'article fuivant; elle eft auffi confidérablement plus petite que la hulotte, & même plus petite que le chat-huant, n'ayant guere que onze pouces de longueur depuis le bout du bec jufqu'aux ongles.

Il paroît que cette grande chevêche, qui eft affez commune en Europe, furtout dans les pays de montagnes, fe retrouve en Amérique dans celles du Chily, & que l'efpèce indiquée par le Pere Feuillée, fous le nom de *chevêche-lapin* (c), & à laquelle il a donné ce furnom de *lapin*, parce qu'il l'a trouvée dans un trou fait dans la terre; que cette efpèce, dis-je, n'eft qu'une variété de notre grande chevêche ou chouette des rochers d'Europe, car elle eft de la même grandeur & n'en differe que par la diftribution des couleurs, ce qui n'eft pas fuffifant pour en faire une efpèce diftincte & féparée. Si cet oifeau creufoit lui-même fon trou, comme le Pere Feuillée paroît le croire, ce feroit une

(c) Efpèce de chevêche-lapin ou *ulula cunicularia*, Feuillée, *Journal des Obfervations phyfiques*, *pag.* 562. --- La chouette de Coquimbo. Briffon, *Ornith.* tom. I, pag. 525, où l'on peut en voir la defcription auffi-bien que dans l'ouvrage du P. Feuillée.

raison pur le juger d'une autre espèce que notre chevêche (*d*), & même que toutes nos autres chouettes; mais il ne s'ensuit pas de ce qu'il a trouvé cet oiseau au fond d'un terrier, que ce soit l'oiseau qui l'ait creusé; & ce qu'on en peut seulement induire, c'est qu'il est du même naturel que nos chevêches d'Europe, qui préferent constamment les trous, soit dans les pierres, soit dans les terres, à ceux qu'elles pourroient trouver dans les arbres creux.

(*d*) *Nota.* 1°. Le P. du Tertre, en parlant de l'oiseau nocturne appellé *diable* dans nos isles de l'Amérique, dit qu'il est gros comme un canard, qu'il a la vue affreuse, le plumage mêlé de blanc & de noir, qu'il repaire sur les plus hautes montagnes, qu'il se *territ comme le lapin dans les trous qu'il fait dans la terre*, où il pond ses œufs, les y couve, & éleve ses petits..... qu'il ne descend jamais de la montagne que de nuit, & qu'en volant il fait un cri fort lugubre & effroyable. *Histoire des Antilles, tom. II, pag.* 257. *Nota.* 2°. Cet oiseau est certainement le même que celui du P. Feuillée; & quelques-uns des habitans de nos isles se trouveront peut-être à portée de vérifier s'il creuse en effet un terrier pour se loger & y élever ses petits. Tout le reste des indications que nous donnent ces deux auteurs, s'accorde à ce que cet oiseau soit de la même espèce que notre chevêche ou chouette des rochers.





* LA CHEVÈCHE(*a*)

OU

PETITE CHOUETTE.

Voyez planche IX de ce Volume.

LA Chevêche & le Scops, ou petit Duc, sont à-peu-près de la même grandeur; ce

---

* *Voyez les planches enluminées,* n°. 439.

(*a*) *Nota.* Les Grecs & les Latins n'ont pas distingué cette espèce par un nom particulier, & ils l'ont vraisemblablement confondue avec celle du scops ou petit duc, *asio.* Il en est de même des Italiens qui les appellent tous deux *Zuetta* ou *Civetta*; en Espagnol, *Lechuza*; en Portugais, *Mocho*; en Allemand, *Kutz* ou plutôt *Kautzlein*; en Polonois, *Szova*; en Anglois, *Little owl. Noctuæ genus parvum.* Gesner, *Icon. Avi. pag.* 15. --- Petite chevêche. Belon, *Hist. nat. des Ois. pag.* 140. --- *Noctua.* Aldrovande, *Avi.* tom. I, pag. 543. --- Petite chouette. Albin, tom. II, pag. 8, planche XII, avec une figure coloriée. --- Petit hibou. Edwards, *Glanures*, page 39, planche CCXXVIII, avec une bonne figure coloriée. --- La petite chouette ou la chevêche. Brisson, *Ornith.* tom. I, pag. 514. --- *The Little owl.* Britisch Zoology, planche B 5. *Nota.* M. Edwards, M. Frisch & l'auteur de la Zoologie Britannique, ont chacun donné une planche coloriée de cet oiseau : la meilleure & la plus ressemblante à la nature, est celle de M. Edwards; elle représente la femelle de cette espèce. La

font les plus petits oiseaux du genre des hiboux & des chouettes : ils ont sept ou huit pouces de longueur depuis le bout du bec jusqu'à l'extrémité des ongles, & ne sont que de la grosseur d'un merle ; mais on ne les prendra pas l'un pour l'autre si l'on se souvient que le petit duc a des aigrettes, qui sont à la vérité très courtes & composées d'une seule plume, & que la chevêche a la tête dénuée de ces deux plumes éminentes : d'ailleurs, elle a l'iris des yeux d'un jaune plus pâle, le bec brun à la base, & jaune vers le bout ; au lieu que le petit duc a tout le bec noir : elle en diffère aussi beaucoup par les couleurs, & peut aisément être reconnue par la régularité des taches blanches qu'elle a sur les ailes & sur le corps, & aussi par sa queue courte comme celle d'une perdrix ; elle a encore les ailes beaucoup plus courtes à proportion, plus courtes même que la grande chevêche ; elle a un cri ordinaire *poupou poupou*, qu'elle pousse & répète en volant, & un autre cri qu'elle ne fait entendre que quand elle est posée, qui ressemble beaucoup à la voix d'un jeune homme qui s'écrieroit, *aime*, *heme*, *esme*, plusieurs fois de suite (*b*). Elle se tient rarement dans

---

planche de la Zoologie Britannique & celle de M. Frisch représentent le mâle ; mais ce dernier auteur a fait une faute en donnant les yeux d'un bleu noirâtre à cet oiseau ; car il les a d'un jaune pâle.

(*b*) *Nota*. Etant couché dans une des vieilles tours du château de Montbard, une chevêche vint se poser un

les bois; son domicile ordinaire est dans les masures écartées des lieux peuplés, dans les carrieres, dans les ruines des anciens édifices abandonnés; elle ne s'établit pas dans les arbres creux, & ressemble par toutes ces habitudes à la grande chevêche. Elle n'est pas absolument oiseau de nuit; elle voit pendant le jour beaucoup mieux que les autres oiseaux nocturnes, & souvent elle s'exerce à la chasse des hirondelles & des autres petits oiseaux, quoiqu'assez infructueusement, car il est rare qu'elle en prenne; elle réussit mieux avec les souris & les petits mulots qu'elle ne peut avaler entiers & qu'elle déchire avec le bec & les ongles; elle plume aussi très proprement les oiseaux avant de les manger; au lieu que les hiboux, la hulotte, & les autres chouettes les avalent avec la plume qu'elles vomissent ensuite sans pouvoir la digérer; elle pond cinq œufs, qui sont tachetés de blanc & de jaunâtre, & fait son nid presqu'à crud dans des trous de rochers ou de vieilles murailles. M. Frisch dit

---

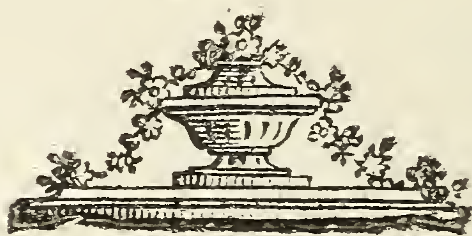
peu avant le jour, à trois heures du matin, sur la tablette de la fenêtre de ma chambre, & m'éveilla par son cri *hême, êdme:* comme je prêtois l'oreille à cette voix qui me parut d'abord d'autant plus singuliere qu'elle étoit tout près de moi, j'entendis un de mes gens qui étoit couché dans la chambre au-dessus de la mienne, ouvrir sa fenêtre; & trompé par la ressemblance du son bien articulé *êdme*, répondre à l'oiseau: *qui es-tu là-bas? je ne m'appelle pas Edme, je m'appelle Pierre.* Ce domestique croyoit en effet que c'étoit un homme qui en appelloit un autre, tant la voix de la chevêche ressemble à la voix humaine, & articule distinctement ce mot.

que comme cette petite chouette cherche la solitude, qu'elle habite communément les églises, les voûtes, les cimetieres où l'on construit des tombeaux, quelques-uns l'ont nommée *oiseau d'église* ou *de cadavre, kirckenoder, leich enhuhu*, & que comme on a remarqué aussi qu'elle voltigeoit quelquefois autour des maisons où il y avoit des mourans..... le peuple superstitieux l'a appellée *oiseau de mort* ou *de cadavre*, s'imaginant qu'elle présageoit la mort des malades. M. Frisch n'a pas fait attention que c'est à l'effraie, & non pas à la chevêche qu'appartiennent toutes ces imputations; car cette petite chouette est très rare en comparaison de l'effraie; elle ne se tient pas comme celle-ci dans les clochers, dans les toîts des églises; elle n'a pas le soufflement lugubre, ni le cri âcre & effrayant de l'autre; & ce qu'il y a de certain, c'est que si cette petite chouette ou chevêche est regardée en Allemagne comme l'oiseau de la mort, en France c'est à l'effraie qu'on donne ce nom sinistre. Au reste, la chevêche ou petite chouette dont M. Frisch a donné la figure, & qui se trouve en Allemagne, paroît être une variété dans l'espèce de notre chevêche; elle est beaucoup plus noire par le plumage, & a aussi l'iris des yeux noir; au lieu que notre chevêche est beaucoup moins brune, & a l'iris des yeux jaune: nous avons aussi au cabinet une variété de l'espèce de la chevêche qui nous a été envoyée de Saint-Domingue, & qui ne differe de notre chevêche de France qu'en ce qu'elle a un peu moins de blanc

ſous la gorge, & que la poitrine & le ventre ſont rayés tranſverſalement de bandes brunes aſſez régulieres; au lieu que dans notre chevêche il n'y a que des taches brunes, ſemées irréguliérement ſur ces mêmes parties.

Pour préſenter en raccourci, & d'une maniere plus facile à ſaiſir, les caracteres qui diſtinguent les cinq eſpèces de chouettes dont nous venons de parler, nous dirons: 1°. que la hulotte eſt la plus grande & la plus groſſe, qu'elle a les yeux noirs, le plumage noirâtre, & le bec d'un blanc jaunâtre, qu'on peut la nommer la *groſſe chouette noire aux yeux noirs*: 2°. que le chat-huant eſt moins grand & beaucoup moins gros que la hulotte, qu'il a les yeux bleuâtres, le plumage roux mêlé de gris-de-fer, le bec d'un blanc verdâtre, & qu'on peut l'appeller la *chouette rouſſe & gris de fer aux yeux bleus*: 3°. que l'effraie eſt à-peu-près de la même grandeur que le chat-huant, qu'elle a les yeux jaunes, le plumage d'un jaune blanchâtre, varié de taches bien diſtinctes, & le bec blanc avec le bout du crochet brun, & qu'on peut l'appeller la *chouette blanche* ou *jaune aux yeux orangés*: 4°. que la grande chevêche ou chouette des rochers n'eſt pas ſi grande que le chat-huant ni l'effraie, quoiqu'elle ſoit à-peu-près auſſi groſſe, qu'elle a le plumage brun, les yeux d'un beau jaune & le bec brun, & qu'on peut l'appeller la *chouette brune aux yeux jaunes & au bec brun*: 5°. que la petite chouette ou chevêche eſt beaucoup plus petite qu'aucune des autres, qu'elle a le plumage brun, ré-

guliérement taché de blanc, les yeux d'un jaune pâle &, le bec brun à la base, & jaune vers le bout, & qu'on peut l'appeller la *petite chouette brune aux yeux jaunâtres, au bec brun & orangé.* Ces caracteres se trouveront vrais en général; les femelles & les mâles de toutes ces espèces se ressemblant assez par les couleurs, pour que les différences ne soient pas fort sensibles : cependant il y a ici, comme dans toute la nature, des variétés assez considérables, surtout dans les couleurs; il se trouve des hulottes plus noires les unes que les autres, des chat-huans plutôt couleur de plomb que gris-de-fer foncé, des effraies plus blanches ou plus jaunes les unes que les autres, des chouettes ou chevêches grandes & petites, plutôt fauves que brunes: mais en réunissant ensemble & comparant les caracteres que nous venons d'indiquer, je crois que tout le monde pourra les reconnoître, c'est-à-dire, les distinguer les unes des autres sans s'y méprendre.



OISEAUX



OISEAUX ÉTRANGERS

Qui ont rapport aux HIBOUX *&* *aux* CHOUETTES.

I.

L'OISEAU appellé *Cabure* ou *Caboure* par les Indiens du Breſil, qui a des aigrettes de plumes ſur la tête, & qui n'eſt pas plus gros qu'une litorne ou grive des genevriers; ces deux caractères ſuffiſent pour indiquer qu'il tient de très près à l'eſpèce du ſcops ou petit duc, ſi même il n'eſt pas une variété de cette eſpèce. Marcgrave eſt le ſeul qui ait décrit cet oiſeau *(a)*, il n'en donne pas la figure; c'eſt, dit-il, une eſpèce de hibou de la grandeur d'une litorne (*turdela*); il a la tête ronde, le bec court, jaune & crochu, avec deux trous pour narines; les yeux beaux, grands, ronds, jaunes, avec la pupille noire; ſous les yeux & à côté du bec, il y a des poils longuets & bruns; les jambes ſont courtes & entiérement couvertes, auſſi-bien que les pieds, de plumes jaunes; quatre doigts à l'ordinaire, avec des ongles ſémilunaires, noirs & aigus; la queue large, & à l'origine

(a) Marcgrave, *Hiſt. Braſ. pag.* 212.

de laquelle se terminent les ailes : le corps le dos, les ailes & la queue sont de couleur d'ombre pâle, marquée sur la tête & le cou de très petites taches blanches, & sur les ailes de plus grandes taches de cette même couleur ; la queue est ondée de blanc, la poitrine & le ventre sont d'un gris blanchâtre, marqué d'ombre pâle (c'est-à-dire d'un brun clair). Marcgrave ajoute que cet oiseau s'apprivoise aisément, qu'il peut tourner la tête & alonger le cou de maniere que l'extrémité de son bec touche au milieu de son dos ; qu'il joue avec les hommes comme un singe, & fait à leur aspect diverses bouffonneries & craquemens de bec ; qu'il peut outre cela remuer les plumes qui sont des deux côtés de la tête, de maniere qu'elles se dressent & représentent des petites cornes ou des oreilles ; enfin, qu'il vit de chair crue : on voit par cette description combien ce hibou approche de notre scops ou petit duc d'Europe ; & je ne serois pas éloigné de croire que cette même espèce du Bresil se retrouve au Cap de Bonne-espérance. Kolbe dit que les chouettes qu'on trouve en quantité au Cap, sont de la même taille que celles d'Europe, que leurs plumes sont partie rouges & partie noires, avec un mélange de taches grises qui les rendent très belles, & qu'il y a plusieurs Européens au Cap qui gardent des chouettes apprivoisées, qu'on voit courir autour de leurs maisons, & qu'elles servent à nettoyer leurs chambres de souris (*b*) :

(*b*) *Description du cap de* Bonne-espérance, tom. III, pages 198 & 199.

quoique cette description ne soit pas assez détaillée pour en faire une bonne comparaison avec celle de Marcgrave, on peut croire que ces chouettes du Cap, qui s'apprivoisent aisément, comme les hiboux du Bresil, sont plutôt de cette même espèce que de celles d'Europe, parce que les influences du climat sont à-peu-près les mêmes au Bresil & au Cap, & que les différences & les variétés des espèces sont toujours analogues aux influences du climat.

II.

Voyez planche IX de ce Volume.

L'OISEAU de la baie de Hudson, appellé dans cette partie de l'Amérique, *Caparacoch*, très bien décrit, dessiné, gravé & colorié par M. Edwards, qui l'a nommé *hawk-owl* (*c*), chouette-épervier, parce qu'il participe des deux, & qu'il semble faire en effet la nuance entre ces deux genres d'oiseaux; il n'est guere plus gros qu'un épervier de la petite espèce, { *sparrow hawk* / épervier des moineaux. } La longueur de ses aîles & de sa queue lui donne l'air d'un épervier; mais la forme de

(*c*) *The Little Hawk-owl.* Edwards, *Hist. of Birds*, tom. II, pag. 62, planche LXII, avec une bonne figure coloriée.

ſa tête & de ſes pieds démontre qu'il touche de plus près au genre des chouettes; cependant il vole, chaſſe & prend ſa proie en plein jour, comme les autres oiſeaux de proie diurnes; ſon bec eſt ſemblable à celui de l'épervier, mais ſans angles ſur les côtés; il eſt luiſant & de couleur orangée, couvert preſqu'en entier de poils, ou plutôt de petites plumes décompoſées & griſes, comme dans la plupart des eſpèces de chouettes; l'iris des yeux eſt de la même couleur que celle du bec, c'eſt-à-dire orangée; ils ſont entourés de blanc, ombragés d'un peu de brun moucheté de petites taches longuettes & de couleur obſcure; un cercle noir environne cet eſpace blanchâtre, & s'étend autour de la face juſqu'auprès des oreilles; au-delà de ce cercle noir ſe trouve encore un peu de blanc; le ſommet de la tête eſt d'un brun foncé, marqueté de petites taches blanches & rondes; le tour du cou & les plumes, juſqu'au milieu du dos, ſont d'un brun obſcur & bordées de blanc; les aîles ſont brunes & élégamment tachées de blanc, les plumes ſcapulaires ſont rayées tranſverſalement de blanc & de brun; les trois plumes les plus voiſines du corps ne ſont pas tachées, mais ſeulement bordées de blanc; la partie inférieure du dos, le croupion & les couvertures du deſſus de la queue ſont d'un brun foncé avec des rayes tranſverſales d'un brun plus léger; la partie inférieure de la gorge, la poitrine, le ventre, les côtés, les jambes, la couverture du deſſous de la queue & les petites couvertures du

deſſous des aîles ſont blanches, avec des rayes tranſverſales brunes; les grandes ſont d'un cendré obſcur, avec des taches blanches ſur les deux bords; la premiere des grandes plumes de l'aîle eſt toute brune, ſans tache ni bordure blanche, & il n'y a rien de ſemblable aux autres plumes de l'aîle, comme on peut auſſi le remarquer dans les autres chouettes; les plumes de la queue ſont au nombre de douze, d'une couleur cendrée en deſſous, d'un brun obſcur en deſſus, avec des rayes tranſverſales étroites & blanches; les jambes & les pieds ſont couverts de plumes fines, douces & blanches comme celles du ventre, traverſées de lignes brunes plus étroites & plus courtes; les ongles ſont crochus, aigus & d'un brun foncé.

Un autre individu de la même eſpèce étoit un peu plus gros, & avoit les couleurs plus claires, ce qui fait préſumer que celui qu'on vient de décrire eſt le mâle, & ce ſecond-ci la femelle: tous deux ont été apportés de la baie de Hudſon en Angleterre, par M. Light, à M. Edwards.



III.

LE HARFANG.*

Voyez planche X de ce Volume.

L'OISEAU qui se trouve dans les terres septentrionales des deux continens, que nous appellons *Harfang*, du nom *harfaong (d)*, qu'il porte en Suède, & qui par sa grandeur est à l'égard des chouettes, ce que le grand duc est à l'égard des hiboux; car ce harfang n'a point d'aigrettes sur la tête, & il est encore plus grand & plus gros que le grand duc; comme la plupart des oiseaux du Nord, il est presque par-tout d'un très beau blanc; mais nous ne pouvons rien faire de mieux ici, que de traduire de l'Anglois la bonne description que M. Edwards nous a donnée de cet oiseau rare, & que nous n'avons pu nous procurer: » la grande » chouette blanche, dit cet Auteur, est de » la premiere grandeur dans le genre des oi- » seaux de proie nocturnes, & c'est en même » temps l'espèce la plus belle à cause de son

---

* *Voyez les planches enluminées*, n°. 458.

(*d*) *Strix capite lævi, corpore albido.* Harfaong. *Linn. Faun. Suec.* n°. 54 ... Nyctea. *Strix capite lævi, corpore albido, maculis lunatis distantibus fuscis.* Idem. *Syst. nat. edit.* x. ... *Noctua scandiana maxima ex albo & cinereo variegata.* Rudbeck cité par Linnæus. *Ibid.*



1 Le Harfang. 2 Le Duc d'amérique.



» plumage qui est blanc comme neige; sa
» tête n'est pas si grosse, à proportion,
» que celle des autres chouettes; ses aîles,
» lorsqu'elles sont pliées, ont seize pouces
» (Anglois), depuis l'épaule jusqu'à l'extré-
» mité de la plus longue plume, ce qui peut
» faire juger de sa grandeur : on dit que
» c'est un oiseau diurne, & qu'il prend en
» plein jour les perdrix blanches dans les
» terres de la baie de Hudson (*e*), où il
» demeure pendant toute l'année; son bec
» est crochu comme celui d'un épervier,
» n'ayant point d'angles sur les côtés; il est
» noir & percé de larges ouvertures ou na-
» rines; il est de plus presqu'entièrement
» couvert de plumes roides, semblables à
» des poils plantés dans la base du bec, &
» se retournant en dehors; la pupille des
» yeux est environnée d'un iris brillante &
» jaune, la tête aussi-bien que le corps, les
» aîles & la queue sont d'un blanc pur; le
» dessus de la tête est seulement marqué de
» petites taches brunes; la partie supérieure
» du dos est rayée transversalement de quel-
» ques lignes brunes, les côtés sous les
» aîles sont aussi rayés de même, mais par
» des lignes plus étroites & plus claires;
» les grandes plumes des aîles sont tachées de
» brun sur les bords extérieurs, il y a aussi
» des taches brunes sur les couvertures des

(*e*) *Nota* que ces perdrix blanches des terres du nord de l'Amérique, ne sont pas des perdrix, mais des gélinottes.

» aîles, mais leurs couvertures en dessous
» sont purement blanches; le bas du dos &
» le croupion sont blancs & sans taches; les
» jambes & les pieds sont couverts de plu-
» mes blanches, les ongles sont longs, forts,
» d'une couleur noire & très aigus : j'ai eu
» un autre individu de cette espèce, ajoute M.
» Edwards, qui ne différoit de celui-ci qu'en
» ce qu'il avoit des taches plus fréquentes
» & d'une couleur plus foncée « (*f*). Cet oiseau, qui est commun dans les terres de la baie de Hudson, est apparemment confiné dans les pays du Nord, car il est très rare en Pensilvanie, dans le nouveau continent; & en Europe, on ne le trouve plus en-deçà de la Suède & du pays de Dantzick; il est presque blanc & sans taches dans les montagnes de Lapponie. M. Klein dit que cet oiseau, qu'on appelle *hûrfang* en Suède, se nomme *weissebunte schlictete-eule* en Allemagne; qu'il a eu à Dantzick le mâle & la femelle vivans, pendant plusieurs mois (*g*),

---

(*f*) Edwards, *Hist. of Birds*, tom. II, pag. 61, pl. LXI, avec une bonne figure coloriée.

(*g*) *Ulula alba maculis terrei coloris.* Hûrfang. *Suec.* Weissebunte Schlictete-eule. *Ejusmodi avem anno 1747, 3 Jan. infarctam inter curiosa societatis Gûar reposui. Pondus æquabat 3 ½ l. posteà marem & fæminam vivos obtinui; post menses sex fæminâ mortuâ, marem libertate donavi. Eadem apud Edwardum, tom. II, pag. 61. Ab unco rostri ad exitum caudæ 1 1/6 ulnæ dant alis expansis 2 3/8, rostrum & ungues nigri; genæ, alæ infernæ, uropygium pedes pilosa lactea; truncus supernè super albo ex cinereo marmoratus.,* Klein, *Avi. p.* 54.

en 1747. M. Ellis rapporte que le grand hibou blanc sans oreilles (c'est-à-dire, cette grande chouette blanche), abonde aussi-bien que le hibou couronné (c'est-à-dire, le grand duc), dans les terres qui avoisinent la baie de Hudson : il est, dit cet Auteur, d'un blanc éblouissant, & l'on a peine à le distinguer de la neige; il y paroît pendant toute l'année, il vole souvent en plein jour, & donne la chasse aux perdrix blanches (*h*) : on voit par tous ces témoignages, que le harfang, qui est sans comparaison la plus grande de toutes les chouettes, se trouve assez communément dans les terres septentrionales des deux continens (*i*); mais qu'apparemment cet oiseau craint le chaud, puisqu'on ne le trouve dans aucun pays du Midi.

(*h*) Voyage de la baie de Hudson, tom. I, pag. 55 & 56. *Nota.* J'ai déjà averti que ces perdrix étoient des gélinottes.

(*i*) *Nota.* On le trouve, comme on voit, en Lapponie, en Suède & dans le nord de l'Allemagne ; on le trouve à la baie de Hudson & en Pensilvanie ; on le trouve aussi en Islande, car Anderson l'a fait dessiner & graver. *Voyez la Description de l'Islande par Anderson, tom. I, pag. 85, planche 1* ; & quoique Horrobous, qui a fait la critique de l'ouvrage d'Anderson, assure qu'il n'y a aucun hibou ni chouette en Islande, ce fait négatif & général ne doit pas être admis sur la parole d'un seul garant, dont il paroît que le but principal étoit de contredire Anderson.

IV.

LE CHAT-HUANT DE CAYENNE. *

L'OISEAU que nous avons cru devoir appeller le *Chat-huant de Cayenne*, qui n'a été indiqué par aucun Naturaliste; il est en effet de la grandeur du chat-huant, dont cependant il diffère pour la couleur des yeux qu'il a jaunes, en sorte qu'on pourroit peut-être le rapporter également à l'espèce de l'effraie; mais dans le vrai, il ne ressemble ni à l'un ni à l'autre, & nous paroît être un oiseau différent de tous ceux que nous avons indiqués : il est particuliérement remarquable par son plumage roux, rayé transversalement de lignes en ondes brunes & très étroites, non-seulement sur la poitrine & le ventre, mais même sur le dos; il a aussi le bec couleur de chair & les ongles noirs; cette courte description suffira pour faire distinguer cette espèce nouvelle de toutes les autres chouettes.

---

* *Voyez les planches enluminées*, n°. 442.



V.

LA CHOUETTE
OU GRANDE CHEVECHE DU CANADA.

Cet oiſeau qui a été indiqué par M. Briſſon (*k*), ſous le nom de *Chat-huant de Canada*, nous a paru approcher beaucoup plus de l'eſpèce de la grande chevêche, & c'eſt par cette raiſon que nous lui en avons donné le nom; la planche enluminée qui le repréſente, comparée avec celle de notre chevêche, & de notre chat-huant, ſuffit pour démontrer que cet oiſeau a plus de rapport avec la premiere qu'avec le ſecond; elle diffère néanmoins de notre chevêche, en ce qu'elle a ſur la poitrine & ſur le ventre des bandes brunes tranſverſales, réguliérement diſpoſées, & c'eſt une choſe aſſez ſinguliere, qui ſe trouve également dans la petite chevêche d'Amérique, dont nous avons parlé à l'article de la chevêche ou petite chouette, & que nous n'avons conſidérée que comme une variété de cette petite eſpèce.

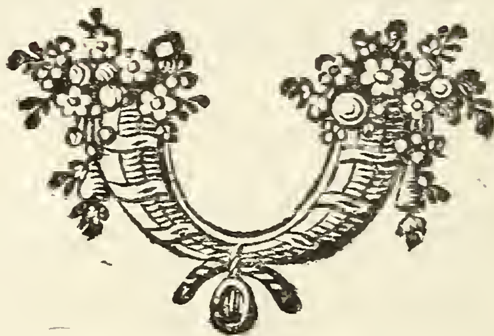
VI.

LA CHOUETTE
OU GRANDE CHEVECHE DE ST. DOMINGUE.

Cet oiſeau nous a été envoyé de Saint-Domingue, & nous paroît être une eſpèce

(*k*) Briſſon, *Ornithol.* tom. I, pag. 518, planche XXXVII, fig. 2.

nouvelle, différente de toutes celles qui ont été indiquées par tous les Naturalistes; nous avons cru devoir la rapporter par le nom à celle de la chouette ou grande chevêche d'Europe, parce qu'elle s'en éloigne moins que d'aucune autre ; mais dans le réel, elle nous paroît faire une espèce à part, & qui mériteroit un nom particulier. Elle a le bec plus grand, plus fort & plus crochu qu'aucune espèce de chouette; & elle diffère encore de notre grande chevêche, en ce qu'elle a le ventre d'une couleur roussâtre, uniforme, & qu'elle n'a sur la poitrine que quelques taches longitudinales; au lieu que la chouette ou grande chevêche d'Europe, a sur la poitrine & sur le ventre de grandes taches brunes, oblongues & pointues, qui lui ont fait donner le nom de Chouette flambée, *noctua flammeata.*





OISEAUX

QUI NE PEUVENT VOLER.

Des Oiseaux les plus légers & qui percent les nues, nous passons aux plus pesans qui ne peuvent quitter la terre; le pas est brusque : mais la comparaison est la voie de toutes nos connoissances ; & le contraste étant ce qu'il y a de plus frappant dans la comparaison, nous ne saisissons jamais mieux que par l'opposition, les points principaux de la nature des êtres que nous considérons. De même, ce n'est que par un coup d'œil ferme sur les extrêmes que nous pouvons juger les milieux. La Nature déployée dans toute son étendue, nous présente une immense tableau, dans lequel tous les ordres des êtres sont chacun représentés par une chaîne qui soutient une suite continue d'objets assez voisins, assez semblables pour que leur différences soient difficiles à saisir; cette chaîne n'est pas un simple fil qui ne s'étend qu'en longueur, c'est une large trame ou plutôt un faisceau, qui, d'intervalle à intervalle, jette des branches de côté pour se réunir avec les faisceaux d'un autre ordre; & c'est surtout aux deux extrémités que ces faisceaux se plient, se ramifient pour en atteindre d'autres. Nous avons vu dans l'ordre des quadrupèdes, l'une des extrémités

de la chaîne, s'élever vers l'ordre des oiseaux par les polatouches, les rouſſettes, les chauve-ſouris, qui, comme eux, ont la faculté de voler. Nous avons vu cette même chaîne, par ſon autre extrémité, ſe rabaiſſer juſqu'à l'ordre des cétacées par les phoques, les morſes, les lamantins. Nous avons vu dans le milieu de cette chaîne, une branche s'étendre du ſinge à l'homme par le magot, le gibbon, le pithèque & l'orang-outang. Nous l'avons vue dans un autre point, jeter un double & triple rameau, d'un côté vers les reptiles par les fourmilliers, les phatagins, les pangolins, dont la forme approche de celle des crocodiles, des iguanes, des lézards; & d'autre côté vers les cruſtacés par les tatous, dont le corps en entier eſt revêtu d'une cuiraſſe oſſeuſe. Il en ſera de même du faiſceau qui ſoutient l'ordre très nombreux des oiſeaux : ſi nous plaçons au premier point en haut les oiſeaux aëriens les plus légers, les mieux volans, nous deſcendrons par degrés & même par nuances preſqu'inſenſibles aux oiſeaux les plus peſans, les moins agiles, & qui dénués des inſtrumens néceſſaires à l'exercice du vol, ne peuvent ni s'élever ni ſe ſoutenir dans l'air; & nous trouverons que cette extrémité inférieure du faiſceau, ſe diviſe en deux branches, dont l'une contient les oiſeaux terreſtres, tels que l'autruche, le touyou, le caſoar, le dronte, &c. qui ne peuvent quitter la terre; & l'autre ſe projette de côté ſur les pingoins & autres oiſeaux aquatiques, auxquels l'uſage ou plutôt le ſéjour de la

terre & de l'air sont églement interdits, & qui ne peuvent s'élever au-dessus de la surface de l'eau, qui paroît être leur élément particulier. Ce sont-là les deux extrèmes de la chaîne que nous avons raison de considérer d'abord avant de vouloir saisir les milieux, qui tous s'éloignent plus ou moins ou participent inégalement de la nature de ces extrêmes, & sur lesquels milieux nous ne pourrions jeter en effet que des regards incertains, si nous ne connoissions pas les limites de la nature par la considération attentive des points où elles sont placées. Pour donner à cette vue métaphysique toute son étendue, & en réaliser les idées par de justes applications, nous aurions dû, après avoir donné l'histoire des animaux quadrupèdes, commencer celle des oiseaux par ceux dont la nature approche le plus de celle de ces animaux. L'autruche qui tient d'une part au chameau par la forme de ses jambes, & au porc-épic par les tuyaux ou piquans dont ses aîles sont armées, devoit donc suivre les quadrupèdes; mais la philosophie est souvent obligée d'avoir l'air de céder aux opinions populaires, & le peuple des Naturalistes qui est fort nombreux, souffre impatiemment qu'on dérange ses méthodes, & n'auroit regardé cette disposition que comme une nouveauté déplacée, produite par l'envie de contredire ou le desir de faire autrement que les autres : cependant on verra qu'indépendamment des deux rapports extérieurs dont je viens de parler, indépendamment de l'attribut de la grandeur, qui

ſeul ſuffiroit pour faire placer l'autruche à la tête de tous les oiſeaux ; elle a encore beaucoup d'autres conformités par l'organiſation intérieure avec les animaux quadrupèdes, & que tenant preſqu'autant à cet ordre qu'à celui des oiſeaux, elle doit être donnée comme faiſant la nuance entre l'un & l'autre.

Dans chacune de ces ſuites ou chaînes, qui ſoutiennent un ordre entier de la Nature vivante, les rameaux qui s'étendent vers d'autres ordres ſont toujours aſſez courts & ne forment que de très petits genres. Les oiſeaux qui ne peuvent voler, ſe réduiſent à ſept ou huit eſpèces ; les quadrupèdes qui volent, à cinq ou ſix ; & il en eſt de même de toutes les autres branches qui s'échappent de leur ordre ou du faiſceau principal ; elles y tiennent toujours par le plus grand nombre de conformités, de reſſemblances, d'analogies, & n'ont que quelques rapports & quelques convenances avec les autres ordres ; ce ſont, pour ainſi dire, des traits fugitifs que la Nature paroît n'avoir tracés que pour nous indiquer toute l'étendue de ſa puiſſance, & faire ſentir au Philoſophe qu'elle ne peut être contrainte par les entraves de nos méthodes, ni renfermée dans les bornes étroites du cercle de nos idées.





L'autruche.



* L'AUTRUCHE (*a*).

Voyez planche XI de ce Volume.

L'AUTRUCHE eſt un oiſeau très anciennement connu, puiſqu'il en eſt fait mention dans le plus ancien des Livres : il falloit même qu'il fût très connu, car il fournit aux Ecrivains ſacrés pluſieurs comparaiſons tirées de ſes mœurs & de ſes habitudes (*b*); & plus anciennement encore, ſa chair étoit, ſelon toute apparence, une viande commune, au moins parmi le peuple, puiſque le Légiſlateur des Juifs la leur interdit comme

* *Voyez les planches enluminées*, n°. 457.

(*a*) Autruche ; en Hébreu, *Jacuah* ; en Arabe, *Neamah* ; en Grec, Στρουθὸς ; en Latin, *Struthio* ; en Eſpagnol, *Aveſtruz* ; en Italien, *Struzzo* ; en Allemand, *Struſſ* ou *Strauſſ* ; en Anglois, *Oſtrich*. --- Autruche. Belon, *Hiſt. nat. des Oiſ.* pag. 231. --- Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des animaux, partie II, pag. 113, avec une aſſez bonne figure. --- Albin, tom. III, pag. 13, planche XXXI, avec une figure coloriée.

(*b*) *Habitabunt ibi ſtruthiones.* Iſaïe, *cap* XIII, *v.* 21. --- *Filia populi mei crudelis quaſi ſtruthio in deſerto.* Jérém. *Thren. cap.* IV, *v.* 3. --- *Luctum quaſi ſtruthionum.* Mich. *cap.* I, *v.* 8.

une nourriture immonde (*c*) : enfin, il en est question dans Hérodote, le plus ancien des Historiens profanes (*d*), & dans les Ecrits des premiers Philosophes qui ont traité des choses naturelles ; en effet, comment un animal si considérable par sa grandeur, si remarquable par sa forme, si étonnant par sa fécondité, attaché d'ailleurs par sa nature à un certain climat, qui est l'Afrique & une partie de l'Asie, auroit-il pu demeurer inconnu dans des pays si anciennement peuplés, où il se trouve à la vérité des déserts,

---

(*c*) *Levitic. cap. XI, v. 16. — Deuteron. cap. XIV, v. 15.*

(*d*) *Nota.* Hérodote, si l'on en croit M. Salerne, [*Ornithologie*, *pag.* 79] parle de trois sortes d'autruches ; le *strouthos aquatique* ou *marin*, qui est le poisson plat nommé *plye* : l'*aërien*, qui est notre moineau, & le terrestre [*katagaios*], qui est notre autruche. De ces trois espèces, la derniere est la seule dont j'aie trouvé l'indication dans Hérodote (*in Melpomene, versùs finem*), encore ne puis-je être de l'avis de M. Salerne sur la maniere d'entendre le *strouthos katagaios* qui, selon moi, doit être ici traduit par *autruche se creusant des trous dans la terre* ; non que j'admette de telles autruches, mais parce qu'Hérodote parle en cet endroit des productions singulieres & propres à une certaine région de l'Afrique, & non de celles qui lui étoient communes avec d'autres contrées (*Hæ sunt illic feræ, & item quæ alibi*). Or l'autruche ordinaire étant très répandue & par conséquent très connue dans toute l'Afrique, ou bien il n'en auroit pas fait mention en ce lieu, puisqu'elle n'étoit pas une production propre au pays dont il parloit ; ou du moins s'il en eût fait mention, il auroit omis l'épithète de terrestre, qui n'ajoutoit rien à l'idée que tout le monde en avoit ; & en cela cet historien n'eût fait que suivre ses propres principes, puis-

mais où il ne s'en trouve point que l'homme n'ait pénétrés & parcourus ?

La race de l'autruche est donc une race très ancienne, puisqu'elle prouve jusqu'aux premiers temps, mais elle n'est pas moins pure qu'elle est ancienne ; elle a su se conserver pendant cette longue suite de siècles, & toujours dans la même terre, sans altération comme sans mésalliance ; en sorte qu'elle est dans les oiseaux, comme l'éléphant dans les quadrupèdes, une espèce en-

---

qu'il dit ailleurs (*in Thalia*) en parlant du chameau : *Græcis utpotè scientibūs non puto describendum.* Il faut donc, pour donner au passage ci dessus un sens conforme à l'esprit de l'Auteur, rendre le *katagaios* comme je l'ai rendu, d'autant plus qu'il existe réellement des oiseaux qui ont l'instinct de se cacher dans le sable ; & qu'il est question dans le même passage, de choses encore plus étranges, comme de serpens & d'ânes cornus, d'acephales, &c ; & l'on sait que ce pere de l'Histoire n'étoit pas toujours ennemi des fables ni du merveilleux.

A l'égard des deux autres espèces de *strouthos*, l'aërien & l'aquatique, je ne puis non plus accorder à M. Salerne que ce soit notre moineau & le poisson nommé *plye*, ni imputer avec lui à la langue Grecque si riche, si belle, si sage, l'énorme disparate de comprendre sous un même nom, des êtres aussi dissemblables que l'autruche, le moineau & une espèce de poisson. S'il falloit prendre un parti sur les deux dernieres sortes de *stroutos*, l'aërien & l'aquatique, je dirois que le premier est cette outarde à long cou qui porte encore aujourd'hui dans plus d'un endroit de l'Afrique le nom d'*autruche volante* ; & que le second est quelque gros oiseau aquatique à qui sa pesanteur ou la foiblesse de ses ailes ne permet pas de voler.

tierement isolée & distinguée de toutes les autres espèces par des caractères aussi frappans qu'invariables.

L'autruche passe pour être le plus grand des oiseaux ; mais elle est privée, par sa grandeur même, de la principale prérogative des oiseaux, je veux dire la puissance de voler : l'une de celles sur qui Vallisnieri a fait ses observations, pesoit, quoique très maigre, cinquante-cinq livres toute écorchée & vidée de ses parties intérieures ; en sorte que passant vingt à vingt-cinq livres pour ces parties & pour la graisse qui lui manquoit (*e*), on peut, sans rien outrer, fixer le poids moyen d'une autruche vivante & médiocrement grasse, à soixante & quinze ou quatre-vingt livres : or quelle force ne faudroit-il pas dans les aîles & dans les muscles moteurs de ces aîles, pour soulever & soutenir au milieu des airs une masse aussi pesante ? Les forces de la Nature paroissent infinies lorsqu'on la contemple en gros & d'une vue générale ; mais lorsqu'on la considere de près & en détail, on trouve que tout est limité ; & c'est à bien saisir les limites que s'est prescrit la Nature par sa-

(*e*) Ses deux ventricules bien nettoyés, pesoient seuls six livres ; le foie, une livre huit onces ; le cœur, avec ses oreillettes & les troncs des gros vaisseaux, une livre sept onces ; les deux pancréas, une livre ; & il faut remarquer que les intestins, qui sont très longs & très gros, doivent être d'un poids considérable. Voyez *Notomia dello Struzzo. Tom. I des Œuvres de Vallisnieri, pag. 239 & suiv.*

gesse, & non par impuissance, que consiste la bonne méthode d'étudier & ses ouvrages & ses opérations. Ici un poids de soixante & quinze livres, est supérieur par sa seule résistance à tous les moyens que la Nature sait employer pour élever & faire voguer dans le fluide de l'atmosphère des corps, dont la gravité spécifique est un millier de fois plus grande que celle de ce fluide; & c'est par cette raison qu'aucun des oiseaux dont la masse approche de celle de l'autruche, tels que le touyou, le casoar, le dronte, n'ont ni ne peuvent avoir la faculté de voler. Il est vrai que la pesanteur n'est pas le seul obstacle qui s'y oppose; la force des muscles pectoraux, la grandeur des aîles, leur situation avantageuse, la fermeté de leurs pennes *(f)*, &c. seroient ici des conditions d'autant plus nécessaires, que la résistance à vaincre est plus grande: or toutes ces conditions leur manquent absolument; car pour me renfermer dans ce qui regarde l'autruche, cet oiseau, à vrai dire, n'a point d'aîles, puisque les plumes qui sortent de ses aîlerons sont toutes efilées, décomposées, & que leurs barbes sont de longues soies détachées les unes des autres, &

(f) Nota. J'appelle, & dans la suite j'appellerai toujours ainsi les grandes plumes de l'aile & de la queue qui servent soit à l'action du vol, soit à sa direction, me conformant en cela à l'analogie de la langue latine & à l'usage des écrivains des bons siècles, lesquels n'ont jamais employé le mot *penna* dans un autre sens. *Rapidis secat pennis*, Virgile.

ne peuvent faire corps ensemble pour frapper l'air avec avantage, ce qui est la principale fonction des pennes de l'aîle; celles de la queue sont aussi de la même structure, & ne peuvent par conséquent opposer à l'air une résistance convenable; elles ne sont pas même disposées pour pouvoir gouverner le vol en s'étalant ou se resserrant à propos, & en prenant différentes inclinaisons; & ce qu'il y a de remarquable, c'est que toutes les plumes qui recouvrent le corps sont encore faites de même. L'autruche n'a pas, comme la plupart des autres oiseaux, des plumes de plusieurs sortes, les unes lanugineuses & duvetées, qui sont immédiatement sur la peau, les autres d'une consistance plus ferme & plus serrée qui recouvrent les premieres, & d'autres encore plus fortes & plus longues qui servent au mouvement, & répondent à ce qu'on appelle *les œuvres vives* dans un vaisseau : toutes les plumes de l'autruche sont de la même espèce, toutes ont pour barbes des filets détachés, sans consistance, sans adhérence réciproque; en un mot, toutes sont inutiles pour voler ou pour diriger le vol; aussi l'autruche est attachée à la terre comme par une double chaîne, son excessive pesanteur & la conformation de ses aîles; & elle est condamnée à en parcourir laborieusement la surface, comme les quadrupèdes, sans pouvoir jamais s'élever dans l'air; aussi a-t-elle, soit au dedans, soit au dehors, beaucoup de traits de ressemblance avec ces animaux : comme eux, elle a sur la plus grande partie

du corps, du poil plutôt que des plumes; sa tête & ses flancs n'ont même que peu ou point de poil, non plus que ses cuisses qui sont très grosses, très musculeuses, & où réside sa principale force; ses grands pieds nerveux & charnus qui n'ont que deux doigts, ont beaucoup de rapport avec les pieds du chameau qui, lui-même, est un animal singulier entre les quadrupèdes par la forme de ses pieds; ses aîles armées de deux piquans semblables à ceux du porc-épic, sont moins des aîles que des espèces de bras, qui lui ont été donnés pour se défendre; l'orifice des oreilles est à découvert, & seulement garni de poil dans la partie intérieure où est le canal auditif; sa paupiere supérieure est mobile comme dans presque tous les quadrupèdes, & bordée de longs cils comme dans l'homme & l'éléphant; la forme totale de ses yeux a plus de rapport avec les yeux humains qu'avec ceux des oiseaux, & ils sont disposés de maniere qu'ils peuvent voir tous deux à la fois le même objet (*g*); enfin les espaces calleux & dénués de plumes & de poils qu'elle a, comme le chameau, au bas du *sternum*, & à l'endroit des os *pubis*, en déposant de sa grande pesanteur, la mettent de niveau avec les bêtes de somme les plus terrestres, les plus lourdes par elles-mêmes, & qu'on a coutume de surcharger des plus rudes fardeaux. Thé-

(*g*) Voyez *Mémoires de l'Académie*, année 1735, pag. 146.

venot étoit si frappé de la ressemblance de l'autruche avec le chameau dromadaire (*h*), qu'il a cru lui voir une bosse sur le dos (*i*); mais quoiqu'elle ait le dos arqué, on n'y trouve rien de pareil à cette éminence charnue des chameaux & des dromaires.

Si de l'examen de la forme extérieure, nous passons à celui de la conformation interne, nous trouverons à l'autruche de nouvelles dissemblances avec les oiseaux, & de nouveaux rapports avec les quadrupèdes.

Une tête fort petite (*k*), applatie, & composée d'os très tendres & très-foibles (*l*), mais fortifiée à son sommet par une plaque de corne, est soutenue dans une situation horizontale sur une colonne osseuse d'environ trois pieds de haut, & composée de dix-sept

(*h*) *Nota.* Il faut que les rapports de ressemblance qu'a l'autruche avec le chameau, soient en effet bien frappans, puisque les Grecs modernes, les Turcs, les Persans, &c, l'ont nommé, chacun dans leur langue, *oiseau-chameau* : son ancien nom Grec *strouthos*, est la racine de tous les noms, sans exception, qu'elle a dans les différentes langues de l'Europe.

(*i*) Voyages de Thévenot, tom. I, pag. 313.

(*k*) *Nota.* Scaliger a remarqué que plusieurs autres oiseaux pesans, tels que le coq, le paon, le dindon, &c, avoient aussi la tête petite; au lieu que la plupart des oiseaux qui volent bien, petits & grands, ont la tête plus grosse à proportion. *Exercit. in Cardanum*, *fol. 308*, *verso.*

(*l*) MM. de l'Académie ont trouvé une fracture au crâne de l'un des sujets qu'ils ont disséqués. *Mémoires pour servir à l'histoire naturelle des animaux*, *partie III*, *pag. 151.*

vertèbres

vertèbres : la situation ordinaire du corps est aussi parallèle à l'horizon; le dos a deux pieds de long & sept vertèbres, auxquelles s'articulent sept paires de côtes, dont deux de fausses & cinq de vraies : ces dernieres sont doubles à leur origine, puis se réunissent en une seule branche. La clavicule est formée d'une troisieme paire de fausses côtes; les cinq véritables vont s'attacher par des appendices cartilagineuses au *sternum*, qui ne descend point jusqu'au bas du ventre, comme dans la plupart des oiseaux : il est aussi beaucoup moins saillant au-dehors; sa forme a du rapport avec celle d'un bouclier, & il a plus de largeur que dans l'homme même. De l'os sacrum naît une espèce de queue composée de sept vertèbres semblables aux vertèbres humaines; le fémur a un pied de long; le tibia & le tarse, un pied & demi chacun; & chaque doigt est composé de trois phalanges comme dans l'homme, & contre ce qui se voit ordinairement dans les doigts des oiseaux, lesquels ont très rarement un nombre égal de phalanges (*m*).

Si nous pénétrons plus à l'intérieur, & que nous observions les organes de la digestion, nous verrons d'abord un bec assez médiocre (*n*), capable d'une très grande ou-

(*m*) Voyez Ambr. Paré, lib. XXIV, cap. 22; & Vallisnieri, tom. I, pag. 246 & seq.

(*n*) *Nota.* M. Brisson dit que le bec est unguiculé; Vallisnieri, que la pointe en est obtuse & sans crochet : la langue n'est point non plus d'une forme ni d'une

verture, une langue fort courte & ſans aucun veſtige de papilles; plus loin s'ouvre un ample pharynx, proportionné à l'ouverture du bec, & qui peut admettre un corps de la groſſeur du poing; l'œſophage eſt auſſi très large & très fort, & aboutit au premier ventricule qui fait ici trois fonctions; celle du jabot, parce qu'il eſt le premier; celle de ventricule, parce qu'il eſt en partie muſculeux, & en partie muni de fibres muſculeuſes, longitudinales & circulaires (*o*); enfin celle du bulbe glanduleux, qui ſe trouve ordinairement dans la partie inférieure de l'œſophage la plus voiſine du géſier, puiſqu'il eſt en effet garni d'un grand nombre de glandes; & ces glandes ſont conglomérées, & non conglobées comme dans la plupart des oiſeaux (*p*): ce premier ventricule eſt ſitué plus bas que le ſecond, en ſorte que l'entrée de celui-ci, que l'on nomme communément l'*orifice ſupérieur*, eſt réellement l'orifice inférieur par ſa ſituation; ce ſecond ventricule n'eſt ſouvent diſtingué du premier que par un léger étranglement, & quelquefois il eſt ſéparé lui-même en deux cavités diſtinctes par un étranglement ſemblable, mais qui

---

grandeur conſtante dans tous les individus. *Voyez* Animaux de Perrault, part. II, pag. 125; & Valliſnieri, *ubi ſuprà*.

(*o*) Valliſnieri, *ubi ſuprà*. --- Ramby, n°. 386 & 413 des *Tranſ. Philoſophiques de Londres*.

(*p*) Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des animaux, page 129.

ne paroît point au-dehors ; il est parsemé de glandes & revêtu intérieurement d'une tunique villeuse presque semblable à la flanelle, sans beaucoup d'adhérence, & criblée d'une infinité de petits trous répondant aux orifices des glandes : il n'est pas aussi fort que le sont ordinairement les gésiers des oiseaux ; mais il est fortifié par-dehors de muscles très puissans, dont quelques-uns sont épais de trois pouces ; sa forme extérieure approche beaucoup de celle du ventricule de l'homme.

M. du Verney a prétendu que le canal hépatique se terminoit dans ce second ventricule (*q*), comme cela a lieu dans la tanche & plusieurs autres poissons, & même quelquefois dans l'homme, selon l'observation de Galien (*r*) ; mais Ramby (*s*) & Vallisnieri (*t*) assurent avoir vu constamment dans plusieurs autruches l'insertion de ce canal dans le *duodenum*, deux pouces, un pouce, quelquefois même un demi-pouce seulement au-dessous du pylore ; & Vallisnieri indique ce qui auroit pu occasionner cette méprise, si c'en est une, en ajoutant plus bas qu'il avoit vu dans deux autruches une veine allant du second ventricule au *foie*, laquelle veine il prit d'abord pour

(*q*) Histoire de l'Académie royale des Sciences, année 1694, pag. 213.

(*r*) Vallisnieri, *ubi suprà.*

(*s*) Transactions Philosophiques, n°. 386.

(*t*) Vallisnieri, tom. I, pag. 241.

un rameau du canal hépatique, mais qu'il reconnut enſuite dans les deux ſujets pour un vaiſſeau ſanguin, portant du ſang au foie & non de la bile au ventricule (*u*).

Le pylore eſt plus ou moins large dans différens ſujets, ordinairement teint en jaune, & imbibé d'un ſuc amer, ainſi que le fond du ſecond ventricule, ce qui eſt facile à comprendre, vu l'inſertion du canal hépatique tout au commencement du *duodenum*, & ſa direction de bas en haut.

Le pylore dégorge dans le *duodenum*, qui eſt le plus étroit des inteſtins, & où s'inſerent encore les deux canaux pancréatiques, un pied & quelquefois deux & trois pieds au-deſſous de l'inſertion de l'hépatique, au lieu qu'ils s'inſerent ordinairement dans les oiſeaux, tout près du cholédoque.

Le *duodenum* eſt ſans valvules, ainſi que le *jejunum*; l'iléon en a quelques-unes aux approches de ſa jonction avec le colon : ces trois inteſtins grêles ſont à-peu-près la moitié de la longueur de tout le tube inteſtinal, & cette longueur eſt fort ſujette à varier, même dans des ſujets d'égale grandeur, étant de ſoixante pieds dans les uns (*x*), & de vingt-neuf dans les autres (*y*).

Les deux *cœcum* naiſſent ou du commen-

(*u*) Vallisnieri, tom. I, pag. 245.

(*x*) Voyez Collections philoſophiques, n°. 5, article VIII.

(*y*) *Mém. pour ſervir à l'Hiſtoire des animaux, part. II, page 132.*

cement du colon, ſelon les Anatomiſtes de l'Académie, ou de la fin de l'iléon, ſelon le docteur Ramby (*z*); chaque *cœcum* forme une eſpèce de cône creux, long de deux ou trois pieds, large d'un pouce à ſa baſe, garni à l'intérieur d'une valvule en forme de lame ſpirale, faiſant environ vingt tours de la baſe au ſommet, comme dans le lièvre, le lapin & dans le renard marin, la raie, la torpille; l'aiguille de mer, &c.

Le colon a auſſi ſes valvules en feuillet, mais au lieu de tourner en ſpirale comme dans le *cœcum*, la lame ou feuillet de chaque valvule, forme un croiſſant qui occupe un peu plus que la demi-circonférence du colon; en ſorte que les extrémités des croiſſans oppoſés empiètent un peu les unes ſur les autres, & ſe croiſent de toute la quantité dont elles ſurpaſſent le demi-cercle; ſtructure qui ſe retrouve dans le colon du ſinge & dans le *jejunum* de l'homme, & qui ſe marque au-dehors de l'inteſtin par des cannelures tranſverſales, parallèles, eſpacées d'un demi-pouce, & répondant aux feuillets intérieurs. Mais ce qu'il y a de remarquable, c'eſt que ces feuillets ne ſe trouvent pas dans toute la longueur du colon, ou plutôt c'eſt que l'autruche a deux colons bien diſtincts; l'un plus large & garni de ces feuillets intérieurs en forme de croiſſans, ſur une longueur d'environ huit pieds; l'autre, plus étroit & plus long, qui n'a ni feuillets ni valvules, &

(*z*) Tranſactions philoſophiques, n°. 386.

s'étend jusqu'au *rectum* : c'est dans ce second colon que les excrémens commencent à se figurer selon Vallisnieri.

Le *rectum* est fort large, long d'environ un pied, & muni à son extrémité de fibres charnues : il s'ouvre dans une grande poche ou vessie composée des mêmes membranes que les intestins, mais plus épaisses, & dans laquelle on a trouvé quelquefois jusqu'à huit onces d'urine (*a*); car les uretères s'y rendent aussi par une insertion très oblique, telle qu'elle a lieu dans la vessie des animaux terrestres; & non seulement ils y charient l'urine, mais encore une certaine pâte blanche qui accompagne les excrémens de tous les oiseaux.

Cette premiere poche, à qui il ne manque qu'un col pour être une véritable vessie, communique par un orifice muni d'une espèce de sphincter à une seconde & dernière poche plus petite, qui sert de passage à l'urine & aux excrémens solides, & qui est presque remplie par une sorte de noyau cartilagineux, adhérant par sa base à la jonction des os pubis, & refendu par le milieu à la maniere des abricots.

(*a*) *Nota.* L'urine d'autruche enlève les taches d'encre, selon Hermolaüs : ce fait peut n'être point vrai ; mais Gesner a eu tort de le nier, sur le fondement unique qu'aucun oiseau n'avoit d'urine ; car tous les oiseaux ont des reins, des uretères, & par conséquent de l'urine; & ils ne diffèrent des quadrupèdes sur ce point, qu'en ce que chez eux le *rectum* s'ouvre dans la vessie.

Les excrémens ſolides reſſemblent beaucoup à ceux des brebis & des chèvres : ils ſont diviſés en petites maſſes, dont le volume n'a aucun rapport avec la capacité des inteſtins où ils ſe ſont formés : dans les inteſtins grêles, ils ſe préſentent ſous la forme d'une bouillie, tantôt verte & tantôt noire, ſelon la quantité des alimens, qui prennent de la conſiſtance en approchant des gros inteſtins, mais qui ne ſe figurent, comme je l'ai déjà dit, que dans le ſecond colon (*b*).

On trouve quelquefois aux environs de l'*anus*, de petits ſacs à-peu-près pareils à ceux que les lions & les tigres ont au même endroit.

Le méſentère eſt tranſparent dans toute ſon étendue, & large d'un pied en de certains endroits. Valliſnieri prétend y avoir vu des veſtiges non obſcurs de vaiſſeaux lymphatiques; Ramby dit auſſi que les vaiſſeaux du méſentère ſont fort apparens, & il ajoute que les glandes en ſont à peine viſibles (*c*); mais il faut avouer qu'elles ont été abſolument inviſibles pour la plupart des autres obſervateurs.

Le foie eſt diviſé en deux grands lobes, comme dans l'homme; mais il eſt ſitué plus au milieu de la région des hypocondres, & n'a point de véſicule du fiel : la rate eſt contiguë au premier eſtomac, & pèſe au moins deux onces.

(*b*) Valliſnieri, *ubi ſuprà.*

(*c*) Tranſactions philoſophiques, n°. 386.

Les reins sont fort grands, rarement découpés en plusieurs lobes, comme dans les oiseaux, mais le plus souvent en forme de guittare, avec un bassin assez ample.

Les uretères ne sont point non plus, comme dans la plupart des autres oiseaux, couchés sur les reins, mais renfermés dans leur substance (*d*).

L'épiploon est très petit, & ne recouvre qu'en partie le ventricule; mais à la place de l'épiploon, on trouve quelquefois sur les intestins & sur tout le ventre, une couche de graisse ou de suif, renfermée entre les aponévroses des muscles du bas-ventre, épaisse depuis deux doigts jusqu'à six pouces (*e*); & c'est de cette graisse, mêlée avec le sang, que se forme la *mantèque*, comme nous le verrons plus bas : cette graisse étoit fort estimée & fort chere chez les Romains, qui, selon le témoignage de Pline, la croyoient plus efficace que celle de l'oie, contre les douleurs de rhumatisme, les tumeurs froides, la paralysie; & encore aujourd'hui les Arabes l'emploient aux mêmes usages (*f*). Vallisnieri est peut-être le seul, qui ayant apparemment disséqué des autruches fort maigres,

(*d*) *Mémoires pour servir à l'Histoire des animaux, partie II, pag. 142.*

(*e*) Ramby, *Transactions philosophiques*, n°. 386. --- G. Warren, *ibid*, n°. 394. --- *Mémoires pour servir à l'Histoire des animaux, part. II, pag. 129.*

(*f*) *The World Displayed, tom, XIII, pag. 15.*

doute de l'existence de cette graisse, d'autant plus qu'en Italie la maigreur de l'autruche a passé en proverbe, *magro comme uno Struzzo* ; il ajoute, que les deux qu'il a observées, paroissoient, étant disséquées, des squeletes décharnés, ce qui doit être vrai de toutes les autruches qui n'ont point de graisse, ou même à qui on l'a enlevée, attendu qu'elles n'ont point de chair sur la poitrine ni sur le ventre, les muscles du bas-ventre ne commençant à devenir charnus que sur les flancs (g).

Si des organes de la digestion, je passe à ceux de la génération, je trouve de nouveaux rapports avec l'organisation des quadrupèdes : le plus grand nombre des oiseaux n'a point de verge apparente ; l'autruche en a une assez considérable, composée de deux ligamens blancs, solides & nerveux, ayant quatre lignes de diamètre, revêtus d'une membrane épaisse, & qui ne s'unissent qu'à deux doigts près de l'extrémité : dans quelques sujets, on a apperçu de plus dans cette partie une substance rouge, spongieuse, garnie d'une multitude de vaisseaux, en un mot, fort approchant des corps caverneux qu'on observe dans la verge des animaux terrestres ; le tout est renfermé dans une membrane commune, de même substance que les ligamens, quoique cependant moins épaisse & moins dure : cette verge n'a ni gland, ni prépuce, ni même de

(g) Mémoires pour servir à l'Histoire des animaux, partie II, pag. 127. -- Vallisnieri, tom. I, pages 251 & 252.

cavité qui pût donner issue à la matiere séminale, selon Mrs. les Anatomistes de l'Académie (*h*); mais G. Warren prétend avoir disséqué une autruche, dont la verge longue de cinq pouces & demi, étoit creusée longitudinalement dans sa partie supérieure, d'une espèce de sillon ou gouttiere, qui lui parut être le conduit de la semence (*i*). Soit que cette gouttiere fût formée par la jonction des deux ligamens, soit que G. Warren se soit mépris, en prenant pour la verge ce noyau cartilagineux de la seconde poche du *rectum*, qui est en effet fendu, comme je l'ai remarqué plus haut; soit que la structure & la forme de cette partie soit sujette à varier en différens sujets : il paroît que cette verge est adhérente par sa base à ce noyau cartilagineux, d'où se repliant en-dessous, elle passe par la petite poche, & sort par son orifice externe, qui est l'*anus*, & qui étant bordé d'un repli membraneux, forme à cette partie un faux prépuce, que le Docteur Browne a pris sans doute pour un prépuce véritable, car il est le seul qui en donne un à l'autruche (*k*).

Il y a quatre muscles qui appartiennent à l'*anus* & à la verge; & de-là résulte entre ces parties une correspondance de mouvement, en vertu de laquelle, lorsque l'animal fiente, la verge sort de plusieurs pouces (*l*).

(*h*) *Partie II, pag.* 135.
(*i*) *Transactions philosophiques, n°.* 394, *article V.*
(*k*) *Collections philosophiques, n°.* 5, *art. VIII.*
(*l*) *Nota.* Waren a appris ce fait de ceux qui étoient

Les teſticules ſont de différentes groſſeurs en différens ſujets, & varient à cet égard dans la proportion de quarante-huit à un, ſans doute, ſelon l'âge, la ſaiſon, le genre de maladie qui a précédé la mort, &c. Ils varient auſſi pour la configuration extérieure, mais la ſtructure interne eſt toujours la même : leur place eſt ſur les reins, un peu plus à gauche qu'à droite; G. Warren croit avoir apperçu des véſicules ſéminales.

Les femelles ont auſſi des teſticules; car je penſe qu'on doit nommer ainſi ces corps glanduleux, de quatre lignes de diamètre ſur dix-huit de longueur, que l'on trouve dans les femelles au-deſſus de l'ovaire, adhérans à l'aorte & à la veine-cave, & qu'on ne peut avoir pris pour des glandes ſurrénales, que par la prévention réſultante de quelque ſyſtême adopté précédemment. Les canepetieres femelles ont auſſi des teſticules ſemblables à ceux des mâles (*m*), & il y a lieu de croire que les outardes femelles en ont pareillement, & que ſi Mrs. les Anatomiſtes de l'Académie, dans leurs nombreuſes diſſections, ont cru n'avoir jamais rencontré que des mâles (*n*), c'eſt qu'ils ne vouloient point

---

chargés du ſoin de pluſieurs autruches en Angleterre. *Voyez Tranſ. philoſ.* n°. 394.

(*m*) Hiſtoire de l'Académie des Sciences, année 1756, pag. 44.

(*n*) Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des animaux, part. II, pag. 108.

reconnoître comme femelle un animal à qui ils voyoient des testicules. Or, tout le monde sait que l'outarde est parmi les oiseaux d'Europe celui qui a le plus de rapport avec l'autruche, & que la canepetiere n'est qu'une petite outarde; en sorte que tout ce que j'ai dit dans le traité de la génération sur les testicules des femelles des quadrupèdes, s'applique ici de soi-même à toute cette classe d'oiseaux, & trouvera peut-être dans la suite des applications encore plus étendues.

Au-dessous de ces deux corps glanduleux, est placé l'ovaire, adhérant aussi aux gros vaisseaux sanguins; on le trouve ordinairement garni d'œufs de différentes grosseurs, renfermés dans leur calice comme un petit gland l'est dans le sien, & attachés à l'ovaire par leurs pédicules; M. Perrault en a vu qui étoient gros comme des pois, d'autres comme des noix, un seul comme les deux poings (o).

Cet ovaire est unique, comme dans presque tous les oiseaux, & c'est, pour le dire en passant, un préjugé de plus contre l'idée de ceux qui veulent que les deux corps glanduleux qui se trouvent dans toutes les femelles des quadrupèdes, représentent cet ovaire, qui est une partie simple (*p*), au

---

(*o*) Mémoires pour servir à l'Histoire des Animaux, partie II, pag. 138.

(*p*) *Nota.* Le bécharu est le seul oiseau dans lequel MM. les Anatomistes de l'Académie ayent cru trouver

lieu d'avouer qu'ils repréſentent en effet les teſticules, qui ſont au nombre des parties doubles dans les mâles des oiſeaux comme dans les quadrupèdes.

L'entonnoir de l'*oviductus* s'ouvre au-deſſous de l'ovaire, & jette à droite & à gauche deux appendices membraneuſes, en forme d'aileron, leſquelles ont du rapport à celles qui ſe trouvent à l'extrémité de la trompe dans les animaux terreſtres (*q*). Les œufs, qui ſe détachent de l'ovaire, ſont reçus dans cet entonnoir, & conduits le long de l'*oviductus* dans la derniere poche inteſtinale, où ce canal débouche par un orifice de quatre lignes de diamètre, mais qui paroît capable d'une dilatation proportionnée au volume des œufs, étant pliſſé ou ridé dans toute ſa circonférence; l'intérieur de l'*oviductus* étoit auſſi ridé, ou plutôt feuilleté, comme le troiſieme & le quatrieme ventricule des rumimans (*r*).

---

deux ovaires; mais ces prétendus ovaires étoient, ſelon eux, deux corps glanduleux d'une ſubſtance dure & ſolide dont l'un [c'eſt le gauche] ſe diviſoit en pluſieurs grains de groſſeurs inégales; mais ſans m'arrêter à la différente ſtructure de ces deux corps, & en tirer des conſéquences contre l'identité de leurs fonctions, je remarquerai ſeulement que c'eſt une obſervation unique, & dont on ne doit rien conclure juſqu'à ce qu'elle ait été confirmée; d'ailleurs, j'apperçois dans cette obſervation même une tendance à l'unité, puiſque l'*oviductus*, qui eſt certainement une dépendance de l'ovaire, étoit unique.

(*q*) Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Animaux, partie II, pag. 36.

(*r*) *Ibidem, pag. 137.*

Enfin la ſeconde & derniere poche inteſtinale, dont je viens de parler, a auſſi dans la femelle ſon noyau cartilagineux, comme dans le mâle; & ce noyau, qui ſort quelquefois de plus d'un demi-pouce hors de l'*anus*, a une petite appendice de la longueur de trois lignes, mince & recourbée, que Mrs. les Anatomiſtes de l'Académie regardent comme un clitoris (*ſ*), avec d'autant plus de fondement, que les deux mêmes muſcles qui s'inſerent à la baſe de la verge dans les mâles, s'inſerent à la baſe de cette appendice dans les femelles.

Je ne m'arrêterai point à décrire en détail les organes de la reſpiration, vu qu'ils reſſemblent preſque entiérement à ce qu'on voit dans tous les oiſeaux, étant compoſés de deux poumons de ſubſtance ſpongieuſe, & de dix cellules à air, cinq de chaque côté, dont la quatrieme eſt plus petite ici, comme dans tous les autres oiſeaux peſans: ces cellules reçoivent l'air des poumons, avec leſquels elles ont des communications fort ſenſibles; mais il faut qu'elles en ayent auſſi de moins apparentes avec d'autres parties, puiſque Valliſnieri, en ſoufflant dans la trachée-artère, a vu un gonflement le long des cuiſſes & ſous les aîles (*t*), ce qui ſuppoſe une conformation ſemblable à celle du pélican, dans lequel M. Méry a apperçu,

(*ſ*) Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Animaux, partie II, pag. 135.

(*t*) Valliſnieri, tom. I, pag. 249.

ſous l'aiſſelle, & entre la cuiſſe & le ventre, des poches membraneuſes qui ſe rempliſſoient d'air, au temps de l'expiration, ou lorſqu'on ſouffloit avec force dans la trachée-artère, & qui en fourniſſoient apparemment au tiſſu cellulaire (*u*).

Le Docteur Browne dit poſitivement, que l'autruche n'a point d'épiglotte (*x*) : M. Perrault le ſuppoſe, puiſqu'il attribue à un certain muſcle, la fonction de fermer la glotte, en rapprochant les cartilages du larynx (*y*) : G. Warren prétend avoir vu une épiglotte dans le ſujet qu'il a diſſéqué (*z*); & Vallisnieri concilie toutes ces contrariétés, en diſant, qu'en effet il n'y a pas préciſément une épiglotte, mais que la partie poſtérieure de la langue en tient lieu, en s'appliquant ſur la glotte dans la déglutition (*a*).

Il y a auſſi diverſité d'avis ſur le nombre & la forme des anneaux cartilagineux du larynx : Vallisnieri n'en compte que deux cent dix-huit, & ſoutient avec M. Perrault, qu'ils ſont tous entiers. Warren en a trouvé deux cent vingt-ſix entiers, ſans compter les premiers qui ne le ſont point, non plus que ceux qui ſont immédiatement au-deſſous

---

(*u*) Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1693, tom. X, pag. 436.

[*x*] Collections philoſ. n°. 5, art. VIII.

(*y*) Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Animaux, part. II, pag 142.

(*z*) Tranſactions philoſophiques, n°. 394.

(*a*) Vallisnieri, tom. I, pag. 249.

de la bifurcation de la trachée. Tout cela peut être vrai, attendu les grandes variétés auxquelles est sujette la structure des parties internes; mais tout cela prouve, en même temps, combien il est téméraire de vouloir décrire une espèce entiere d'après un petit nombre d'individus, & combien il est dangereux, par cette méthode, de prendre ou de donner des variétés individuelles pour des caracteres constans. M. Perrault a observé que chacune des deux branches de la trachée-artère se divise, en entrant dans le poumon, en plusieurs rameaux membraneux, comme dans l'éléphant (*b*).

Le cerveau avec le cervelet, forme une masse d'environ deux pouces & demi de long sur vingt lignes de large; Vallisnieri assure que celui qu'il a examiné, ne pesoit qu'une once, ce qui ne feroit pas la douze-centieme partie du poids de l'animal : il ajoute, que la structure en étoit semblable à celle du cerveau des oiseaux, & telle précisément qu'elle est décrite par Willis; je remarquerai néanmoins avec MM. les Anatomistes de l'Académie, que les dix paires de nerfs prennent leur origine & sortent hors du crâne, de la même maniere que dans les animaux terrestres; que la partie corticale & la partie moëlleuse du cervelet, sont disposées comme dans ces mêmes animaux : qu'on y trouve quelquefois les deux

(*b*) Mémoires pour servir à l'Histoire des Animaux, partie II, pag. 144.

apophyses

apophyſes vermiformes qui ſe voient dans l'homme, & un ventricule de la forme d'une plume à écrire, comme dans la plupart des quadrupèdes (*c*).

Je ne dirai qu'un mot ſur les organes de la circulation: c'eſt que le cœur eſt preſque rond, au lieu que les oiſeaux l'ont ordinairement plus alongé.

A l'égard des ſens externes, j'ai déjà parlé de la langue, de l'oreille & de la forme extérieure de l'œil, j'ajouterai ſeulement ici, que ſa ſtructure interne eſt celle qu'on obſerve ordinairement dans les oiſeaux. M. Ramby prétend que le globe tiré de ſon orbite, prend de lui-même une forme preſque triangulaire (*d*); il a auſſi trouvé l'humeur aqueuſe en plus grande quantité, & l'humeur vitrée en moindre quantité qu'à l'ordinaire (*e*).

Les narines ſont dans le bec ſupérieur, non loin de ſa baſe; il s'éleve du milieu de chacune des deux ouvertures, une protubérance cartilagineuſe revêtue d'une membrane très fine; & ces ouvertures communiquent avec le palais, par deux conduits qui y aboutiſſent dans une fente aſſez conſidérable. On ſe tromperoit ſi l'on vouloit conclure de la ſtructure un peu compliquée de cet organe, que l'autruche excelle par le ſens de l'odo-

(*c*) Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Animaux, partie II, pag. 153.

(*d*) Tranſactions philoſophiques, n°. 413.

(*e*) *Ibidem*, n°. 386.

rat ; les faits les mieux constatés nous apprendront bientôt tout le contraire ; & il paroît en général, que les sensations principales & dominantes de cet animal, sont celles de la vue & du sixieme sens.

Cet exposé succinct de l'organisation intérieure de l'autruche, est plus que suffisant pour confirmer l'idée que j'ai donnée d'abord de cet animal singulier, qui doit être regardé comme un être de nature équivoque, & faisant la nuance entre le quadrupède & l'oiseau (*f*) ; sa place, dans une méthode où l'on se proposeroit de représenter le vrai systême de la Nature, ne seroit ni dans la classe des oiseaux, ni dans celle des quadrupèdes, mais sur le passage de l'une à l'autre ; en effet, quel autre rang assigner à un animal, dont le corps, mi-parti d'oiseau & de quadrupède, est porté sur des pieds de quadrupède, & surmonté par une tête d'oiseau ; dont le mâle a une verge & la femelle un clitoris, comme les quadrupèdes, & qui néanmoins est ovipare ; qui a un gésier comme les oiseaux, & en même temps plusieurs estomacs & des intestins, qui par leur capacité & leur structure, répondent en partie à ceux des ruminans, en partie à ceux d'autres quadrupèdes ?

Dans l'ordre de la fécondité, l'autruche semble encore appartenir de plus près à la classe des quadrupèdes qu'à celle des oi-

(*f*) *Partim avis, partim quadrupes*, dit très bien Aristote, *lib. IV, de partibus animalium, cap. ultimo.*

ſeaux ; car elle eſt très féconde , & produit beaucoup. Ariſtote dit qu'après l'autruche, l'oiſeau qu'il nomme *atricapilla*, eſt celui qui pond le plus ; & il ajoute que cet oiſeau *atricapilla*, pond vingt œufs & davantage (*g*) ; d'où il ſuivroit que l'autruche en pond au moins vingt-cinq : d'ailleurs, ſelon les Hiſtoriens modernes & les voyageurs les plus inſtruits, elle fait pluſieurs couvées de douze ou quinze œufs chacune. Or, ſi on la rapportoit à la claſſe des oiſeaux, elle ſeroit la plus grande, & par conſéquent devroit produire le moins, ſuivant l'ordre que ſuit conſtamment la Nature dans la multiplication des animaux, dont elle paroît avoir fixé la proportion en raiſon inverſe de la grandeur des individus ; au lieu qu'étant rapportée à la claſſe des animaux terreſtres, elle ſe trouve très petite, relativement aux plus grands, & plus petite que ceux de grandeur médiocre, tels que le cochon ; & ſa grande fécondité rentre dans l'ordre naturel & général.

Oppien, qui croyoit mal-à-propos que les chameaux de la Bactriane s'accouploient à rebours & en ſe tournant le derriere, a cru par une ſeconde erreur, qu'un *oiſeau-chameau*, (car c'eſt le nom qu'on donnoit dès-lors à l'autruche) ne pourroit manquer de s'accoupler de la même façon, & il l'a avancé comme un fait certain ; mais cela n'eſt pas plus vrai de l'oiſeau-chameau, que du cha-

(g) *Hiſt. Animal, lib. IX, cap. XXV.*

meau lui-même, comme je l'ai dit ailleurs (*h*) : & quoique, selon toute apparence, peu d'observateurs ayent été témoins de cet accouplement, & qu'aucun n'en ait rendu compte, on est en droit de supposer qu'il se fait à la maniere accoutumée, jusqu'à ce qu'il y ait preuve du contraire.

Les autruches passent pour être fort lascives & s'accoupler souvent ; & si l'on se rappelle ce que j'ai dit ci-dessus des dimensions de la verge du mâle, on concevra que ces accouplemens ne se passent point en simples compressions, comme dans presque tous les oiseaux, mais qu'il y a une intromission réelle des parties sexuelles du mâle dans celles de la femelle. Thévenot est le seul qui dise qu'elles s'assortissent par paires, & que chaque mâle n'a qu'une femelle, contre l'usage des oiseaux pesans (*i*).

Le temps de la ponte dépend du climat qu'elles habitent; & c'est toujours aux environs du solstice d'été, c'est-à-dire au commencement de juillet, dans l'Afrique septentrionale (*k*), & sur la fin de décembre dans l'Afrique méridionale (*l*). La température du climat influe aussi beaucoup sur

---

(*h*) Voyez le tome X.

(*i*) Voyage de Thévenot, tom. I, pag. 313.

(*k*) Albert, *de Animal. lib. XXIII.*

(*l*) Voyage de Dampier autour du monde, tom. II, pag. 251.

leur maniere de couver ; dans la zône torride, elles se contentent de déposer leurs œufs sur un amas de sable qu'elles ont formé grossierement avec leurs pieds, & où la seule chaleur du soleil les fait éclore ; à peine les couvent-elles pendant la nuit : & cela même n'est pas toujours nécessaire, puisqu'on en a vu éclore qui n'avoient point été couvés par la mere, ni même exposés aux rayons du soleil (*m*) ; mais, quoique les autruches ne couvent point ou que très peu leurs œufs, il s'en faut beaucoup qu'elles les abandonnent : au contraire, elles veillent assidûment à leur conservation, & ne les perdent guere de vue ; c'est de-là qu'on a pris occasion de dire qu'elles les couvoient des yeux, à la lettre : & Diodore rapporte une façon e prendre ces animaux, fondée sur leur grand attachement pour leur couvée ; c'est de planter en terre, aux environs du nid & à une juste hauteur, des pieux armés de pointes bien acérées, dans lesquelles la mere s'enferre d'elle-même lorsqu'elle revient avec empressement se poser sur ses œufs (*n*).

Quoique le climat de la France soit beau-

(*m*) Jannequin étant au Sénégal, mit dans sa cassette deux œufs d'autruche bien enveloppés d'étouppes ; quelque temps après, il trouva que l'un de ces œufs étoit près d'éclore. *Voyez Histoire générale des Voyages*, *tom. II*, *pag.* 458.

(*n*) *De fabulosis antiquorum gestis.*

coup moins chaud que celui de la Barbarie ; on a vu des autruches pondre à la ménagerie de Verſailles ; mais MM. de l'Académie ont tenté inutilement de faire éclore ces œufs par une incubation artificielle, ſoit en employant la chaleur du ſoleil, ou celle d'un feu gradué & ménagé avec art : ils n'ont jamais pu parvenir à découvrir dans les uns ni dans les autres, aucune organiſation commencée, ni même aucune diſpoſition apparente à la génération d'un nouvel être ; le jaune & le blanc de celui qui avoit été expoſé au feu, s'étoient un peu épaiſſis ; celui qui avoit été mis au ſoleil, avoit contracté une très mauvaiſe odeur ; & aucun ne préſentoit la moindre apparence d'un fœtus ébauché (*o*), en ſorte que cette incubation philoſophique n'eut aucun ſuccès. M. de Reaumur n'exiſtoit pas encore.

Ces œufs ſont très durs, très peſans & très gros : mais on ſe les repréſente quelquefois encore plus gros qu'ils ne ſont en effet, en prenant des œufs de crocodiles pour des œufs d'autruche (*p*) ; on a dit qu'ils étoient comme la tête d'un enfant (*q*), qu'ils pouvoient contenir juſqu'à une pinte de liqueur (*r*), qu'ils peſoient quinze

(*o*) Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Animaux, partie II, pag. 138.

(*p*) Belon, *hiſt. nat. des Oiſ.* pag. 239.

(*q*) Willulghby, *Ornithologia*, *pag. 105.*

(*r*) Belon, *Hiſt. nat. des oiſeaux*, *pag. 233.*

livres (*s*), & qu'une autruche en pondoit cinquante dans une année (*t*); Elien a dit juſqu'à quatre-vingt. Mais la plupart de ces faits me paroiſſent évidemment exagérés ; car 1°. comment ſe peut-il faire qu'un œuf dont la coque ne peſe pas plus d'une livre, & qui contient au plus une pinte de liqueur, ſoit du poids total de quinze livres ? il faudroit pour cela que le blanc & le jaune de cet œuf, fût ſept fois plus denſe que l'eau, trois fois plus que le marbre, & à peu près autant que l'étain, ce qui eſt dur à ſuppoſer.

2°. En admettant avec Willulghby, que l'autruche pond dans une année cinquante œufs, peſant quinze livres chacun, il s'enſuivroit que le poids total de la ponte, ſeroit de ſept cent cinquante livres, ce qui eſt beaucoup pour un animal qui n'en peſe que quatre-vingt.

Il me paroît donc qu'il y a une réduction conſidérable à faire, tant ſur le poids des œufs que ſur leur nombre, & il eſt fâcheux qu'on n'ait pas de mémoires aſſez sûrs pour déterminer avec juſteſſe la quantité de cette réduction. On pourroit, en attendant, fixer le nombre des œufs d'après Ariſtote, à vingt-cinq ou trente ; & d'après les Modernes qui ont parlé le plus ſagement, à trente-ſix : en admettant deux ou trois couvées, & douze œufs par chaque couvée, on pourroit encore

---

(*s*) Léon l'Africain, *Deſcription de l'Afrique*, *lib.* IX. Willulghby, *ubi ſuprà*.

(*t*) Willulghby, *ibidem*.

déterminer le poids de chaque œuf, à trois ou quatre livres, en paſſant une livre plus ou moins pour la coque, & deux ou trois livres pour la pinte de blanc & de jaune qu'elle contient : mais il y a bien loin de cette fixation conjecturale à une obſervation préciſe. Beaucoup de gens écrivent, mais il en eſt peu qui meſurent, qui peſent, qui comparent ; de quinze ou ſeize autruches dont on a fait la diſſection en différens pays, il n'y en a qu'une ſeule qui ait été peſée, & c'eſt celle dont nous devons la deſcription à Valliſnieri. On ne ſait pas mieux le temps qui eſt néceſſaire pour l'incubation des œufs : tout ce qu'on ſait, ou plutôt, tout ce qu'on aſſure, c'eſt qu'auſſi-tôt que les jeunes autruches ſont écloſes, elles ſont en état de marcher, & même de courir & de chercher leur nourriture (*u*), en ſorte que dans la zône torride où elles trouvent le degré de chaleur qui leur convient & la nourriture qui leur eſt propre, elles ſont émancipées en naiſſant, & ſont abandonnées de leur mere, dont les ſoins leur ſont inutiles : mais dans les pays moins chauds, par exemple, au cap de Bonne-eſpérance, la mere veille à ſes petits tant que ſes ſecours leur ſont néceſſaires (*x*), & par-tout les ſoins ſont proportionnés aux beſoins.

Les jeunes autruches ſont d'un gris-cendré la premiere année, & ont des plumes par-

(*u*) Léon l'Africain, *Deſcription de l'Afrique, lib. IX.*
(*x*) Kolbe, *Deſcription du Cap.*

tout

tout, mais ce ſont de fauſſes plumes qui tombent bientôt d'elles-mêmes pour ne plus revenir ſur les parties qui doivent être nues, comme la tête, le haut du cou, les cuiſſes, les flancs & le deſſous des aîles; elles ſont remplacées ſur le reſte du corps par des plumes alternativement blanches & noires, & quelquefois griſes par le mélange de ces deux couleurs fondues enſemble; les plus courtes ſont ſur la partie inférieure du cou, la ſeule qui en ſoit revêtue; elles deviennent plus longues ſur le ventre & ſur le dos; les plus longues de toutes ſont à l'extrémité de la queue & des aîles, & ce ſont les plus recherchées. M. Klein dit, d'après Albert, que les plumes du dos ſont très noires dans les mâles, & brunes dans les femelles (*y*): cependant MM. de l'Académie qui ont diſſéqué huit autruches, dont cinq mâles & trois femelles, ont trouvé le plumage à peu près ſemblable dans les unes & les autres (*z*), mais on n'en a jamais vu qui euſſent les plumes rouges, vertes, bleues & jaunes, comme Cardan ſemble l'avoir cru, par une mépriſe bien déplacée dans un ouvrage *ſur la ſubtilité.*

Redi a reconnu par de nombreuſes obſervations, que preſque tous les oiſeaux étoient

(*y*) Klein, *Hiſt. Avium*, *pag. 16.* --- Albert, *Apud Geſnerum de Avibus*, *pag. 742.*

(*z*) Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Animaux, partie II, pag. 113.

sujets à avoir de la vermine dans leurs plumes, & même de plusieurs espèces; & que la plupart avoient leurs insectes particuliers qui ne se rencontroient point ailleurs; mais il n'en a jamais trouvé en aucune saison dans les autruches, quoiqu'il ait fait ses observations sur douze de ces animaux, dont quelques-uns étoient récemment arrivés de Barbarie (*a*).

D'un autre côté, Vallisnieri qui en a disséqué deux, n'a trouvé dans leur intérieur ni lombrils, ni vers, ni insectes quelconques (*b*); il semble qu'aucun de ces animaux n'ait d'appétit pour la chair de l'autruche, qu'ils l'évitent même & la craignent, & que cette chair ait quelque qualité contraire à leur multiplication, à moins qu'on ne veuille attribuer cet effet, du moins pour l'intérieur, à la force de l'estomac & de tous les organes digestifs: car l'autruche a une grande réputation à cet égard; il y a bien des gens encore qui croient qu'elle digere le fer, comme la volaille commune digere les grains d'orge; quelques Auteurs ont même avancé qu'elle digeroit le fer rouge (*c*) : mais on me dispensera, sans doute, de réfuter sérieusement cette derniere assertion; ce sera bien assez de déterminer d'aprés les faits, dans quel

(*a*) Collection Académ., tom. I de l'Histoire naturelle, pag. 464.

(*b*) Œuvres de Vallisnieri, tom. I pag. 246.

(*c*) Marmol, *Description de l'Afrique*, *tom. I*, *p. 64.*

ſens on peut dire que l'autruche digere le fer à froid.

Il eſt certain que ces animaux vivent principalement de matieres végétales, qu'ils ont le géſier muni de muſcles très forts, comme tous les granivores (*d*), & qu'ils avalent fort ſouvent du fer (*e*), du cuivre, des pierres, du verre, du bois & tout ce qui ſe préſente; je ne nierois pas même qu'ils n'avalaſſent quelquefois du fer rouge, pourvu que ce fût en petite quantité, & je ne penſe pas avec cela que ce fût impunément : il paroît qu'ils avalent tout ce qu'ils trouvent, juſqu'à ce que leurs grands eſtomacs ſoient entierement pleins, & que le beſoin de les leſter par un volume ſuffiſant de matiere, eſt l'une des principales cauſes de leur voracité. Dans les ſujets diſſéqués par Warren (*f*) & par Ramby (*g*), les ven-

---

(*d*) *Nota.* Quoique l'autruche ſoit omnivore dans le fait, il ſemble néanmoins qu'on doit la ranger parmi les granivores, puiſque dans ſes déſerts elle vit de dattes & autres fruits ou matieres végétales, & que dans les ménageries on la nourrit de ces mêmes matieres : d'ailleurs, Strabon nous dit, lib VI, que lorſque les chaſſeurs veulent l'attirer dans le piège qu'ils lui ont préparé, ils lui préſentent du grain pour appât.

(*e*) Je dis fort ſouvent; car Albert aſſure très poſitivement qu'il n'a jamais pu faire avaler du fer à pluſieurs autruches, quoiqu'elles dévoraſſent avidement des os fort durs, & même des pierres. Voyez Geſner, *de Avibus*, pag 742, C.

(*f*) Tranſactions philoſophiques, nº. 394.

(*g*) *Ibidem*, nº. 386.

tricules étoient tellement remplis & distendus, que la premiere idée qui vint à ces deux Anatomistes, fut de douter que ces animaux eussent jamais pu digérer une telle surcharge de nourriture. Ramby ajoute que les matieres contenues dans ces ventricules paroissoient n'avoir subi qu'une légere altération. Vallisnieri trouva aussi le premier ventricule entierement plein d'herbes, de fruits, de légumes, de noix, de cordes, de pierres, de verre, de cuivre jaune & rouge, de fer, d'étain, de plomb & de bois ; il y en avoit entr'autres un morceau, & c'étoit le dernier avalé, puisqu'il étoit tout audessus, lequel ne pesoit pas loin d'une livre (*h*). MM. de l'Académie assurent que les ventricules des huit autruches qu'ils ont observées, se sont toujours trouvés remplis de foin, d'herbes, d'orge, de fêves, d'os, de monnoies, de cuivre & de cailloux dont quelques-uns avoient la grosseur d'un œuf (*i*). L'autruche entasse donc les matieres dans ses estomacs à raison de leur capacité, & par la nécessité de les remplir ; & comme elle digere avec facilité & promptitude, il est aisé de comprendre pourquoi elle est insatiable.

Mais quelque insatiable qu'elle soit, on me demandera toujours, non pas pourquoi elle consomme tant de nourriture, mais

(*h*) *Opere di Vallisnieri*, *tom. I*, *pag. 240.*

(*i*) Mémoires pour servir à l'Histoire des Animaux, part. II, pag. 129.

pourquoi elle avale des matieres qui ne peuvent point la nourrir, & qui peuvent même lui faire beaucoup de mal : je répondrai que c'eſt parce qu'elle eſt privée du ſens du goût ; & cela eſt d'autant plus vraiſemblable, que ſa langue étant bien examinée par d'habiles Anatomiſtes, leur a paru dépourvue de toutes ces papilles ſenſibles & nerveuſes, dans leſquelles on croit avec aſſez de fondement que réſide la ſenſation du goût (*k*) : je croirois même qu'elle auroit le ſens de l'odorat fort obtus, car ce ſens eſt celui qui ſert le plus aux animaux pour le diſcernement de leur nourriture ; & l'autruche a ſi peu de ce diſcernement, qu'elle avale non-ſeulement le fer, les cailloux, le verre, mais même le cuivre qui a une ſi mauvaiſe odeur ; & que Valliſnieri en a vu une qui étoit morte pour avoir dévoré une grande quantité de chaux vive *(l)* : les gallinacés & autres granivores, qui n'ont pas les organes du goût fort ſenſibles, avalent bien de petites pierres qu'ils prennent apparemment pour de petites graines, lorſqu'elles ſont mêlées enſemble ; mais ſi on leur préſente pour toute nourriture un nombre connu de ces petites pierres, ils mourront de faim, ſans en avaler une ſeule (*m*) ; à plus forte raiſon ne toucheroient-ils point à

(*k*) Valliſnieri, tom. I, pag. 249.

(*l*) *Idem, pag. 239.*

(*m*) Collection Académique, tom. I de l'Hiſtoire naturelle, pag. 498.

la chaux vive : & l'on peut conclure de-là, ce me semble, que l'autruche est un des oiseaux dont les sens du goût, de l'odorat, & même celui du toucher dans les parties internes de la bouche, sont les plus émoussés & les plus obtus; en quoi il faut convenir qu'elle s'éloigne beaucoup de la nature des quadrupèdes.

Mais enfin que deviennent les substances dures, réfractaires & nuisibles, que l'autruche avale sans choix & dans la seule intention de se remplir? que deviennent surtout le cuivre, le verre, le fer? sur cela les avis sont partagés, & chacun cite des faits à l'appui de son opinion. M. Perrault ayant trouvé soixante & dix doubles dans l'estomac d'un de ces animaux, remarqua qu'ils étoient la plupart usés & consumés presque aux trois quarts; mais il jugea que c'étoit plutôt par leur frottement mutuel & celui des cailloux, que par l'action d'aucun acide, vu que quelques-uns de ces doubles qui étoient bossus, se trouverent fort usés du côté convexe, qui étoit aussi le plus exposé aux frottemens, & nullement endommagés du côté concave; d'où il conclut que dans les oiseaux, la dissolution de la nourriture ne se fait pas seulement par des esprits subtils & pénétrans, mais encore par l'action organique du ventricule qui comprime & bat incessamment les alimens avec les corps durs que ces mêmes animaux ont l'instinct d'avaler; & comme toutes les matieres contenues dans cet estomac étoient teintes en vert, il conclut encore que la dissolution

du cuivre s'y étoit faite, non par un dissolvant particulier, ni par voie de digestion, mais de la même maniere qu'elle se feroit si l'on broyoit ce métal avec des herbes, ou avec quelque liqueur acide ou salée : il ajoute que le cuivre, bien loin de se tourner en nourriture dans l'estomac de l'autruche, y agissoit au contraire comme poison, & que toutes celles qui en avaloient beaucoup mouroient bien-tôt après (*n*).

Vallisnieri pense au contraire que l'autruche digere ou dissout les corps durs, principalement par l'action du dissolvant de l'estomac, sans exclure celle des chocs & frottemens qui peuvent aider à cette action principale ; voici ses preuves :

1°. Les morceaux de bois, de fer ou de verre, qui ont séjourné quelque temps dans les ventricules de l'autruche, ne sont point lisses & luisans comme ils devroient l'être, s'ils eussent été usés par le frottement; mais ils sont raboteux, sillonnés, criblés comme ils doivent l'être, en supposant qu'ils ayent été rongés par un dissolvant actif.

2°. Ce dissolvant réduit les corps les plus durs, de même que les herbes, les grains & les os, en molécules impalpables qu'on peut appercevoir au microscope & même à l'œil nu.

3°. Il a trouvé dans un estomac d'autruche un clou implanté dans l'une de ses parois,

(*n*) Mémoires pour servir à l'Histoire des Animaux, partie II, pag. 129.

& qui traversoit cet estomac de façon que les parois opposées ne pouvoient s'approcher ni par conséquent comprimer les matieres contenues, autant qu'elles le font d'ordinaire: cependant les alimens étoient aussi-bien dissous dans ce ventricule que dans un autre qui n'étoit traversé d'aucun clou, ce qui prouve au moins que la digestion ne se fait pas dans l'autruche uniquement par trituration.

4°. Il a vu un dé à coudre, de cuivre, trouvé dans l'estomac d'un chapon, lequel n'étoit rongé que dans le seul endroit par où il touchoit au gésier, & qui par conséquent étoit le moins exposé aux chocs des autres corps durs; preuve que la dissolution des métaux, dans l'estomac des chapons, se fait plutôt par l'action d'un dissolvant, quel qu'il soit, que par celle des chocs & des frottemens; & cette conséquence s'étend assez naturellement aux autruches.

5°. Il a vu une pièce de monnoie rongée si profondément, que son poids étoit réduit à trois grains.

6°. Les glandes du premier estomac donnent, étant pressées, une liqueur visqueuse, jaunâtre, insipide, & qui néanmoins imprime très promptement sur le fer une tache obscure.

7°. Enfin, l'activité de ces sucs, la force des muscles du gésier, & la couleur noire qui teint les excrémens des autruches qui ont avalé du fer, comme elle teint ceux des personnes qui font usage des martiaux & les digerent bien, venant à l'appui des faits pré-

cédens, autorisent Vallisnieri à conjecturer, non pas tout-à-fait que les autruches digerent le fer & s'en nourrissent, comme divers insectes ou reptiles se nourrissent de terre & de pierres; mais que les pierres, les métaux, & surtout le fer, dissous par le suc des glandes, servent à tempérer comme absorbans, les fermens trop actifs de l'estomac; qu'ils peuvent se mêler à la nourriture comme élémens utiles, l'assaisonner, augmenter la force des solides, & d'autant plus que le fer entre, comme on sait, dans la composition des êtres vivans; & que lorsqu'il est suffisamment atténué par des acides convenables, il se volatilise & acquiert une tendance à végéter, pour ainsi dire, & à prendre des formes analogues à celles des plantes, comme on le voit dans l'arbre de mars (*o*); & c'est en effet le seul sens raisonnable dans lequel on puisse dire que l'autruche digere le fer; & quand elle auroit l'estomac assez fort pour le digérer véritablement, ce n'est que par une erreur bien ridicule qu'on auroit pu attribuer à ce gésier, comme on a fait, la qualité d'un remède & la vertu d'aider la digestion, puisqu'on ne peut nier qu'il ne soit par lui-même un morceau tout-à-fait indigeste : mais telle

(*o*) Mémoires de l'Académie des Sciences, années 1705, 1706 & suivantes. -- Vallisnieri, tom. I, page 242; & il confirme encore son sentiment par les observations de Santorini sur des pièces de monnoie & des clous trouvés dans l'estomac d'une autruche qu'il avoit disséquée à Venise, & par les expériences de l'Académie *del Cimento*, sur la digestion des oiseaux.

eſt la nature de l'eſprit humain ; lorſqu'il eſt une fois frappé de quelque objet rare & ſingulier, il ſe plaît à le rendre plus ſingulier encore, en lui attribuant des propriétés chimériques & ſouvent abſurdes : c'eſt ainſi qu'on a prétendu que les pierres les plus tranſparentes qu'on trouve dans les ventricules de l'autruche, avoient auſſi la vertu, étant portées au cou, de faire faire de bonnes digeſtions; que la tunique intérieure de ſon géſier avoit celle de ranimer un tempérament affoibli, & d'inſpirer de l'amour ; ſon foie, celle de guérir le mal caduc ; ſon ſang, celle de rétablir la vue ; la coque de ſes œufs réduite en poudre, celle de ſoulager les douleurs de la goutte & de la gravelle, &c. Valliſnieri a eu occaſion de conſtater par ſes expériences, la fauſſeté de la plupart de ces prétendues vertus ; & ſes expériences ſont d'autant plus déciſives, qu'il les a faites ſur les perſonnes les plus crédules & les plus prévenues (*p*).

L'autruche eſt un oiſeau propre & particulier à l'Afrique, aux isles voiſines de ce continent (*q*), & à la partie de l'Aſie qui confine à l'Afrique : ces régions, qui ſont le pays natal du chameau, du rhinocéros, de l'éléphant, & de pluſieurs autres grands animaux, devoient être auſſi la patrie de l'au-

(*p*) Valliſnieri, tom. I, pag. 253.

(*q*) Le vorou-patra de Madagaſcar eſt une eſpèce d'autruche qui ſe retire dans les lieux déſerts, & pond des œufs d'une ſinguliere groſſeur. *Hiſtoire générale des Voyages, tom. VIII, pag. 606*, citant Flaccour.

truche, qui est l'éléphant des oiseaux. Elles sont très fréquentes dans les montagnes situées au sud-ouest d'Alexandrie, suivant le docteur Pokoke. Un Missionnaire dit qu'on en trouve à Goa, mais beaucoup moins qu'en Arabie (*r*) : Philostrate prétend même qu'Apollonius en trouva jusqu'au-delà du Gange (*s*), mais c'étoit sans doute dans un temps où ce pays étoit moins peuplé qu'aujourd'hui : les voyageurs modernes n'en ont point apperçu dans ce même pays, sinon celles qu'on y avoit menées d'ailleurs (*t*), & tous conviennent qu'elles ne s'écartent guere au-delà du trente-cinquieme degré de latitude de part & d'autre de la ligne ; & comme l'autruche ne vole point, elle est dans le cas de tous les quadrupèdes des parties méridionales de l'ancien continent, c'est-à-dire, qu'elle n'a pu passer dans le nouveau ; aussi n'en a-t-on point trouvé en Amérique, quoiqu'on ait donné son nom au touyou, qui lui ressemble en effet en ce qu'il ne vole point, & par quelques autres rapports, mais qui est d'une espèce différente, comme nous le verrons bientôt dans son histoire : par la même

---

(*r*) Voyage du Frere Philippe, Carme-déchaussé, pag. 378.

(*s*) *Vita Apollonii, lib. III.*

(*t*) On en nourrit dans les ménageries du Roi de Perse, selon Thévenot, tom. II, pag. 200 ; ce qui suppose qu'elles ne sont pas communes dans ce pays. — Sur la route d'Ispahan à Schiras, on amena dans le caravanserai quatre autruches, dit Gemelli Carreri, tom. II, pag. 238.

raison, on ne l'a jamais rencontrée en Europe, où elle auroit cependant pu trouver un climat convenable à sa nature, dans la Morée, & au midi de l'Espagne & de l'Italie; mais pour se rendre dans ces contrées, il eût fallu ou franchir les mers qui l'en séparoient, ce qui lui étoit impossible, ou faire le tour de ces mers, & remonter jusqu'au cinquantieme degré de latitude pour revenir par le Nord en traversant des régions très peuplées, nouvel obstacle doublement insurmontable à la migration d'un animal, qui ne se plaît que dans les pays chauds & les déserts : les autruches habitent en effet par préférence les lieux les plus solitaires & les plus arides, où il ne pleut presque jamais (*u*); & cela confirme ce que disent les Arabes, qu'elles ne

---

(*u*) *Struthum generari in parte Africæ quâ non pluit, inquit Theophrastus, de Hist. plant. 44, apud Gesnerum, pag. 74. Nota.* Tous les Voyageurs & les Naturalistes sont d'accord sur ce point; G. Warren est le seul qui ait fait un oiseau aquatique de l'autruche, l'animal le plus anti-aquatique qu'il y ait : il convient bien qu'elle ne sait point nager; mais elle a les jambes hautes & le cou long, ce qui lui donne le moyen de marcher dans l'eau & d'y saisir sa proie; d'ailleurs on a remarqué que sa tête avoit quelque ressemblance avec celle de l'oie : en faut-il davantage pour prouver que l'autruche est un oiseau de riviere? *Voyez Trans. Philos. n°. 394.* Un autre ayant ouï dire qu'on voyoit en Abyssinie, des autruches de la grosseur d'un âne; & ayant appris d'ailleurs qu'elles avoient le cou & les pieds d'un quadrupède, en a conclu & écrit qu'elles avoient le cou & les pieds d'un âne, *Suidas.* Il n'y a guere de sujet d'Histoire naturelle qui ait fait dire autant d'absurdités que l'autruche.

boivent point. Elles ſe réuniſſent dans ces déſerts en troupes nombreuſes, qui de loin reſſemblent à des eſcadrons de cavalerie, & ont jeté l'alarme dans plus d'une caravane : leur vie doit être un peu dure dans ces ſolitudes vaſtes & ſtériles, mais elles y trouvent la liberté & l'amour; & quel déſert, à ce prix, ne ſeroit un lieu de délices ! C'eſt pour jouir au ſein de la nature de ces biens ineſtimables qu'elles fuient l'homme; mais l'homme qui ſait le profit qu'il en peut tirer, les va chercher dans leurs retraites les plus ſauvages; il ſe nourrit de leurs œufs, de leur ſang, de leur graiſſe, de leur chair; il ſe pare de leurs plumes; il conſerve peut-être l'eſpérance de les ſubjuguer tout-à-fait, & de les mettre au nombre de ſes eſclaves. L'autruche promet trop d'avantages à l'homme, pour qu'elle puiſſe être en sûreté dans ſes déſerts.

Des peuples entiers ont mérité le nom de *Struthophages*, par l'uſage où ils étoient de manger de l'autruche (*x*) ; & ces peuples étoient voiſins des Eléphantophages, qui ne faiſoient pas meilleure chère. Apicius preſcrit, & avec grande raiſon, une ſauce un peu vive pour cette viande (*y*), ce qui prouve au moins qu'elle étoit en uſage chez les Romains; mais nous en avons d'autres preuves. L'Empereur Héliogabale fit un jour ſer-

(*x*) Strabon, lib. XVI. Diod. Sic. *de Fabul. Antiq. geſtis, lib. IV*.

(*y*) Apicius, *lib. VI, cap. 1.*

vir la cervelle de six cents autruches dans un seul repas (z); cet Empereur avoit, comme on sait, la fantaisie de ne manger chaque jour que d'une seule viande, comme faisans, cochons, poulets, & l'autruche étoit du nombre (*a*), mais apprêtée sans doute à la maniere d'Apicius : encore aujourd'hui les habitans de la Lybie, de la Numidie, &c. en nourrissent de privées, dont ils mangent la chair & vendent les plumes (*b*) ; cependant les chiens, ni les chats ne voulurent pas même sentir la chair d'une autruche que Vallisnieri avoit disséquée, quoique cette chair fût encore fraîche & vermeille : à la vérité l'autruche étoit d'une très grande maigreur (*c*); de plus, elle pouvoit être vieille ; & Léon l'Africain, qui en avoit goûté sur les lieux, nous apprend qu'on ne mangeoit guere que les jeunes, & même après les avoir engraissées (*d*) : le rabbin David Kimbi ajoute qu'on préféroit les femelles (*e*), & peut-être en eût-on fait un mets passable en les soumettant à la castration.

Cadamosto & quelques autres voyageurs disent avoir goûté des œufs d'autruche, &

(z) Lamp. *in vita Heliogabali.*

(*a*) *Idem, ibid.*

(*b*) Belon, *Hist. nat des Ois. pag.* 231. --- Marmol, *Description de l'Afrique, tom. III, pag.* 25.

(*c*) *Opere di Vallisnieri, tom. I, pag.* 253.

(*d*) Description de l'Afrique, liv. IX.

(*e*) Gesner, *de Avibus, pag.* 741.

ne les avoir point trouvés mauvais; de Brue & le Maire aſſurent que dans un ſeul de ſes œufs il y a de quoi nourrir huit hommes (*f*); d'autres qu'il peſe autant que trente œufs de poule (*g*); mais il y a bien loin de-là à quinze livres.

On fait avec la coque de ces œufs, des eſpèces de coupes qui durciſſent avec le temps, & reſſemblent en quelque ſorte à de l'ivoire.

Lorſque les Arabes ont tué une autruche, ils lui ouvrent la gorge, font une ligature au-deſſous du trou, & la prenant enſuite à trois ou quatre, ils la ſecouent & la reſſaſſent, comme on reſſaſſeroit une outre pour la rincer; après quoi la ligature étant défaite, il ſort par le trou fait à la gorge une quantité conſidérable de mantèque en conſiſtance d'huile figée; on en tire quelquefois juſqu'à vingt livres d'une ſeule autruche: cette mantèque n'eſt autre choſe que le ſang de l'animal mêlé, non avec ſa chair, comme on l'a dit, puiſqu'on ne lui en trouvoit point ſur le ventre & la poitrine, où en effet il n'y en a jamais; mais avec cette graiſſe, qui dans les autruches graſſes forme, comme nous avons dit, une couche épaiſſe de pluſieurs pouces ſur les inteſtins: les habitans du pays prétendent que la mantèque eſt un très bon

(*f*) *Voyage au Sénégal, &c. pag. 104.*

(*g*) Kolbe, Deſcription du cap de Bonne-eſpérance.

manger, mais qu'elle donne le cours de ventre (*h*).

Les Ethiopiens écorchent les autruches & vendent leurs peaux aux marchands d'Alexandrie ; le cuir en est très épais (*i*), & les Arabes s'en faisoient autrefois des espèces de soubrevestes, qui leur tenoient lieu de cuirasse & de bouclier (*k*). Belon a vu une grande quantité de ces peaux toutes emplumées dans les boutiques d'Alexandrie (*l*) ; les longues plumes blanches de la queue & des ailes ont été recherchées dans tous les temps : les anciens les employoient comme ornement & comme distinction militaire, & elles avoient succédé aux plumes de cygne ; car les oiseaux ont toujours été en possession de fournir aux peuples policés, comme aux peuples sauvages, une partie de leur parure. Aldrovande nous apprend qu'on voit encore à Rome deux statues anciennes, l'une de Minerve & l'autre de Pyrrhus, dont le casque est orné de plumes d'autruche (*m*) ; c'est apparemment de ces mêmes plumes qu'étoit composé le panache des soldats Romains

(*h*) Voyage de Thévenot, tom. I, pag. 313.

(*i*) *Nota.* Shwenckfeld prétend que ce cuir épais est fait pour garantir l'autruche contre la rigueur du froid ; il n'a pas pris garde qu'elle n'habitoit que les pays chauds. Voy. *Aviarium Silesiæ*, *pag. 350.*

(*k*) Pollux, *apud Gesnerum*, *de Avibus*, *pag. 744.*

(*l*) Belon, *Observ. fol. 96.*

(*m*) Aldrov. *de Avibus*, *tom. I*, *pag. 596.*

dont parle Polybe (*n*), & qui consistoit en trois plumes noires ou rouges d'environ une coudée de haut; c'est précisément la longueur des grandes plumes d'autruche. En Turquie, aujourd'hui, un Janissaire (*o*) qui s'est signalé par quelques faits d'armes (*p*), a le droit d'en decorer son turban; & la Sultane, dans le sérail, projettant de plus douces victoires, les admet dans sa parure avec complaisance. Au royaume de Congo, on mèle ces plumes avec celles du paon, pour en faire des enseignes de guerre (*q*); & les Dames d'Angleterre & d'Italie s'en font des espèces d'éventails (*r*): on sait assez quelle prodigieuse consommation il s'en fait en Europe pour les chapeaux, les casques, les habillemens de théâtre, les ameublemens, les dais, les céremonies funèbres, & même pour la parure des femmes; & il faut avouer qu'elles font un bon effet, soit par leurs couleurs naturelles ou artificielles, soit par leur mouvement doux & ondoyant : mais il est bon de savoir que les plumes dont on fait le plus de cas sont celles qui s'arrachent à l'animal vivant, & on les reconnoît en ce que leur tuyau étant pressé dans les doigts, donne un suc sanguinolent; celles, au con-

---

(*n*) Polybe, *hist. lib. VI.*

(*o*) Belon, *Observ. fol. 96.*

(*p*) Aldrov. *de Avibus, tom. I, pag 596.*

(*q*) Histoire générale des Voyages, tom. V, p. 76.

(*r*) Aldrov. *ubi suprà.* — Willulghby, pag. 105.

traire, qui ont été arrachées après la mort, sont seches, légeres, & fort sujettes aux vers (s).

Les autruches, quoique habitantes du désert, ne sont pas aussi sauvages qu'on l'imagineroit : tous les voyageurs s'accordent à dire qu'elles s'apprivoisent facilement, surtout lorsqu'elles sont jeunes. Les habitans de Dara, ceux de Lybie, &c. en nourrissent des troupeaux (t), dont ils tirent sans doute ces plumes de premiere qualité, qui ne se prennent que sur les autruches vivantes; elles s'apprivoisent même sans qu'on y mette de soin, & par la seule habitude de voir des hommes & d'en recevoir la nourriture & de bons traitemens. Brue en ayant acheté deux à Serinpate sur la côte d'Afrique, les trouva tout apprivoisées lorsqu'il arriva au fort Saint-Louis (u).

On fait plus que de les apprivoiser, on en a dompté quelques-unes au point de les monter comme on monte un cheval; & ce n'est pas une invention moderne, car le tyran Firmius qui régnoit en Egypte sur la fin du troisieme siècle, se faisoit porter, dit-on, par de grandes autruches (x). Moore, An-

(s) Histoire génerale des Voyages, tom. II, pag. 632.

(t) Marmol, *Description de l'Afrique, tom. III. p. 11.*

(u) Histoire générale des Voyages, tom. II. page 608.

(x) *Firmius imperator vectus est ingentibus Struthionibus.* Textor. Apud Gesnerum, pag. 573.

glois, dit avoir vu, à Joar en Afrique, un homme voyageant sur une autruche (*y*). Vallisnieri parle d'un jeune homme qui s'étoit fait voir à Venise monté sur une autruche, & lui faisant faire des espèces de voltes devant le menu peuple (*z*) ; enfin M. Adanson a vu au comptoir de Podor deux autruches encore jeunes, dont la plus forte couroit plus vîte que le meilleur coureur Anglois, quoiqu'elle eût deux Nègres sur son dos (*a*).

(*y*) Histoire générale des Voyages, tom. III p. 84.

(*z*) Vallisnieri, tom. I, pag. 251.

(*a*) » Deux autruches qu'on élevoit depuis près de deux ans au comptoir de Podor sur le Niger, quoique jeunes encore, égaloient, à très peu près, la grosseur des plus grosses de celles que je n'avois apperçues qu'en passant dans les campagnes brûlées & sablonneuses de la gauche du Niger : celles-ci étoient si privées, que deux petits Noirs monterent ensemble la plus grande des deux ; celle-ci n'eut pas plutôt senti ce poids, qu'elle se mit à courir de toutes ses forces, & leur fit faire plusieurs fois le tour du village, sans qu'il fût possible de l'arrêter autrement qu'en lui barrant le passage. . . . Pour essayer la force de ces animaux, je fis monter un Nègre de taille sur la plus petite, & deux autres sur la plus grosse : cette charge ne parut pas disproportionnée à leur vigueur ; d'abord elles trotterent un petit galop des plus serrés ; ensuite, lorsqu'on les eut un peu excitées, elles étendirent leurs ailes comme pour prendre le vent, & s'abandonnerent à une telle vîtesse, qu'elles sembloient perdre terre. . . . Je suis persuadé qu'elles auroient laissé bien loin derriere elles les plus fiers chevaux Anglois. . . . Il est vrai qu'elles ne fourniroient pas une course aussi longue qu'eux ; mais, à coup sûr, elles pourroient l'exécuter plus promptement. J'ai été plusieurs fois témoin de ce spectacle, qui

Tout cela prouve que ces animaux, sans être absolument farouches, sont néanmoins d'une nature rétive, & que si on peut les apprivoiser jusqu'à se laisser mener en troupeaux, revenir au bercail, & même à souffrir qu'on les monte, il est difficile & peut-être impossible de les réduire à obéir à la main du cavalier, à sentir ses demandes, comprendre ses volontés & s'y soumettre : nous voyons par la relation même de M. Adanson, que l'autruche de Podor ne s'éloigna pas beaucoup, mais qu'elle fit plusieurs fois le tour de la bourgade, & qu'on ne put l'arrêter qu'en lui barrant le passage : docile à un certain point par stupidité, elle paroît intraitable par son naturel ; & il faut bien que cela soit, puisque l'Arabe qui a dompté le cheval & subjugué le chameau, n'a pu encore maîtriser entiérement l'autruche : cependant jusque-là on ne pourra tirer parti de sa vîtesse & de sa force ; car la force d'un domestique indocile se tourne presque toujours contre son maître.

Au reste, quoique les Autruches courent plus vîte que le cheval, c'est cependant avec le cheval qu'on les court & qu'on les prend ; mais on voit bien qu'il y faut un peu d'industrie : celle des Arabes consiste à les suivre à vue, sans les trop presser, & surtout à

---

doit donner une idée de la force prodigieuse de l'autruche, & faire connoître de quel usage elle pourroit être si on trouvoit moyen de la maîtriser & de l'instruire comme on dresse un cheval «. *Voyage au Sénégal, pag. 48.*

les inquiéter assez pour les empêcher de prendre de la nourriture, mais point assez pour les déterminer à s'échapper par une fuite prompte; cela est d'autant plus facile qu'elles ne vont guere sur une ligne droite, & qu'elles décrivent presque toujours dans leur course un cercle plus ou moins étendu: les Arabes peuvent donc diriger leur marche sur un cercle concentrique, intérieur, par conséquent plus étroit, & les suivre toujours à une juste distance, en faisant beaucoup moins de chemin qu'elles: lorsqu'ils les ont ainsi fatiguées & affamées pendant un ou deux jours, ils prennent leur moment, fondent sur elles au grand galop en les menant contre le vent autant qu'il est possible (*b*), & les tuent à coups de bâton pour que leur sang ne gâte point le beau blanc de leurs plumes: on dit que lorsqu'elles se sentent forcées & hors d'état d'échapper aux chasseurs, elles cachent leur tête, & croyent qu'on ne les voit plus (*c*); mais il pourroit se faire que l'absurdité de cette intention retombât sur ceux qui ont voulu s'en rendre les interprètes, & qu'elles n'eussent d'autre but en cach nt leur tête que de mettre du moins en sûreté la partie qui est en même temps la plus importante & la plus foible.

Les Struthophages avoient une autre façon

(*b*) Klein, *Hist. Avium*, *pag. 16.* Histoire générale des Voyages, tom. II, pag. 632.

(*c*) Pline, *lib. X*, *cap. 1.* --- Kolbe, *Description du cap de Bonne-espérance*, *&c.*

de prendre ces animaux : ils se couvroient d'une peau d'autruche, passant leur bras dans le cou, ils lui faisoient faire tous les mouvemens que fait ordinairement l'autruche elle-même, & par ce moyen ils pouvoient aisément les approcher & les surprendre *(d)* : c'est ainsi que les Sauvages d'Amérique se déguisent en chevreuil, pour prendre les chevreuils.

On s'est encore servi de chiens & de filets pour cette chasse, mais il paroît qu'on la fait plus communément à cheval; & cela seul suffit pour expliquer l'antipathie qu'on a cru remarquer entre le cheval & l'autruche.

Lorsque celle-ci court, elle déploye ses ailes & les grandes plumes de sa queue (*e*), non pas qu'elle en tire aucun secours pour aller plus vîte, comme je l'ai déjà dit, mais par un effet très ordinaire de la correspondance des muscles, & de la maniere qu'un homme qui court agite ses bras, ou qu'un éléphant qui revient sur le chasseur, dresse & déploye ses grandes oreilles (*f*) : la preuve, sans réplique, que ce n'est point pour accélérer son mouvement que l'autruche releve ainsi ses ailes, c'est qu'elle les releve lors même qu'elle va contre le vent, quoique dans ce cas elles ne puissent être qu'un obstacle : la vîtesse d'un animal n'est que

---

(*d*) Diod. Sicul. *de Fabul. Antiq. gestis, lib.* IV.

(*e*) Léon Afric. *Description, lib.* IX.

(*f*) Elien, *Hist. animal.*

l'effet de sa force employée contre sa pesanteur ; & comme l'autruche est en même temps très pesante & très vîte à la course, il s'ensuit qu'elle doit avoir beaucoup de force : cependant malgré sa force, elle conserve les mœurs des granivores ; elle n'attaque point les animaux plus foibles, rarement même se met-elle en défense contre ceux qui l'attaquent ; bordée sur tout le corps d'un cuir épais & dur, pourvue d'un large *sternum* qui lui tient lieu de cuirasse, munie d'une seconde cuirasse d'insensibilité, elle s'apperçoit à peine des petites atteintes du dehors ; & elle sait se soustraire aux grands dangers par la rapidité de sa fuite ; si quelquefois elle se défend, c'est avec le bec, avec les piquans de ses ailes (*g*), & surtout avec les pieds. Thévenot en a vu une qui d'un coup de pied renversa un chien (*h*). Belon dit dans son vieux langage qu'elle pourroit ainsi *ruer par terre* un homme qui fuiroit devant elle (*i*) ; mais qu'elle jette, en fuyant, des pierres à ceux qui la poursuivent (*k*) : j'en doute beaucoup, & d'autant plus que la vîtesse de sa course en avant seroit autant de retranché sur celle des pierres qu'elle lance-

(*g*) Albert, *de Animal. apud Gesn. pag.* 742.

(*h*) Voyages de Thévenot, tom. I, pag. 313.

(*i*) Belon, *Hist. nat. des Ois. pag.* 233.

(*k*) *Ungulæ, iis .... bisulcæ, comprehendendis lapidibus utiles, quos in fugâ contra sequentes ingerunt. Lib.* X, *cap.* 1.

roit en arriere, & que ces deux vîtesses opposées étant à-peu-près égales, puisqu'elles ont toutes deux pour principe le mouvement des pieds, elles se détruiroient nécessairement : d'ailleurs ce fait avancé par Pline, & répété par beaucoup d'autres, ne me paroît point avoir été confirmé par aucun moderne digne de foi, & l'on sait que Pline avoit beaucoup plus de génie que de critique.

Léon l'Africain a dit que l'autruche étoit privée du sens de l'ouïe (*l*); cependant nous avons vu plus haut qu'elle paroissoit avoir tous les organes d'où dépendent les sensations de ce genre : l'ouverture des oreilles est même fort grande, & n'est point ombragée par les plumes; ainsi il est probable ou qu'elle n'est sourde qu'en certaines circonstances, comme le tétras, c'est-à-dire, dans la saison de l'amour, ou qu'on a imputé quelquefois à surdité ce qui n'étoit que l'effet de la stupidité.

C'est aussi dans la même saison, selon toute apparence, qu'elle fait entendre sa voix; elle la fait rarement entendre, car très peu de personnes en ont parlé : les écrivains sacrés comparent son cri à un gémissement (*m*), & on prétend même que son nom hébreu *jacnah* est formé d'*ianah*, qui signifie hurler. Le docteur Browne dit que ce cri ressemble à la voix d'un enfant enroué, & qu'il est plus

---

(*l*) *Descriptio Africæ, lib. IX.*

(*m*) Michée, *cap. I. Luctum quasi Struthionum.*

triste

triſte encore (*n*); comment donc avec cela ne paroîtroit-il pas lugubre & même terrible, ſelon l'expreſſion de M. Sandys, à des voyageurs qui ne s'enfoncent qu'avec inquiétude dans l'immenſité de ces déſerts, & pour qui tout être animé, ſans en excepter l'homme, eſt un objet à craindre & une rencontre dangereuſe ?

(*n*) Collections philoſophiques, n°. 5, art. VIII.





LE TOUYOU (a).

L'Autruche de l'Amérique méridionale, appellée aussi *autruche d'Occident, autruche de Magellan & de la Guyane*, n'est point une autruche : je crois que Le Maire est le premier Voyageur, qui, trompé par quelques traits de ressemblance avec l'autruche d'Afrique, lui ait appliqué ce nom (*b*). Klein, qui a bien vu que l'espèce étoit différente, s'est contenté de l'appeller *autruche bâtarde* (*c*). M. Barrere la nomme tantôt un *héron* (*d*), tantôt une *grue-ferrivore* (*e*), tantôt un *émeu à long cou* (*f*); d'autres ont cru beaucoup mieux faire en lui appliquant d'après des rapports, à la vérité mieux saisis, cette dénomination

---

(*a*) Touyou *ou* Touyouyou. *Struthio.* Eus. Nieremberg, pag. 217; la figure, pag. 218, sous le nom *Emeu.* --- Nhanduguam. Marcgrave, *Hist. nat Bras. pag. 190*; & Pison, pag. 84, avec une figure. --- Autruche de Guyane. Desmarchais, tom. III, pag. 324.

(*b*) Voyez ses Navigations Australes, pag. 129, dans le sommaire du n°. 22.

(*c*) *Avium. Hist. pag. 17.*

(*d*) *Ornithologia, pag. 67.*

(*e*) France Equinoxiale, pag. 133.

(*f*) *Ornithologia, page 64.*

composée, *casoar gris à bec d'autruche ;* Moehring (*g*) & M. Brisson (*h*) lui donnent le nom latin de *rhea*, auquel le dernier ajoute le nom *Américain de touyou*, formé de celui de *touyouyou* qu'il porte communément dans la Guyane (*i*) ; d'autres Sauvages lui ont donné d'autres noms, *yardu*, *yandu*, *andu* & *nanduguacu*, au Bresil (*k*) ; *sallian*, dans l'isle de Maragnan (*l*) ; *suri*, au Chili (*m*), &c. voilà bien des noms pour un oiseau si nouvellement connu ; pour moi j'adopterai volontiers celui de touyou, que lui a donné, ou plutôt que lui a conservé M. Brisson, & je préférerai, sans hésiter, ce nom barbare, qui vraisemblablement a quelque rapport à la voix ou au cri de l'oiseau, je le préférerai, dis-je, aux dénominations scientifiques, qui trop souvent ne sont propres qu'à donner de fausses idées, & aux noms nouveaux qui n'indiquent aucun caractere, aucun attribut essentiel de l'être auquel on les applique.

M. Brisson paroît croire qu'Aldrovande a voulu désigner le touyou sous le nom d'*avis eme* (*n*), & il est très vrai qu'au *tome III*

(*g*) Meth. *Avi. Gen. 65.*

(*h*) Brisson, tom. 5, pag. 8.

(*i*) Barrere, *France Equinoxiale*, *pag. 133.*

(*k*) Nieremberg, pag. 217 ; Marcgrave, pag. 190 ; Pison, pag. 84 ; de Laët, &c.

(*l*) Histoire générale des Voyages, tom. XIV, page 316.

[*m*] Nieremberg, pag. 217.

[*n*] Brisson, tom. 5 de son Ornithologie, pag. 8.

de l'Ornithologie de ce dernier, *page 541*, il se trouve une planche qui représente le touyou & le casoar, d'après les deux planches de Nieremberg, *page 218*; & qu'au-dessus de la planche d'Aldrovande est écrit en gros caractere, *AVIS EME*, de même que la figure du touyou, dans Nieremberg, porte en tête le nom d'*émeu*; mais il est visible que ces deux titres ont été ajoutés par les Graveurs ou les Imprimeurs, peu instruits de l'intention des Auteurs, car Aldrovande ne dit pas un mot du touyou, Nieremberg n'en parle que sous les noms d'*yardou*, de *suri* & d'*autruche d'Occident*; & tous deux, dans leur description, appliquent les noms d'*eme* & d'*émeu* au seul casoar de Java; en sorte que, pour prévenir la confusion des noms, l'eme d'Aldrovande & l'émeu de Nieremberg ne doivent plus désormais reparoître dans la liste des dénominations du touyou. Marcgrave dit que les Portugais l'appellent *ema* dans leur langue (*o*); mais les Portugais, qui avoient beaucoup de relations dans les Indes orientales, connoissoient l'émeu de Java, & ils ont donné son nom au touyou d'Amérique, qui lui ressembloit plus qu'à aucun autre oiseau, de même que nous avons donné le nom d'*autruche* à ce même touyou; & il doit demeurer pour constant que le nom d'émeu est propre au casoar des Indes orientales, & ne convient ni au touyou ni à aucun autre oiseau d'Amérique.

---

[o] Marcgrave, *Hist nat. Bras. pag. 192.*

En détaillant les différens noms du touyou, j'ai indiqué en partie les différentes contrées où il se trouve ; c'est un oiseau propre à l'Amérique méridionale, mais qui n'est pas également répandu dans toutes les provinces de ce continent. Marcgrave nous apprend qu'il est rare d'en voir aux environs de Fernambouc ; il ne l'est pas moins au Pérou & le long des côtes les plus fréquentées, mais il est plus commun dans la Guyane (*p*), dans les capitaineries de Sérégyppe & de Rio-grande (*q*), dans les provinces intérieures du Bresil (*r*), au Chili (*s*), dans les vastes forêts qui sont au nord de l'embouchure de la Plata (*t*), dans les savanes immenses qui s'étendent au sud de cette riviere (*u*) & dans toute la terre Magellanique (*x*), jusqu'au port Desiré, & même jusqu'à la côte qui borde le détroit de Magellan (*y*) : autrefois il y avoit des cantons dans le Paraguai qui en étoient remplis, surtout les campagnes arrosées par l'Ura-

---

[*p*] Barrere, *France Equinoxiale*, *pag. 133.*

[*q*] Marcgrave, *Hist. nat. Brasil. pag. 190.*

[*r*] Histoire générale des Voyages, tom. XIV, pag. 299.

[*s*] Histoire des Incas, tom. II, pag. 274 & suivantes.

[*t*] Wafer, *Nouveaux Voyages de Dampier*, *tom. V*, *pag. 308.*

[*u*] *Ibidem*, *pag. 68.*

[*x*] *Ibidem*, *tom. IV*, *pag. 69 ; & tom. V*, *pag. 181.*

[*y*] *Ibidem*, *pag. 192.*

guai ; mais à mesure que les hommes s'y sont multipliés, ils en ont tué un grand nombre, & le reste s'est éloigné (z). Le capitaine Vood assure que bien qu'ils abondent sur la côte septentrionale du détroit de Magellan, on n'en voit point du tout sur la côte méridionale (*a*); & quoique Coréal dise qu'il en a apperçu dans les isles de la mer du sud (*b*), ce détroit paroît être la borne du climat qui convient au touyou, comme le cap de Bonne-Espérance est la borne du climat qui convient aux autruches; & ces isles de la mer du sud, où Coréal dit avoir vu des touyous, seront apparemment quelques-unes de celles qui avoisinent les côtes orientales de l'Amérique au-delà du détroit : il paroît de plus, que le touyou, qui se plaît, comme l'autruche, sous la zone torride, s'habitue plus facilement à des pays moins chauds, puisque la pointe de l'Amérique méridionale, qui est terminée par le détroit de Magellan, s'approche bien plus du pôle que le cap de Bonne-espérance ou qu'aucun autre climat habité volontairement par les autruches mais, comme selon toutes les relations, le touyou n'a pas plus que l'autruche la puissance de voler, qu'il est, comme elle, un oiseau tout-à-fait terrestre, & que l'Améri-

---

[z] Histoire du Paraguai du P. Charlevoix, tom. I, pag. 33; & tom. II, pag. 172.

(*a*) Suite des Voyages de Dampier, tom. V, pag. 192.

[*b*] Voyage de Coréal, tom. II, pag. 208.

que méridionale eſt ſéparée de l'ancien continent, par des mers immenſes, il s'enſuit qu'on ne doit pas plus trouver de touyous dans ce continent, qu'on ne trouve d'autruches en Amérique, & cela eſt en effet conforme au témoignage de tous les Voyageurs.

Le touyou, ſans être tout-à-fait auſſi gros que l'autruche, eſt le plus gros oiſeau du nouveau monde, les vieux ont juſqu'à ſix pieds de haut (*c*); & Vafer, qui a meſuré la cuiſſe d'un des plus grands, l'a trouvée preſque égale à celle d'un homme (*d*); il a le long cou, la petite tête & le bec applati de l'autruche (*e*), mais pour tout le reſte, il a plus de rapport avec le caſoar: je trouve même dans l'hiſtoire du Breſil, par M. l'abbé Prevôt (*f*), mais point ailleurs, l'indication d'une eſpèce de corne que cet oiſeau a ſur le bec, & qui, ſi elle exiſtoit en effet, ſeroit un trait de reſſemblance de plus avec le caſoar.

[*c*] Barrere, *France Equinoxiale, pag. 133.*

(*d*) Suite des Voyages de Dampier, tom. IV, page 308.

(*e*) *Nota.* On voit dans la figure de Nieremberg, pag. 218, une eſpèce de calotte ſur le ſommet de la tête, qui a du rapport à la plaque dure & caleuſe que l'autruche a au même endroit, ſelon le Docteur Browne (*Voyez l'hiſtoire de l'autruche*) : mais il n'eſt queſtion de cette calotte ni dans la Deſcription de Nieremberg, ni dans aucun autre.

(*f*) Hiſtoire générale des Voyages, tom. XIV, page 299.

Son corps est de forme ovoïde, & paroît presque entiérement rond, lorsqu'il est revêtu de toutes ses plumes; ses aîles sont très courtes & inutiles pour le vol, quoiqu'on prétende qu'elles ne soient pas inutiles pour la course; il a sur le dos & aux environs du croupion, de longues plumes qui lui tombent en arriere & recouvrent l'anus, il n'a point d'autre queue; tout ce plumage est gris sur le dos & blanc sur le ventre : c'est un oiseau très haut monté, ayant trois doigts à chaque pied, & tous trois en avant, car on ne doit pas regarder comme un doigt, ce tubercule calleux & arrondi qu'il a en arriere, & sur lequel le pied se repose comme sur une espèce de talon: on attribue à cette conformation la difficulté qu'il a de se tenir sur un terrain glissant, & d'y marcher sans tomber; en récompense, il court très légérement en pleine campagne, élevant tantôt une aîle, tantôt une autre, mais avec des intentions qui ne sont pas encore bien éclaircies; Marcgrave prétend que c'est afin de s'en servir comme d'une voile pour prendre le vent; Nieremberg, que c'est pour rendre le vent contraire aux chiens qui le poursuivent; Pison & Klein, pour changer souvent la direction de sa course, afin d'éviter par ces zig-zags les flèches des Sauvages; d'autres enfin, qu'il cherche à s'exciter à courir plus vîte, en se piquant lui-même avec une espèce d'aiguillon dont ses aîles sont armées (*g*): mais, quoi qu'il en soit des in-

(*g*) Voyez tous ces auteurs aux endroits indiqués

tentions des touyous, il eſt certain qu'ils courent avec une très grande vîteſſe, & qu'il eſt difficile à aucun chien de chaſſe de pouvoir les atteindre; on en cite un, qui ſe voyant coupé, s'élança avec une telle rapidité qu'il en impoſa aux chiens, & s'échappa vers les montagnes (*h*) : dans l'impoſſibilité de les forcer, les Sauvages ſont réduits à uſer d'adreſſe & à leur tendre des pièges pour les prendre (*i*). Marcgrave dit qu'ils vivent de chair & de fruits (*k*), mais ſi on les eût mieux obſervés, on eût reconnu, ſans doute, pour laquelle de ces deux ſortes de nourritures ils ont un appétit de préférence; au défaut des faits on peut conjecturer que ces oiſeaux ayant le même inſtinct que celui des autruches & des frugivores, qui eſt d'avaler des pierres, du fer & autres corps durs (*l*), ils ſont auſſi frugivores, & que s'ils mangent quelquefois de la chair, c'eſt, ou parce qu'ils ſont preſſés par la faim,

---

ci-deſſus; mais il faut remarquer que Piſon, Marcgrave, ni aucun autre qui ait vu le touyou, ne parle de cet aiguillon de l'aile, & qu'il pourroit bien avoir été donné à cet oiſeau ſeulement par analogie, ou parce qu'on a cru pouvoir lui attribuer, en ſa qualité d'autruche, les propriétés de l'autruche d'Afrique; ſuite inévitable de la confuſion des noms.

(*h*) Navigations aux terres Auſtrales, pages 20 -- 27.

(*i*) Hiſtoire générale des Voyages, tome XIV, page 316.

(*k*) Marcgrave, *Hiſt. nat. Braſ. ubi ſupra.*

(*l*) *Iidem, ubi ſupra.* --- Wafer, *Suite des Voyages de Dampier, tom. IV, pag. 308.*

ou qu'ayant les ſens du goût & de l'odorat obtus comme l'autruche, ils avalent indiſtinctement tout ce qui ſe préſente.

Nieremberg conte des choſes fort étranges au ſujet de leur propagation; ſelon lui, c'eſt le mâle qui ſe charge de couver les œufs; pour cela il fait en ſorte de raſſembler vingt ou trente femelles, afin qu'elles pondent dans un même nid; dès qu'elles ont pondu, il les chaſſe à grands coups de bec, & vient ſe poſer ſur leurs œufs, avec la ſinguliere précaution d'en laiſſer deux à l'écart qu'il ne couve point; lorſque les autres commencent à éclore, ces deux-là ſe trouvent gâtés, & le mâle prévoyant ne manque pas d'en caſſer un, qui attire une multitude de mouches, de ſcarabées & d'autres inſectes dont les petits ſe nourriſſent; lorſque le premier eſt conſommé, le couveur entame le ſecond & s'en ſert au même uſage (*m*). Il eſt certain que tout cela a pu arriver naturellement; il a pu ſe faire que les œufs inféconds ſe ſoient caſſés par accident, qu'ils ayent attiré des inſectes, leſquels ayent ſervi de pâture aux jeunes touyous : il n'y a que l'intention du pere qui ſoit ſuſpecte ici, car ce ſont toujours ces intentions qu'on prête aſſez légérement aux bêtes, qui font le roman de l'Hiſtoire Naturelle.

A l'égard de ce mâle, qui ſe charge, diton, de couver à l'excluſion des femelles; je ſerois fort porté à douter du fait, & comme

---

(*m*) Nieremberg, *Hiſt. nat. Peregr. pag. 217.*

peu avéré, & comme contraire à l'ordre de la Nature : mais ce n'eſt pas aſſez d'indiquer une erreur, il faut, autant qu'on peut, en découvrir les cauſes, qui remontent quelquefois juſqu'à la vérité ; je croirois donc volontiers que celle-ci eſt fondée ſur ce qu'on aura trouvé à quelques couveuſes des teſticules, & peut-être une apparence de verge, comme on en voit à l'autruche femelle, & qu'on ſe ſera cru en droit d'en conclure que c'étoit autant de mâles.

Wafer dit avoir apperçu dans une terre déſerte, au nord de la Plata, vers le trente-quatrieme degré de latitude méridionale, une quantité d'œufs de touyou dans le ſable, où, ſelon lui, ces oiſeaux les laiſſent couver (*n*) : ſi ce fait eſt vrai, les détails que donne Nieremberg ſur l'incubation de ces mêmes œufs, ne peuvent l'être que dans un climat moins chaud & plus voiſin du pôle ; en effet, les Hollandois trouverent aux environs du port Deſiré, qui eſt au quarante-ſeptieme degré de latitude, un touyou qui couvoit & qu'ils firent envoler, ils compterent dix-neuf œufs dans le nid (*o*); c'eſt ainſi que les autruches ne couvent point, ou preſque point leurs œufs ſous la zone torride, & qu'elles les couvent au cap de

---

(*n*) Tom. IV de la ſuite des Voyages de Dampier, page 308.

(*o*) Voyages des Hollandois aux Indes orientales, tom. II, pag. 17.

Bonne-espérance, où la chaleur du climat ne seroit pas suffisante pour les faire éclore.

Lorsque les jeunes touyous viennent de naître, ils sont familiers & suivent la premiere personne qu'ils rencontrent (*p*); mais en vieillissant ils acquierent de l'expérience & deviennent sauvages (*q*) : il paroit qu'en général leur chair est un assez bon manger(*r*), non cependant celle des vieux, qui est dure & de mauvais goût (*s*): on pourroit perfectionner cette viande, en élevant des troupeaux de jeunes touyoux, ce qui seroit facile, vu les grandes dispositions qu'ils ont à s'apprivoiser, les engraissant & employant tous les moyens qui nous ont réussi à l'égard des dindons, qui viennent également des climats chauds & tempérés du continent de l'Amérique.

Leurs plumes ne sont pas, à beaucoup près,

(*p*) » J'ai été suivi moi-même, dit Wafer, par plusieurs de ces jeunes autruches (*il appelle ainsi les touyous*), qui sont fort simples & innocentes «. *Voyages de Dampier, tom. IV, pag. 308.*

(*q*) » Il y a un très grand nombre d'autruches dans cette isle du port Desiré, lesquelles sont fort farouches «. *Voyages des Hollandois aux Indes orientales, tom. II, pag. 17.* --- » Je vis au port Desiré, trois autruches, sans pouvoir les approcher assez pour les tirer : dès qu'elles m'apperçurent, elles s'enfuirent «. *Navigation* aux terres Australes pages 20 -- 27.

(*r*) Marcgrave, *Hist. nat. Brasil. pag.* 190.

(*s*) Wafer, *ubi supra.*

aussi belles que celles de l'autruche (*t*); Coréal dit même qu'elles ne peuvent servir à rien (*u*); il seroit à desirer qu'au lieu de nous parler de leur peu de valeur, les Voyageurs nous eussent donné une idée juste de leur structure: on a trop écrit de l'autruche, & pas assez du touyou. Pour faire l'histoire de la premiere, la plus grande difficulté a été de rassembler tous les faits, de comparer tous les exposés, de discuter toutes les opinions, de saisir la vérité égarée dans le labyrinthe des avis divers ou noyée dans l'abondance des paroles : mais pour parler du touyou, nous avons été souvent obligés de deviner ce qui est, d'après ce qui doit être; de commenter un mot échappé par hasard, d'interpréter jusqu'au silence; au défaut du vrai, de nous contenter du vraisemblable, en un mot, de nous résoudre à douter de la plus grande partie des faits principaux, & à ignorer presque tout le reste, jusqu'à ce que les observations futures nous mettent en état de remplir les lacunes, que, faute de mémoires suffisans, nous laissons aujourd'hui dans son histoire.

(*t*) Histoire des Incas, tom. II, pag. 276.

(*u*) Voyages de Coréal, tom. II, pag. 208.





LE CASOAR (*a*).

Les Hollandois sont les premiers qui ont fait voir cet oiseau en Europe, ils le rapporterent de l'isle de Java, en 1597, à leur retour du premier voyage qu'ils avoient fait aux Indes orientales (*b*): les habitans du pays l'appellent *Eme*, dont nous avons fait *emeu* : ceux qui l'ont apporté lui ont aussi donné le nom de *cassoware* (*c*), que nous prononçons casoar, & que j'ai adopté, parce qu'il n'a jamais été appliqué à aucun autre oiseau; au lieu que celui d'emeu a été appliqué, quoique mal-à-propos, au touyou, comme nous l'avons vu ci-dessus dans l'histoire de cet oiseau.

Le casoar, sans être aussi grand ni même

(*a*) Casoar. Aux Indes, *Eme* ou *Emeu*; en Europe, *Casoar* ou *Casowar.* --- Emeu. *Avis*, *Clusii*, *Exot.* lib. v, pag. 97, avec une assez bonne figure, pag. 98. --- Casoar. Mémoires pour servir à l'Histoire des Animaux, part. II, pag. 157, planche LVI, avec une assez bonne figure. --- Casowary, Albin, tom. II, pag. 39, planche LX, avec une mauvaise figure. --- *Casuarius.* Frisch, planche CV, avec une figure coloriée. --- Casoar. Brisson, *Ornith.* tom. V, pag. 10, plan. I, fig. 2.

(*b*) Histoire générale des Voyages, tom VIII, pag. 112. --- Clusius, *Exotic.* lib. V, cap. III, pag. 97, edit. fol. 1605 *ex Off.* Plantin.

(*c*) Bontius. --- Frisch, *ad Tabulam*, pag. 105.

aussi gros que l'autruche, paroît plus massif aux yeux, parce qu'avec un corps d'un volume presque égal, il a le cou & les pieds moins longs & beaucoup plus gros à proportion, & la partie du corps plus renflée, ce qui lui donne un air plus lourd.

Celui qui a été décrit par Mrs. de l'Académie des Sciences, avoit cinq pieds & demi, du bout du bec au bout des ongles (*d*): celui que Clusius a observé étoit d'un quart plus petit [*e*]. Houtman lui donne une grosseur double de celle du cygne [*f*], & d'autres Hollandois celle d'un mouton : cette variété de mesures, loin de nuire à la vérité, est au contraire la seule chose qui puisse nous donner une connoissance approchée de la véritable grandeur du casoar; car la taille d'un seul individu n'est point la grandeur de l'espèce, & l'on ne peut se former une idée juste de celle-ci, qu'en la considérant comme une quantité variable entre certaines limites; d'où il suit qu'un Naturaliste, qui auroit comparé avec une bonne critique, toutes les dimensions & les descriptions des Observateurs, auroit des notions plus exactes & plus sûres de l'espèce, que chacun de ces Observateurs qui n'au-

(*d*) Mémoires pour servir à l'Histoire des Animaux, part. II, pag 157.

(*e*) *Ibidem.* --- & Clusius, *ubi supra.*

(*f*) Voyage d'Houtman dans *le Recueil des Voyages de la Compagnie Hollandoise aux Indes Orientales*, *année 1596.*

roit connu que l'individu qu'il aura mesuré & décrit.

Le trait le plus remarquable dans la figure du casoar, est cette espèce de casque conique, noir par-devant, jaune dans tout le reste, qui s'éleve sur le front, depuis la base du bec jusqu'au milieu du sommet de la tête, & quelquefois au-delà : ce casque est formé par le renflement des os du crâne en cet endroit, & il est recouvert d'une enveloppe dure, composée de plusieurs couches concentriques, & analogues à la substance de la corne de bœuf ; sa forme totale est à-peu-près celle d'un cône tronqué, qui a trois pouces de haut, un pouce de diamètre à sa base & trois lignes à son sommet. Clusius pensoit que ce casque tomboit tous les ans avec les plumes, lorsque l'oiseau étoit en mue (*g*) : mais Mrs. de l'Académie des Sciences ont remarqué avec raison, que c'étoit tout au plus l'enveloppe extérieure qui pouvoit tomber ainsi, & non le noyau intérieur, qui, comme nous l'avons dit, fait partie des os du crâne ; & même ils ajoutent qu'on ne s'est point apperçu de la chûte de cette enveloppe à la ménagerie de Versailles pendant les quatre années que le casoar qu'ils décrivoient y avoit passées (*h*) : néanmoins il peut se faire qu'elle tombe en effet, mais en détail, & par une espèce

(*g*) Clusius, *Exotic. ubi supra*, *pag.* 98.

(*h*) Mémoires pour servir à l'Histoire des Animaux, part. II, pag 161.

d'exfoliation

d'exfoliation successive, comme le bec de plusieurs oiseaux, & que cette particularité ait échappé aux Gardes de la ménagerie.

L'iris des yeux est d'un jaune de topase, & la cornée singuliérement petite, relativement au globe de l'œil (*i*), ce qui donne à l'animal un regard également farouche & extraordinaire; la paupiere inférieure est la plus grande, & celle du dessus est garnie dans sa partie moyenne d'un rang de petits poils noirs, lequel s'arrondit au-dessus de l'œil en maniere de sourcil, & forme au casoar (*k*) une sorte de physionomie que la grande ouverture du bec acheve de rendre menaçante; les orifices extérieurs des narines sont fort près de la pointe du bec supérieur.

Dans le bec, il faut distinguer la charpente du tégument qui la recouvre : cette charpente consiste en trois pièces très solides, deux desquelles forment le pourtour, & le troisieme l'arête supérieure, qui est beaucoup plus relevée que dans l'autruche; toutes les trois sont recouvertes par une membrane qui remplit les entre-deux.

Les mandibules supérieure & inférieure du bec ont leurs bords un peu échancrés vers le bout, & paroissent avoir chacune trois pointes.

(*i*) Le globe de l'œil avoit un pouce & demi de diamètre; le cristallin, quatre lignes; & la cornée, trois lignes seulement. *Mémoires pour servir à l'Histoire des Animaux, partie II, pag. 167.*

(*k*) *Ibidem, pag. 161.*

La tête & le haut du cou n'ont que quelques petites plumes, ou plutôt quelques poils noirs & clair-semés; en sorte que dans ces endroits la peau paroît à découvert; elle est de différentes couleurs, bleue sur les côtés, d'un violet ardoisé sous la gorge, rouge par derriere en plusieurs places, mais principalement vers le milieu; & ces places rouges sont un peu plus relevées que le reste, par des espèces de rides ou de hachures obliques dont le cou est sillonné: mais il faut avouer qu'il y a variété dans la disposition de ces couleurs.

Les trous des oreilles étoient fort grands dans le casoar, décrit par Mrs. de l'Académie (*l*), fort petit dans celui décrit par Clusius (*m*), mais découverts dans tous deux, & environnés comme les paupieres, de petits poils noirs.

Vers le milieu de la partie antérieure du cou, à l'endroit où commencent les grandes plumes, naissent deux barbillons rouges & bleus, arrondis par le bout, que Bontius met dans la figure immédiatement au-dessus du bec, comme dans les poules. Frisch en a représenté quatre, deux plus longs sur les côtés du cou, & deux en devant, plus petits & plus courts; le casque paroît aussi plus large dans sa figure, & approche de

(*l*) Mémoires pour servir à l'Histoire des Animaux, partie II, pag. 161.

(*m*) Clusius, *Exotic.* lib. V, cap. III, pag. 98.

la forme d'un turban (*n*). Il y a au cabinet du Roi une tête qui paroît être celle d'un casoar, & qui porte un tubercule différent du tubercule du casoar ordinaire; c'est au temps & à l'observation à nous apprendre si ces variétés & celles que nous remarquerons dans la suite, sont constantes ou non; si quelques-unes ne viendroient pas du peu d'exactitude des Dessinateurs, ou si elles ne tiendroient pas à la différence du sexe ou à quelqu'autre circonstance. Frisch prétend avoir reconnu dans deux casoars empaillés, des variétés qui distinguoient le mâle de la femelle; mais il ne dit pas quelles sont ces différences.

Le casoar a les ailes encore plus petites que l'autruche, & tout aussi inutiles pour le vol; elles sont armées de piquans & même en plus grand nombre que celles de l'autruche. Clusius en a trouvé quatre à chaque aile, MM. de l'Académie cinq, & on en compte sept bien distinctes dans la *fig.* de Frisch, *pl. 105*; ce sont comme des tuyaux de plumes qui paroissent rouges à leur extrémité, & sont creux dans toute leur longueur; ils contiennent dans leur cavité une espèce de moelle semblable à celles des plumes naissantes des autres oiseaux : celui du milieu a près d'un pied de longueur & environ trois lignes de diamètre, c'est le plus long de tous; les latéraux vont en décroissant de part & d'autre comme les doigts de la main

(*n*) Frisch, pag. 105.

& à-peu-près dans le même ordre. Swammerdam s'en servoit en guise de chalumeau pour souffler des parties très délicates, comme les trachées des insectes, &c. (*o*). On a dit que ces ailes avoient été données au casoar pour l'aider à aller plus vîte (*p*); d'autres qu'il pouvoit s'en servir pour frapper, comme avec des houssines (*q*); mais personne ne dit avoir vu quel usage il en fait réellement. Le casoar a encore cela de commun avec l'autruche, qu'il n'a qu'une seule espèce de plumes sur tout le corps, aux ailes, autour du croupion, &c. mais la plupart de ces plumes sont doubles, chaque tuyau donnant ordinairement naissance à deux tiges plus ou moins longues & souvent inégales entr'elles; elles ne sont pas d'une structure uniforme dans toute leur longueur, les tiges sont plates, noires & luisantes, divisées par nœuds en dessous, & chaque nœud produit une barbe ou un filet, avec cette différence que depuis la racine au milieu de la tige, ces filets sont plus courts, plus souples, plus branchus, & pour ainsi dire duvetés, & d'une couleur de gris tanné; au lieu que depuis le milieu de la même tige à son extrémité, ils sont plus longs, plus durs & de couleur noire; & comme ces

(*o*) Collect. Acad. étrangere, tom. II de l'Histoire naturelle, pag. 217.

(*p*) Clusius, *Exotic.* lib. V, cap. III, pag. 98.

(*o*) Mémoires pour servir à l'Histoire des Animaux, partie II, pag. 160.

derniers recouvrent les autres & ſont les ſeuls qui paroiſſent, le caſoar, vu de quelque diſtance, ſemble être un animal velu, & du même poil que l'ours ou le ſanglier : les plumes les plus courtes ſont au cou, les plus longues autour du croupion, & les moyennes dans l'eſpace intermédiaire; celles du croupion ont juſqu'à quatorze pouces & retombent ſur la partie poſtérieure du corps, elles tiennent lieu de la queue qui manque abſolument (*r*).

Il y a, comme à l'autruche, un eſpace calleux & nu ſur le *ſternum*, à l'endroit où porte le poids du corps lorſque l'oiſeau eſt couché; & cette partie eſt plus ſaillante & plus relevée dans le caſoar que dans l'autruche (*ſ*).

Les cuiſſes & les jambes ſont revêtues de plumes preſque juſqu'auprès du genou, & ces plumes tiroient au gris de cendre dans le ſujet obſervé par Cluſius; les pieds, qui ſont très gros & très nerveux, ont trois doigts & non pas quatre comme le dit Bontius; tous trois dirigés en avant; les Hollandois racontent que le coſoar ſe ſert de ſes pieds pour ſa défenſe, ruant & frappant par-derriere comme un cheval (*t*), ſelon les uns; & ſelon les autres, s'élançant en

(*r*) Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des animaux, part. II, page 158.

(*ſ*) Voyages de la Compagnie Hollandoiſe, tom. VII, page 349.

(*t*) Hiſtoire générale des voyages, tome VIII, page 112.

avant contre celui qui l'attaque & le renversant avec les pieds, dont il lui frappe rudement la poitrine (*u*). Clusius qui en a vu un vivant dans les jardins du Comte de Solms à la Haye, dit qu'il ne se sert point de son bec pour se defendre, mais qu'il se porte obliquement sur son adversaire, & qu'il le frappe en ruant; il ajoute que le même Comte de Solms lui montra un arbre gros comme la cuisse que cet oiseau avoit fort maltraité, & entierement écorché avec ses pieds & ses ongles (*x*). Il est vrai qu'on n'a pas remarqué à la ménagerie de Versailles, que les casoars qu'on y a gardés fussent si méchans & si forts; mais peut-être étoient-ils plus apprivoisés que celui de Clusius: d'ailleurs ils vivoient dans l'abondance & dans une plus étroite captivité, toutes circonstances qui adoucissent à la longue les mœurs des animaux qui ne sont pas absolument féroces, énervent leur courage, abâtardissent leur naturel & les rendent méconnoissables au travers des habitudes nouvellement acquises.

Les ongles du casoar sont très durs, noirs au dehors & blancs en dedans (*y*). Linnæus dit qu'il frappe avec l'ongle du milieu qui est le plus grand (*z*); cependant les

---

(*u*) *Ibidem.*

(*x*) Clusius, *Exotic.* lib. V, cap. III,

(*y*) Mémoires pour servir à l'Histoire des animaux, pag. 162.

(*z*) Gen. 86, edit. x: *Ungue intermedio majore ferit.*

descriptions & les figures de MM. de l'Académie & de M. Brisson, représentent l'ongle du doigt intérieur comme le plus grand, & il l'est en effet (*a*).

Son allure est bizarre ; il semble qu'il rue du derriere, faisant en même temps un demi saut en avant (*b*) ; mais malgré la mauvaise grâce de sa démarche, on prétend qu'il court plus vîte que le meilleur coureur [*c*] ; la vîtesse est tellement l'attribut des oiseaux, que les plus pesans de cette famille sont encore plus légers à la course que les plus légers d'entre les animaux terrestres.

Le casoar a la langue dentelée sur les bords, & si courte, qu'on a dit de lui, comme du coq de bruyere, qu'il n'en avoit point : celle qu'a observée M. Perrault avoit seulement un pouce de long & huit lignes de large [*d*] ; il avale tout ce qu'on lui jette, c'est-à-dire, tout corps dont le volume est proportionné à l'ouverture de son bec. Frisch ne voit avec raison, dans cette habitude, qu'un trait de conformité avec les gallinacés, qui avalent leurs alimens tout entiers & sans les briser dans leur bec [*e*] ;

(*a*) Mémoires pour servir à l'Histoire des Animaux, partie II, pag. 158. --- *Ornithol.* de Brisson, tom. V, pag. 11.

(*b*) Voyage des Hollandois, tom. VII, pag. 349.

(*c*) *Ibidem.*

(*d*) Mémoires pour servir à l'Histoire des Animaux, part. II, pag. 167.

(*e*) Frisch, pag. & fig. 105.

mais les Hollandois qui paroissent avoir voulu rendre plus intéressante l'histoire de cet oiseau, déjà si singulier, en y ajoutant du merveilleux, n'ont pas manqué de dire, comme on l'a dit de l'autruche, qu'il avaloit non-seulement les pierres, le fer, les glaçons, &c. mais encore des charbons ardens, & sans même en paroître incommodé [*f*].

On dit aussi qu'il rend très promptement ce qu'il a pris [*g*], & quelquefois des pommes de la grosseur du poing aussi entieres qu'il les avoit avalées [*h*]; & en effet, le tube intestinal est si court que les alimens doivent passer très vîte; & ceux qui par leur dureté sont capables de quelque résistance, doivent éprouver peu d'altération dans un si petit trajet, surtout lorsque les fonctions de l'estomac sont dérangées par quelque maladie : on a assuré à Clusius, que dans ce cas il rendoit quelquefois les œufs de poule dont il étoit fort friand, tels qu'il les avoit pris, c'est-à-dire, bien entiers avec la coque, & que les avalant une seconde fois, il les digéroit bien [*i*] : le fonds de la nourriture de ce même casoar, qui étoit celui du comte de Solms, c'étoit du pain blanc coupé par gros morceaux, ce

(*f*) Histoire générale des Voyages, tom. VIII, page 112.

(*g*) Voy. des Hollandois, tom. VIII, pag. 349.

(*h*) Hist. gén. des Voyages, tom. VIII, pag. 112.

(*i*) Clusius, *Exotic.* lib. V, cap. III, pag. 99.

qui

qui prouve qu'il eſt frugivore, ou plutôt il eſt omnivore, puiſqu'il dévore en effet tout ce qu'on lui préſente, & que s'il a le jabot & le double eſtomac des animaux qui vivent de matieres végétales [*k*], il a les courts inteſtins des animaux carnaſſiers. Le tube inteſtinal de celui qui a été diſſéqué par MM. de l'Académie, avoit quatre pieds huit pouces de long & deux pouces de diamètre dans toute ſon étendue; le *cæcum* étoit double & n'avoit pas plus d'une ligne de diamètre ſur trois, quatre & cinq pouces de longueur [*l*]: à ce compte le caſoar a les inteſtins treize fois plus courts que l'autruche, ou du moins de celles qui les ont le plus longs; & par cette raiſon, il doit être encore plus vorace & avoir plus de diſpoſition à manger de la chair, c'eſt ce dont on pourra s'aſſurer, lorſqu'au lieu de ſe contenter d'examiner des cadavres, les Obſervateurs s'attacheront à étudier la Nature vivante.

Le caſoar a une véſicule du fiel, & ſon

(*k*) Mémoire pour ſervir à l'Hiſtoire des Animaux, part. II, pages 155, 156, 157 & 170. *Nota.* Il y a dans ce dernier endroit une ligne omiſe au bas de la page qui indiquoit la différence qui ſe trouve entre les ventricules dans divers individus: cette différence conſiſte, ſi je ne me trompe, en ce qu'ils ſont tantôt muſculeux & tantôt membraneux; ſtructure indéciſe, & qui convient aſſez à la nature équivoque d'un animal qui n'eſt proprement ni oiſeau ni quadrupède, & qui réunit les eſtomacs des granivores avec les inteſtins des carnaſſiers.

(*l*) Animaux de Perrault, pag. 163.

canal qui se croise avec le canal hépatique, va s'insérer plus haut que celui-ci dans le *duodenum*, & le pancréatique s'insere encore au-dessus du cystique (*m*), conformation absolument différente de ce qu'on voit dans l'autruche. Celle des parties de la génération du mâle s'en éloigne beaucoup moins; la verge a sa racine dans la partie supérieure du *rectum*, sa forme est celle d'une pyramide triangulaire, large de deux pouces à sa base & de deux lignes à son sommet; elle est composée de deux ligamens cartilagineux très solides, fortement attachés l'un à l'autre en dessus, mais séparés en dessous, & laissant entr'eux un demi-canal qui est revêtu de la peau; les vaisseaux déférens & les uretères n'ont aucune communication apparente avec le canal de la verge (*n*), en sorte que cette partie qui paroît avoir quatre fonctions principales dans les animaux quadrupèdes, la premiere de servir de conduit à l'urine, la seconde de porter la liqueur séminale du mâle dans la matrice de la femelle, la troisieme de contribuer par sa sensibilité à l'émission de cette liqueur, la quatrieme d'exciter la femelle par son action à répandre la sienne, semble être réduite dans le casoar & l'autruche aux deux dernieres fonctions, qui sont de produire dans les ré-

(*m*) Mémoires pour servir à l'Histoire des Animaux, partie II, pag. 163.

(*n*) Ibid. pag. 164.

servoirs de la liqueur séminale du mâle & de la femelle les mouvemens de correspondance néceſſaires pour l'émiſſion de cette liqueur.

On a rapporté à Cluſius que l'animal étant vivant, on avoit vu quelquefois ſa verge ſortir par l'anus (*o*), nouveau trait de reſſemblance avec l'autruche.

Les œufs de la femelle ſont d'un gris de cendre, tirant au verdâtre, moins gros & plus alongés que ceux de l'autruche, & ſemés d'une multitude de petits tubercules d'un vert foncé; la coque n'en eſt pas fort épaiſſe ſelon Cluſius, qui en a vu pluſieurs; le plus grand de tous ceux qu'il a obſervés, avoit quinze pouces de tour d'un ſens & un peu plus de douze de l'autre (*p*).

Le caſoar a les poumons & les dix cellules à air comme les autres oiſeaux; & particuliérement comme les oiſeaux peſans, cette bourſe ou membrane noire propre aux yeux des oiſeaux, & cette paupiere interne qui, comme on ſait, eſt retenue dans le grand angle de l'œil des oiſeaux par deux muſcles ordinaires (*q*), & qui eſt ramenée par inſtans ſur la cornée par l'action d'une

(*o*) Cluſius, *Exotic. ubi ſupra*, pag. 99.

(*p*) Cluſius, *Exotic. ubi ſupra*, *pag. 99. Ova punctis excavatis*, dit Linnæus: cela ne reſſemble point à ceux que Cluſius a obſervés.

(*q*) Hiſtoire de l'Académie Royale des Sciences de Paris, tom. II, pag. 279.

espèce de poulie musculaire, qui mérite toute la curiosité des Anatomistes [*r*].

Le midi de la partie orientale de l'Asie paroît être le vrai climat du casoar, son domaine commence, pour ainsi dire, où finit celui de l'autruche, qui n'a jamais beaucoup dépassé le Gange, comme nous l'avons vu dans son histoire; au lieu que celui-ci se trouve dans les isles Moluques, dans celles de Banda, de Java, de Sumatra, & dans les parties correspondantes du continent [*s*]: mais il s'en faut bien que cette espèce soit aussi multipliée dans son district que l'autruche l'est dans le sien, puisque nous voyons un Roi de Joardam, dans l'isle de Java, faire présent d'un casoar à Scellinger, Capitaine de vaisseau Hollandois, comme d'un oiseau rare [*t*]; la raison en est, ce me semble, que les Indes orientales sont beaucoup plus peuplées que l'Afrique; & l'on sait qu'à mesure que l'homme se multiplie dans une contrée, il détruit ou fait fuir devant lui les animaux sauvages qui vont toujours cherchant des asiles plus paisibles, des terres moins habitées ou occupées par des peuples moins policés, & par conséquent moins destructeurs.

Il est remarquable que le casoar, l'au-

(*r*) Mémoires pour servir à l'Histoire des Animaux, part. II, pag. 167.

(*s*) Voyage des Hollandois, tom. VII, pag. 349. --- Clusius, *Exotic.* lib. V, cap. III, pag. 99.

(*t*) Histoire générale des Voyages, tome VIII, page 112.

truche & le touyou, les trois plus gros oiseaux que l'on connoisse, sont tous trois attachés au climat de la zone torride, qu'ils semblent s'être partagée entr'eux, & où ils se maintiennent chacun dans leur terrain, sans se mêler ni se surmarcher; tous trois véritablement terrestres, incapables de voler, mais courant d'une très grande vîtesse; tous trois avalent à-peu-près tout ce qu'on leur jette, grains, herbes, chairs, os, pierres, cailloux, fer, glaçons, &c. tous trois ont le cou plus ou moins long, les pieds hauts & très forts, moins de doigts que la plupart des oiseaux, & l'autruche encore moins que les deux autres; tous trois n'ont de plumes que d'une seule sorte, différentes des plumes des autres oiseaux, & différentes dans chacune de ces trois espèces; tous trois n'en ont point du tout sur la tête & le haut du cou, ils manquent de queue proprement dite, & n'ont que des ailes imparfaites, garnies de quelques tuyaux sans aucunes barbes, comme nous avons remarqué que les quadrupèdes des pays chauds avoient moins de poil que ceux des régions du Nord; tous trois, en un mot, paroissent être la production naturelle & propre de la zone torride : mais malgré tant de rapports, ces trois espèces sont différenciées par des caracteres trop frappans pour qu'on puisse les confondre : l'autruche se distingue du casoar & du touyou par sa grandeur, par ses pieds de chameau & par la nature de ses plumes; elle diffère du casoar, en particulier, par la nudité de ses cuisses & de ses flancs, par la

longueur & la capacité de ses intestins, & parce qu'elle n'a point de vésicule du fiel; & le casoar diffère du touyou & de l'autruche par ses cuisses couvertes de plumes, presque jusqu'au tarse, par les barbillons rouges qui lui tombent sur le cou, & par le casque qu'il a sur la tête.

Mais j'aperçois encore dans ce dernier caractere distinctif, une analogie avec les deux autres espèces; car ce casque n'est autre chose, comme on sait, qu'un renflement des os du crâne, lequel est recouvert d'une enveloppe de corne; & nous avons vu dans l'histoire de l'autruche & du touyou, que la partie supérieure du crâne de ces deux animaux étoit pareillement munie d'une plaque dure & calleuse.





LE DRONTE (*a*).

On regarde communément la légereté comme un attribut propre aux oiseaux ; mais si l'on vouloit en faire le caractere essentiel de cette classe, le Dronte n'auroit aucun titre pour y être admis : car, loin d'annoncer la légèreté par ses proportions ou par ses mouvemens, il paroît fait exprès pour nous donner l'idée du plus lourd des êtres ogranisés ; représentez-vous un corps massif & presque cubique, à peine soutenu sur deux piliers très gros & très courts, surmonté d'une tête si extraordinaire qu'on la prendroit pour la fantaisie d'un Peintre de grotesques ; cette tête portée sur un cou renforcé & goistreux, consiste presque toute entiere dans un bec énorme où sont deux gros yeux noirs entourés d'un cercle blanc, & dont l'ouverture des mandibules se prolonge bien au-delà des yeux, & presque jusqu'aux oreilles : ces deux mandibules concaves dans le milieu de leur longueur, renflées par les deux

(*a*) *Dronte* est le nom que lui donnent les habitans de l'isle Maurice & des lieux voisins : les Portugais l'ont appellé *Dodo* ; les Hollandois, *Dod-aerts* & *Walgh-vogel*. -- *Dronte aliis*, *Dod aerts*. Bontius, *Indes orientales*, *pag. 30*. --- *Gallinacus gallus peregrinus*. Clusius, *Exotic*, lib. V, pag. 99. Edwards, *Glanures*, pl. CCXCIV.

bouts & recourbées à la pointe en sens contraire, ressemblent à deux cuillers pointues qui s'appliquent l'une à l'autre la convexité en dehors: de tout cela il résulte une physionômie stupide & vorace, & qui, pour comble de difformité, est accompagnée d'un bord de plumes, lequel suivant le contour de la base du bec s'avance en pointe sur le front, puis s'arrondit autour de la face en maniere de capuchon, d'où lui est venu le nom de *cygne encapuchonné* (*cycnus cucullatus*).

La grosseur qui, dans les animaux, suppose la force, ne produit ici que la pesanteur; l'autruche, le touyou, le casoar, ne sont pas plus en état de voler que le dronte, mais du moins ils sont très vîtes à la course; au lieu que le dronte paroît accablé de son propre poids, & avoir à peine la force de se traîner: c'est dans les oiseaux ce que le paresseux est dans les quadrupèdes; on diroit qu'il est composé d'une matiere brute, inactive, où les molécules vivantes ont été trop épargnées; il a des ailes, mais ces ailes sont trop courtes & trop foibles pour l'élever dans les airs; il a une queue, mais cette queue est disproportionnée & hors de sa place; on le prendroit pour une tortue qui se seroit affublée de la dépouille d'un oiseau, & la Nature en lui accordant ces ornemens inutiles, semble avoir voulu ajouter l'embarras à la pesanteur, la gaucherie des mouvemens à l'inertie de la masse, & rendre sa lourde épaisseur encore plus choquante, en faisant souvenir qu'il est un oiseau.

Les premiers Hollandois qui le virent dans

l'isle Maurice, aujourd'hui l'isle de France (*b*), l'appellerent *walgh-vogel*, oiseau de dégoût, autant à cause de sa figure rebutante que du mauvais goût de sa chair : cet oiseau bizarre est très gros, & n'est surpassé à cet égard que par les trois précédens, car il surpasse le cygne & le dindon.

M. Brisson donne pour un de ses caracteres, d'avoir la partie inférieure des jambes dénuée de plumes; cependant la *planche* CCXCIV d'Edwards le représente avec des plumes, non-seulement jusqu'au bas de la jambe, mais encore jusqu'au dessous de son articulation avec le tarse; le bec supérieur est noirâtre dans toute son étendue, excepté sur la courbure de son crochet où il y a une tache rouge; les ouvertures des narines sont à-peu-près dans sa partie moyenne, tout proche de deux replis transversaux qui s'élevent en cet endroit sur sa surface.

Les plumes du dronte sont en général fort douces; le gris est leur couleur dominante, mais plus foncé sur toute la partie supérieure & au bas des jambes, & plus clair sur l'estomac, le ventre, & tout le dessous du corps; il y a du jaune & du blanc dans les plumes des aîles & dans celles de la queue, qui paroissent frisées, & sont en fort petit

(*b*) *Nota.* Les Portugais avoient auparavant nommé cette isle *Illha do Cirne*, c'est-à-dire, *Isle aux Cygnes*; apparemment parce qu'ils y avoient apperçu des drontes qu'ils prirent pour des cygnes. Clusius, *Exotic.* pag. 101.

nombre. Clusius n'en compte que quatre ou cinq.

Les pieds & les doigts sont jaunes, & les ongles noirs ; chaque pied a quatre doigts, dont trois dirigés en avant & le quatrieme en arriere ; c'est celui-ci qui a l'ongle le plus long (*c*).

Quelques-uns ont prétendu que le dronte avoit ordinairement dans l'estomac une pierre aussi grosse que le poing (*d*), & à laquelle on n'a pas manqué d'attribuer la même origine & les mêmes vertus qu'aux bézoards ; mais Clusius qui a vu deux de ces pierres de forme & de grandeur différentes (*e*), pense que l'oiseau les avoit avalées comme font les granivores, & qu'elles ne s'étoient point formées dans son estomac.

Le dronte paroît propre & particulier aux isles de France & de Bourbon, & probablement aux terres de ce continent qui en sont les moins éloignées ; mais je ne sache pas qu'aucun voyageur ait dit l'avoir vu ailleurs que dans ces deux isles.

Quelques Hollandois l'ont nommé *dodarse* ou *dodaers* ; les Portugais & les Anglois, *dodo* : dronte est son nom original, je veux dire celui sous lequel il est connu dans le lieu de son origine ; & c'est par cette raison que j'ai

---

(*c*) Voyez Clusius, *Exotic.* pag. 100. — Edwards, fig. CCXCIV.

(*d*) Voyage des Hollandois aux Indes orientales, tom. II, pag. 214.

(*e*) Clusius, *ubi supra.*

cru devoir le lui conſerver, & parce qu'ordinairement les noms impoſés par les peuples ſimples ont rapport aux propriétés de la choſe nommée : on lui a encore appliqué les dénominations de *cygne à capuchon* (*f*), d'*autruche encapuchonnée* (*g*), de *coq étranger* (*h*), de *Walgh-vogel ;* & M. Moehring, qui n'a trouvé aucun de ces noms à ſon goût, a imaginé celui de *rupkus*, que M. Briſſon a adopté pour ſon nom latin, comme s'il y avoit quelque avantage à donner au même animal un nom différent dans chaque langue, & comme ſi l'effet de cette multitude de ſynonymes n'étoit pas d'embarraſſer la ſcience & de jeter de la confuſion dans les choſes : ne multiplions pas les êtres, diſoient autrefois les Philoſophes ; mais aujourd'hui on doit dire & répéter ſans ceſſe aux Naturaliſtes : ne multipliez pas les noms ſans néceſſité.

(*f*) Nieremberg, *Hiſt. nat. maximè peregrinæ*, *p.* 232.
(*g*) Linnæus, *Gen.* 86, *ſpec.* 4
(*h*) Cluſius, *Exotic. pag.* 100.





LE SOLITAIRE ET L'OISEAU DE NAZARE.

Le Solitaire dont parlent Leguat (*a*) & Carré (*b*), & l'oiseau de Nazareth dont parle Fr. Cauche (*c*), paroissent avoir beaucoup de rapports avec le dronte, mais ils en diffèrent aussi en plusieurs points; & j'ai cru devoir rapporter ce qu'en disent ces voyageurs, parce que si ces trois noms ne désignent qu'une seule & unique espèce, les relations diverses ne pourront qu'en complèter l'histoire; & si au contraire ils désignent trois espèces différentes, ce que j'ai à dire pourra être regardé comme un commencement d'histoire de chacune, ou du moins comme une notice de nouvelles espèces à examiner, de même que l'on voit dans les cartes géographiques une indication des terres inconnues; dans tous les cas ce sera un avis aux Naturalistes qui se trouveront à portée d'observer

(*a*) Voyage en deux isles désertes des Indes orientales, tom. I, pages 98, 102.

(*b*) Voyage de Carré, cité dans *l'Histoire générale des Voyages*, tom. IX, pag. 3.

(*c*) Description de l'isle de Madagascar, pag. 130 & suivantes.

ces oiſeaux de plus près, de les comparer, s'il eſt poſſible, & de nous en donner une connoiſſance plus diſtincte & plus préciſe : les ſeules queſtions que l'on a faites ſur des choſes ignorées, ont valu ſouvent plus d'une découverte.

Le ſolitaire de l'iſle Rodrigue eſt un très gros oiſeau, puiſqu'il y a des mâles qui pèſent juſqu'à qurante-cinq livres : le plumage de ceux-ci eſt ordinairement mêlé de gris & de brun; mais dans les femelles, c'eſt tantôt le brun & tantôt le jaune-blond qui domine. Carré dit que le plumage de ces oiſeaux eſt d'une couleur changeante, tirant ſur le jaune, ce qui convient à celui de la femelle; & il ajoute qu'il lui a paru d'une beauté admirable.

Les femelles ont au-deſſus du bec comme un bandeau de veuve; leurs plumes ſe renflent des deux côtés de la poitrine en deux touffes blanches qui repréſentent imparfaitement le ſein d'une femme; les plumes des cuiſſes s'arrondiſſent par le bout en forme de coquilles, ce qui fait un fort bon effet; & comme ſi ces femelles ſentoient leurs avantages, elles ont grand ſoin d'arranger leur plumage, de le polir avec le bec & de l'ajuſter preſque continuelement , en ſorte qu'une plume ne paſſe pas l'autre : elles ont, ſelon Leguat, l'air noble & gracieux tout enſemble; & ce Voyageur aſſure que ſouvent leur bonne mine leur a ſauvé la vie (*d*);

(*d*) Voyez la figure, *pag. 98*, du Voyage de Leguat.

si cela est ainsi, & que le solitaire & le dronte soient de la même espèce, il faut admettre une très grande différence entre le mâle & la femelle, quant à la bonne mine.

Cet oiseau a quelque rapport avec le dindon; il en auroit les pieds & le bec si ses pieds n'étoient pas plus élevés & son bec plus crochu; il a aussi le cou plus long proportionnellement, l'œil noir & vif, la tête sans crête ni hupe; son derriere, qui est arrondi à-peu-près comme la croupe d'un cheval, est revêtu de ces plumes qu'on appelle *couvertures*.

Le solitaire ne peut se servir de ses ailes pour voler, mais elles ne lui sont pas inutiles à d'autres égards : l'os de l'aileron se renfle à son extrémité en une espèce de bouton sphérique qui se cache dans les plumes & lui sert à deux usages; premierement pour se défendre, comme il fait aussi avec son bec; en second lieu, pour faire une espèce de battement ou de moulinet en pirouettant vingt ou trente fois du même côté dans l'espace de quatre à cinq minutes; c'est ainsi, dit-on, que le mâle rappelle sa compagne avec un bruit qui a du rapport à celui d'une cresserelle, & s'entend de deux cents pas.

On voit rarement ces oiseaux en troupes, quoique lespèce soit assez nombreuse; quelques-uns disent même qu'on n'en voit guere deux ensemble (*e*).

Ils cherchent les lieux écartés pour faire

(*e*) Histoire générale des Voyages, tom. IX, pag. 3, citant le *Voyage de Carré*.

leur ponte ; ils conſtruiſent leurs nids de feuilles de palmiers amoncelées à la hauteur d'un pied & demi ; la femelle pond dans ce nid un œuf beaucoup plus gros qu'un œuf d'oie, & le mâle partage avec elle la fonction de couver.

Pendant tout le temps de l'incubation, & même celui de l'éducation, ils ne ſouffrent aucun oiſeau de leur eſpéce à plus de deux cents pas à la ronde ; & l'on prétend avoir remarqué que c'eſt le mâle qui chaſſe les mâles, & la femelle qui chaſſe les femelles ; remarque difficile à faire ſur un oiſeau qui paſſe ſa vie dans les lieux les plus ſauvages & les plus écartés.

L'œuf, car il paroît que ces oiſeaux n'en pondent qu'un ou plutôt n'en couvent qu'un à la fois ; l'œuf, dis-je, ne vient à éclore qu'au bout de ſept ſemaines (*f*), & le petit n'eſt en état de pourvoir à ſes beſoins que pluſieurs mois après : pendant tout ce temps le pere & la mere en ont ſoin, & cette ſeule circonſtance doit lui procurer un inſtinct plus perfectionné que celui de l'autruche, laquelle peut en naiſſant ſubſiſter par elle-même, & qui n'ayant jamais beſoin du ſecours de ſes pere & mere, vit iſolée, ſans aucune habitude intime avec eux, & ſe prive ainſi des avantages de leur ſociété qui, comme je l'ai dit ailleurs, eſt la

(*f*) *Nota.* Ariſtote fixe au trentieme jour le terme de l'incubation pour les plus gros oiſeaux, tels que l'aigle, l'outarde, l'oie ; il eſt vrai qu'il ne cite point l'autruche en cet endroit. *Hiſt. Anim. lib. VI, cap. VI.*

premiere éducation des animaux & celle qui développe le plus leurs qualités naturelles ; aussi l'autruche passe-t-elle pour le plus stupide des oiseaux.

Lorsque l'éducation du jeune solitaire est finie, le pere & la mere demeurent toujours unis & fidèles l'un à l'autre, quoiqu'ils aillent quelquefois se mêler parmi d'autres oiseaux de leur espèce : les soins qu'ils ont donnés en commun au fruit de leur union, semblent en avoir resserré les liens, & lorsque la saison les y invite ils recommencent une nouvelle ponte.

On assure qu'à tout âge on leur trouve une pierre dans le gésier, comme au dronte ; cette pierre est grosse comme un œuf de poule, plate d'un côté, convexe de l'autre, & un peu raboteuse & assez dure pour servir de pierre à aiguiser ; on ajoute que cette pierre est toujours seule dans leur estomac, & qu'elle est trop grosse pour pouvoir passer par la canal intermédiaire qui fait la seule communication du jabot au gésier, d'où l'on voudroit conclure que cette pierre se forme naturellement & à la maniere des bézoards, dans le gésier du solitaire ; mais pour moi j'en conclus seulement que cet oiseau est granivore, qu'il avale des pierres & des cailloux comme tous les oiseaux de cette classe, notamment comme l'autruche, le touyou, le casoar & le dronte, & que le canal de communication du jabot au gésier, est susceptible d'une dilatation plus grande que ne l'a cru Leguat.

Le seul nom de solitaire indique un natu-

rel sauvage ; & comment ne le seroit-il pas ? comment un oiseau qui compose lui seul toute la couvée, & qui par conséquent passe les premiers temps de sa vie sans aucune société avec d'autres oiseaux de son âge, & n'ayant qu'un commerce de nécessité avec ses pere & mere, sauvages eux-mêmes, ne seroit-il pas maintenu par l'exemple & par l'habitude ? On sait combien les premieres habitudes ont d'influence sur les premieres inclinations qui forment le naturel ; & il est à présumer que toute espèce où la femelle ne couvera qu'un œuf à la fois, sera sauvage comme notre solitaire : cependant il paroît encore plus timide que sauvage, car il se laisse approcher & s'approche même assez familiérement, surtout lorsqu'on ne court pas après lui, & qu'il n'a pas encore beaucoup d'expérience ; mais il est impossible de l'apprivoiser. On l'attrappe difficilement dans les bois, où il peut échapper aux chasseurs par la ruse & par son adresse à se cacher ; mais comme il ne court pas fort vîte, on le prend aisément dans les plaines & dans les lieux ouverts : quand on l'a arrêté, il ne jette aucun cri, mais il laisse tomber des larmes, & refuse opiniâtrement toute nourriture. M. Caron, Directeur de la Compagnie des Indes à Madagascar, en ayant fait embarquer deux venant de l'isle de Bourbon pour les envoyer au Roi, ils moururent dans le vaisseau sans avoir voulu boire ni manger (g).

(g) Voyage de Carré aux Indes.

Le temps de leur donner la chasse est depuis le mois de Mars au mois de Septembre, qui est l'hiver des contrées qu'ils habitent, & qui est aussi le temps où ils sont le plus gras : la chair des jeunes surtout, est d'un goût excellent.

Telle est l'idée que Leguat nous donne du solitaire (*h*) ; il en parle non-seulement comme témoin oculaire, mais comme un Observateur qui s'étoit attaché particuliérement & long-temps à étudier les mœurs & les habitudes de cet oiseau ; & en effet, sa relation, quoique gâtée en quelques endroits par des idées fabuleuses (*i*), contient néanmoins plus de détails historiques sur le solitaire que je n'en trouve dans une foule d'écrits sur des oiseaux plus généralement & plus anciennement connus. On parle de l'autruche depuis trente siècles, & l'on ignore aujourd'hui combien elle pond d'œufs, & combien elle est de temps à les couver.

L'oiseau de nazareth, appellé sans doute ainsi par corruption, pour avoir été trouvé dans l'isle de Nazare (*k*), a été observé par Fr. Cauche dans l'isle Maurice, aujourd'hui

---

(*h*) Voyage de Leguat, tom. I, pages 98, 102.

[*i*] Par exemple, au sujet du premier accouplement des jeunes solitaires, où son imagination prévenue lui a fait voir les formalités d'une espèce de mariage ; au sujet de la pierre de l'estomac, &c.

[*k*] L'isle de Nazare est plus haute que l'isle Maurice à 17 degrés de latitude sud. Voyez la Description... de Madagascar, *par Fr. Cauche*, pag. 130 & suiv.

l'isle Françoise; c'est un très gros oiseau, & plus gros qu'un cygne; au lieu de plumes il a tout le corps couvert d'un duvet noir; & cependant il n'est pas absolument sans plumes, car il en a de noires aux ailes & de frisées sur le croupion, qui lui tiennent lieu de queue; il a le bec gros, recourbé un peu par-dessous, les jambes (c'est-à-dire les pieds) hautes & couvertes d'écailles, trois doigts à chaque pied, le cri de l'oison, & sa chair est médiocrement bonne.

La femelle ne pond qu'un œuf, & cet œuf est blanc & gros comme un pain d'un sou: on trouve ordinairement à côté une pierre blanche, de la grosseur d'un œuf de poule & peut-être cette pierre fait-elle ici le même effet que ces œufs de craie blanche que les Fermieres ont coutume de mettre dans le nid où elles veulent faire pondre leurs poules: celle de Nazare pond à terre dans les forêts, sur de petits tas d'herbes & de feuilles qu'elle a formés; si on tue le petit, on trouve une pierre grise dans son gésier; la figure de cet oiseau, est-il dit dans une note (*l*), se trouve dans le *Journal de la seconde Navigation des Hollandois aux Indes orientales*, & ils l'appellent *oiseau de Nausée*: ces dernieres paroles semblent décider la question de l'identité de l'espèce entre le dronte & l'oiseau de Nazare, & la prouveroient en effet, si leurs descriptions ne présentoient

[*l*] Voyez la description.... de Madagascar, *par Fr. Cauche*, pag. 130 & suiv.

des différences essentielles, notamment dans le nombre des doigts; mais sans entrer dans cette discussion particuliere, & sans prétendre résoudre un problème où il n'y a pas encore assez de données, je me contenterai d'indiquer ici les rapports & les différences qui résultent de la comparaison des trois descriptions.

Je vois d'abord, en comparant ces trois oiseaux à la fois, qu'ils appartiennent au même climat & persque aux mêmes contrées; car le dronte habite l'isle de Bourbon & l'isle Françoise, à laquelle il semble avoir donné son nom d'isle au cygne, comme je l'ai remarqué plus haut; le solitaire habitoit l'isle Rodrigue dans le temps qu'elle étoit entièrement déserte, & on l'a vu dans l'isle Bourbon; l'oiseau de Nazare se trouve dans l'isle de Nazare, d'où il a tiré son nom, & dans l'isle Françoise (*m*); or ces quatre isles sont voisines les unes des autres; & il est à remarquer qu'aucun de ces oiseaux n'a été apperçu dans le continent.

Ils se ressemblent aussi tous trois plus ou moins par la grosseur, l'impuissance de voler, par la forme des ailes, de la queue & du corps entier; & on leur a trouvé à tous une ou plusieurs pierres dans le gésier, ce qui les suppose tous trois granivores; outre cela ils ont tous trois une allure fort lente; car, quoique Leguat ne dise rien de celle du solitaire, on peut juger par la figure qu'il donne de la femelle (*n*), que c'est un oiseau très pesant.

(*m*) Voyez ci-dessus l'histoire de ces oiseaux.
(*n*) Voyage de Leguat, tom. I, pag. 98.

Comparant ensuite ces mêmes oiseaux pris deux à deux, je vois que le plumage du dronte se rapproche de celui du solitaire pour la couleur, & de celui de l'oiseau de Nazare pour la qualité de la plume, qui n'est que du duvet; & que ces deux derniers oiseaux conviennent encore en ce qu'ils ne pondent & ne couvent qu'un œuf.

Je vois de plus qu'on a appliqué au dronte & à l'oiseau de Nazare le même nom d'oiseau de dégoût.

Voilà les rapports, & voici les différences :

Le solitaire a les plumes de la cuisse arrondies par le bout en coquilles, ce qui suppose de véritables plumes comme en ont ordinairement les oiseaux, & non du duvet comme en ont le dronte & l'oiseau de Nazare.

La femelle du solitaire a deux touffes de plumes blanches sur la poitrine; on ne dit rien de pareil de la femelle des deux autres.

Le dronte a les plumes qui bordent la base du bec, disposées en maniere de capuchon; & cette disposition est si frappante, qu'on en a fait le trait caractéristique de sa dénomination (*cycnus cucullatus*); de plus il a les yeux dans le bec, ce qui n'est pas moins frappant; & l'on peut croire que Leguat n'a rien vu de pareil dans le solitaire, puisqu'il se contente de dire de cet oiseau qu'il avoit tant observé, que sa tête étoit sans crête & sans huppe; & Cauche ne dit rien du tout de celle de l'oiseau de Nazare.

Les deux derniers sont haut montés, au

lieu que le dronte a les pieds très gros & très courts.

Celui-ci & le solitaire, qu'on dit avoir à-peu-près les pieds du dindon, ont quatre doigts, & l'oiseau de Nazare n'en a que trois, selon le témoignage de Cauche.

Le solitaire a un battement d'ailes très remarquable, & qui n'a point été remarqué dans les deux autres.

Enfin il paroît que la chair des solitaires, & surtout des jeunes, est excellente; que celle de l'oiseau de Nazare est médiocre, & celle du dronte mauvaise.

Si cette comparaison, qui a été faite avec la plus grande exactitude, ne nous met pas en état de prendre un parti sur la question proposée, c'est parce que les observations ne sont ni assez multipliées ni assez sûres; il seroit donc à desirer que les Voyageurs, & surtout les Naturalistes, qui se trouveront à portée, examinassent ces trois oiseaux, & qu'ils en fissent une description exacte, qui porteroit principalement:

Sur la forme de la tête & du bec:

Sur la qualité des plumes:

Sur la forme & les dimensions des pieds:

Sur le nombre des doigts:

Sur les différences qui se trouvent entre le mâle & la femelle:

Entre les poussins & les adultes:

Sur leur façon de marcher & de courir:

En ajoutant, autant qu'il seroit possible, ce que l'on sait dans le pays sur leur génération, c'est-à-dire, sur leur maniere de se

rappeller, de s'accoupler de faire leur nid & de couver:

Sur le nombre, la forme, la couleur, le poids & le volume de leurs œufs :

Sur le temps de l'incubation :

Sur leur maniere d'élever leurs petits :

Sur la façon dont ils se nourrissent eux-mêmes :

Enfin sur la forme & les dimensions de leur estomac, de leurs intestins & de leurs parties sexuelles.

Fin du second Volume des Oiseaux.



TABLE

De ce qui est contenu dans ce Volume.

Fin de la Table du IIe. Vol. des Oiseaux.

